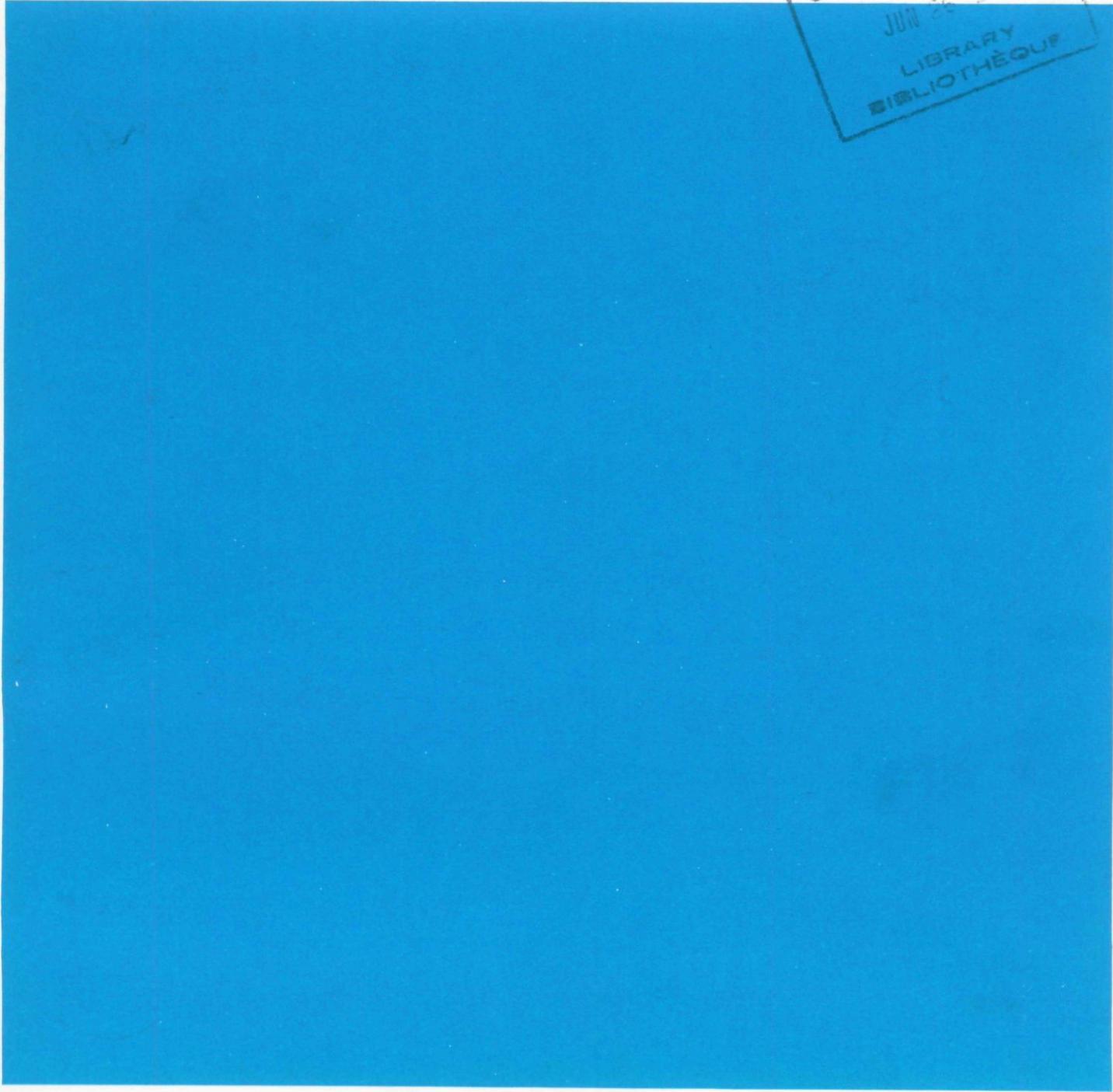


c-3

# Données du recensement sur l'éducation: recueil de statistiques

par George Mori, Marc Lalonde, Michael Crew



### Des données sous plusieurs formes...

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes sur imprimés d'ordinateur, sur microfiches et microfilms et sur bandes magnétiques. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

### Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes demandes de renseignements au sujet de cette publication ou de statistiques et services connexes doivent être adressées à:

Division des statistiques sociales, du logement et des familles,

Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 (téléphone: 991-2547) ou au centre de consultation de Statistique Canada à:

St. John's (772-4073)	Sturgeon Falls (753-4888)
Halifax (426-5331)	Winnipeg (949-4020)
Montréal (283-5725)	Regina (359-5405)
Ottawa (990-8116)	Edmonton (420-3027)
Toronto (973-6586)	Vancouver (666-3691)

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve et Labrador	Zénith 0-7037
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-268-1151
Manitoba	1-900-282-8006
Saskatchewan	1(112)800-667-3524
Alberta	1-800-222-6400
Colombie-Britannique (sud et centrale)	112-800-663-1551
Yukon et nord de la C.-B. (territoire desservi par la NorthwTel Inc.)	Zénith 0-8913
Territoires du Nord-Ouest (territoire desservi par la NorthwTel Inc.)	Appelez à frais virés au 420-2011

### Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux locaux de Statistique Canada, ou en écrivant à la Section des ventes et de la distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

1(613)993-7276

Toronto  
Carte de crédit seulement (973-8018)

BKSC c.3  
6541418

**Statistique Canada**

Division des statistiques sociales,  
du logement et des familles

# **Données du recensement sur l'éducation: recueil de statistiques**

par George Mori, Marc Lalonde, Michael Crew

Publication autorisée par  
le ministre des Approvisionnements et  
Services Canada

© Ministre des Approvisionnements  
et Services Canada 1986

Juin 1986  
8-4500-526

Prix: Canada, \$15.00  
Autres pays, \$16.00

Paiement en dollars canadiens ou l'équivalent

Catalogue 99-954F

ISBN 0-660-91678-9

Ottawa

This publication is available in  
English upon request (Catalogue  
99-954E).

## SIGNES CONVENTIONNELS

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

.. nombres indisponibles.

... n'ayant pas lieu de figurer.

- néant ou zéro.

-- nombres infimes.

P nombres provisoires.

F nombres rectifiés.

x confidentiel en vertu des dispositions de la loi sur la statistique relatives au secret.

## PRÉFACE

Le présent document regroupe divers éléments d'information qui seront utiles aux chercheurs et aux analystes s'intéressant aux données du recensement du Canada sur l'éducation. Il ne renferme pas de données proprement dites, mais plutôt les renseignements nécessaires pour trouver, comprendre, interpréter et analyser les données publiées du recensement sur l'éducation.

Parmi les sujets abordés dans le présent recueil, citons les suivants: un bref aperçu des sources de données sur l'éducation à Statistique Canada autres que le recensement; les produits et services du recensement du Canada de 1981; les questions sur l'éducation posées aux recensement de 1971, de 1976, de 1981 et de 1986; d'autres aspects historiques des données du recensement sur l'éducation; certains indicateurs de l'éducation ainsi qu'un répertoire de toutes les données publiées du recensement de 1981 sur l'éducation (titres de tableaux, numéros au Catalogue des publications et description des légendes utilisées).

Le statisticien en chef du Canada,  
I.P. Fellegi.

## REMERCIEMENTS

Les auteurs désirent exprimer leur gratitude pour l'aide apportée par S. D'Antoni et W. Clark de la Division de l'éducation, de la culture et du tourisme de Statistique Canada.

Ils remercient également le personnel de soutien de la Division des statistiques sociales, du logement et des familles, en particulier L. Lamadeleine, G. Gaulin, J. Lepage, ainsi que B. Burke.

Les auteurs sont aussi très reconnaissants au personnel de la Sous-section de la rédaction-révision et de la correction d'épreuves, dont le travail a considérablement facilité l'établissement du présent document.

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>Introduction</b>	7
Autres données sur l'éducation produites par Statistique Canada	7
Produits et services du recensement du Canada de 1981	9
Questions du recensement sur l'éducation	10
Aperçu historique des données du recensement sur l'éducation	10
Certains indicateurs sur le niveau de scolarité	24
<b>Figure</b>	
1. Sources des données de Statistique Canada sur l'éducation: Vue d'ensemble	8
2. Questions du recensement relatives aux études primaires et secondaires	11
3. Questions du recensement relatives aux études postsecondaires et aux "autres" études non universitaires	12
4. Questions du recensement relatives aux grades, certificats ou diplômes	13
5. Questions du recensement relatives à la fréquentation scolaire	14
6. Question du recensement relative au principal domaine d'études	15
7. Questions du recensement relatives à la formation professionnelle	16
8. Données du recensement du Canada sur le niveau de scolarité et la fréquentation scolaire, 1827-1986	17
<b>Inventaire des produits disponibles sur l'éducation, recensement de 1981</b>	31
Guide sommaire de référence	33
<b>Tableaux</b>	45
Tableaux principaux - scolarité	47
Série nationale	47
Série provinciale	47
Bandes sommaires et microfiches	48
Scolarité et caractéristiques économiques	49
Série nationale	49
Série provinciale	50
Bandes sommaires et microfiches	51
Scolarité et caractéristiques des familles et des ménages	52
Série nationale	52
Série provinciale	53
Bandes sommaires et microfiches	53
Scolarité et autres caractéristiques démographiques	54
Scolarité et Série des profils géographiques	55
Tableaux de scolarité de 1971-1976-1981	57
<b>Variables</b>	59

## INTRODUCTION

Le présent document a pour objet de grouper les renseignements que contiennent certains documents de référence et études analytiques portant sur les données du recensement du Canada sur l'éducation. Il s'agit d'un complément aux données et à l'information déjà publiées, y compris celles qui sont fournies dans les publications suivantes:

**Population: Fréquentation scolaire et niveau de scolarité**, recensement du Canada de 1981, n° 92-914 au catalogue (Volume 1, Série nationale), janvier 1984 (\$9.50).

**Dictionnaire du recensement de 1981**, recensement du Canada de 1981, pages 45-53, n° 99-901 au catalogue, mai 1982 (\$12.00).

**Population: Tableaux chronologiques de données sur l'éducation, recensement de 1971, 1976 et 1981**, recensement du Canada de 1981, n° 13-579 au catalogue (Hors Série), juin 1984 (\$8.85).

**Supplément aux "Tableaux chronologiques des données sur l'éducation, recensements de 1971, 1976 et 1981"**, recensement du Canada de 1981, n° 13-579S au catalogue (Hors Série), novembre 1985 (\$20.00).

**La scolarité au Canada**, recensement du Canada 1981, n° 99-938 au catalogue, février 1984 (\$5.50).

Mori, G.A., "Recensement de la population de 1981, (5<sup>e</sup> partie): Points saillants relatifs à l'éducation", dans *Revue statistique du Canada*, n° 11-003F au catalogue (vol. 58, n° 11), novembre 1983.

Mori, G.A., *Guide de l'utilisateur des données du recensement de 1976 sur l'instruction*, Document de travail (Série socio-culturelle) N° 1-DSC 79, février 1980.

**Dictionnaire des termes du recensement de 1971**, recensement du Canada de 1971, pages 8, 14, 34-35, n° 12-540 au catalogue, décembre 1972.

Statistique Canada, *Répertoire des bulletins sur la population et le logement, 1971*, Document de travail (Série générale) N° 1-GEN 79, pages 95-97, 199-214, 290, 346-348, mars 1979.

Les utilisateurs qui désirent entreprendre une étude approfondie des données du recensement sur l'éducation devraient consulter les publications précitées.

## **AUTRES DONNÉES SUR L'ÉDUCATION PRODUITES PAR STATISTIQUE CANADA**

Afin de pouvoir examiner les données sur l'éducation du recensement dans le contexte d'autres renseignements statistiques sur l'éducation, la figure 1 fournit un bref résumé des trois principales sources de données sur l'éducation de Statistique Canada; la Division de l'éducation, de la culture et du tourisme (DECT), l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population. Comme on peut le constater, il y a des différences assez importantes entre les données de ces trois sources. D'abord, pour ce qui est du champ d'observation et du genre de données, les données de la DECT portent sur les établissements d'enseignement et sur leurs effectifs au cours d'une année scolaire ou d'un semestre donné. Dans le cas de l'EPA, les données sont tirées d'un échantillon estimatif de 1% des statistiques de flux (c'est-à-dire la fréquentation) et de base (c'est-à-dire les effectifs) relatives au niveau de scolarité. Sur ces deux derniers points, il n'y a pas beaucoup de différence entre les données du recensement et celles de l'EPA. Toutefois, pour ce qui est du taux de sondage (qui détermine la fiabilité des données), les données de la DECT sont recueillies sur une base de 100% (pour la plupart), celles de l'EPA portent sur un échantillon de 1% et celles du recensement, sur un échantillon de 20%. Pour ce qui est du degré de précision concernant les programmes d'enseignement et les catégories de diplômés, les données de la DECT sont extrêmement précises et très détaillées. Les données de l'EPA fournissent une mesure générale des effectifs et de la fréquentation alors que les données du recensement sur l'éducation sont un peu plus détaillées que celles de l'EPA.

En ce qui concerne les autres variables prises en considération par ces trois sources, on peut voir que les données du recensement sont basées sur des variables géographiques plus détaillées que celles de la DECT ou de l'EPA. La même constatation s'applique aux variables démographiques, sociales et économiques. Autrement dit, il est possible de recouper les données du recensement sur l'éducation avec une vaste gamme de variables, et ce recoupement peut être étendu à de nombreuses combinaisons de variables géographiques.

Figure 1. Sources des données de Statistique Canada sur l'éducation: Vue d'ensemble

Comparaisons	Source		
	Division de l'éducation, de la culture et du tourisme (DECT)	Enquête sur la population active (EPA)	Recensement de la population
1. Champ d'observation	Établissements d'enseignement, étudiants, enseignants	Personnes âgées de 15 ans et plus(1)	Personnes âgées de 15 et plus(2)
2. Genre de données	Statistiques de flux (c.-à-d. effectifs scolaires)	Statistiques de flux et de base (fréquentation et effectifs)	Statistiques de flux et de base (fréquentation et effectifs)
3. Taux de sondage	Intégral (100%)	~1%	20%
4. Méthode de collecte	Déclaration de données administratives, enquêtes	Interviewers formés à l'EPA	Autodénombrement
5. Degré de précision	Données très spécifiques	Données générales	Données assez détaillées
6. Variables géographiques	Canada, provinces, établissements d'enseignement	Canada, provinces (C.P.)	Canada, provinces, régions urbaines et rurales, régions métropolitaines de recensement (RMR), agglomérations de recensement (AR), divisions de recensement (DR), secteurs de recensement (SR), secteurs de dénombrement (SD), côtés d'ilot (CI)
7. Autres variables	Âge, sexe	Âge, sexe, EPA, état matrimonial, etc.	Âge, sexe, état matrimonial, langue maternelle, logement, famille, ménage, mobilité, lieu de travail, profession, revenu, etc.
8. Fréquence des enquêtes	Annuelles, périodiques	Mensuelles, annuelles	5-10 ans (quinquennales/décennales)

- (1) Ne comprend pas les résidents du Yukon et des T. du N.-O., les membres des Forces armées canadiennes, les pensionnaires d'institution, ni les personnes demeurant dans les réserves indiennes.  
 (2) Ne comprend pas les pensionnaires d'institution.

Enfin, comme dernier point de comparaison, il est à noter que ce sont les données de l'EPA qui sont les plus actuelles, étant présentées sous forme d'estimations mensuelles et de moyennes annuelles. La collecte des données de la DECI se fait de façon annuelle et périodique. Par contre, les données du recensement ne sont recueillies qu'une fois tous les cinq ans.

Ceci résume les points forts et les faiblesses des données du recensement sur l'éducation par rapport à celles des deux autres sources. Les avantages que présentent les données du recensement sont surtout évidents dans certains domaines d'application; elles permettent, par exemple, d'effectuer des analyses détaillées par classement recoupé à l'échelle infraprovinciale. Toutefois, les données de la DECI et de l'EPA ont également leurs points forts, comme les renseignements détaillés sur les programmes d'enseignement qu'on peut tirer des données des enquêtes de la DECI et les estimations mensuelles actuelles qu'on peut établir à partir des données de l'EPA.

## PRODUITS ET SERVICES DU RECENSEMENT DU CANADA DE 1981

Les utilisateurs peuvent se référer à la publication portant le titre ci-dessus pour obtenir une description générale et une liste d'à peu près tous les produits et services du recensement du Canada de 1981 qui sont actuellement disponibles.

En examinant cette brochure, on constate que les données sur l'éducation sont présentées sous une multitude de formes et de classements recoupés. En fait, l'éducation est probablement une des variables du recensement qui fait l'objet du plus grand nombre de classements recoupés. Quelques-unes des principales catégories de recoupement sont données ci-après:

- Profession et niveau de scolarité
- Activité et niveau de scolarité
- Revenu et niveau de scolarité
- Mobilité et niveau de scolarité
- Caractéristiques culturelles (comme la langue, l'origine ethnique, la religion et le lieu de naissance) et niveau de scolarité
- Caractéristiques démographiques et familiales, et niveau de scolarité.

On peut aussi obtenir des classements recoupés des données sur l'éducation sous deux autres formes:

Bandes sommaires;  
Microfiches.

Par bandes sommaires, on entend des fichiers sur bande renfermant des tableaux de données recoupées lisibles par machine. On en trouve une brève description dans la brochure publicitaire "Bandes sommaires du recensement". Le principal avantage des bandes sommaires est qu'elles permettent d'effectuer d'autres manipulations ou recoupements des données. Il convient de noter cependant qu'une bande sommaire n'est pas un fichier de données individuelles et qu'on peut seulement en tirer des données agrégées ou présentées sous forme de matrice. Les données de bandes sommaires servent principalement au calcul de pourcentages, de taux, de rapports ou d'autres mesures analytiques qui sont utilisés dans la recherche en sciences sociales et l'établissement de politiques.

Les microfiches contiennent pratiquement les mêmes données que les bandes sommaires, mais en format réduit; elles ne sont pas lisibles par machine et, sur ce plan, s'inscrivent dans la même catégorie que les publications et autres produits imprimés. Toutefois, comme leur format est beaucoup plus réduit, elles représentent un moyen considérablement moins coûteux de stockage d'informations. Non seulement tous les renseignements imprimés sur papier, mais également tous les tableaux de bandes sommaires sont reproduits sur microfiches. Le coût d'une série complète de microfiches est de \$600, soit seulement 35% de celui des produits imprimés sur papier.

Le seul inconvénient est que l'utilisateur de microfiches doit avoir un lecteur et, autant que possible, une imprimante. Le coût d'un modèle courant (1986) varie entre \$1,500 et \$3,000.

Les bandes-échantillon à grande diffusion (BEGD) constituent une autre forme de diffusion des données du recensement et, en particulier, de celles qui ont trait à l'éducation. La BEGD regroupe une série de deux fichiers de microdonnées, dont l'un porte sur les particuliers et l'autre sur les familles et les ménages. Les fichiers de microdonnées BEGD sont des sous-échantillons tirés systématiquement des bases plus importantes de données 2A et 2B. Le fichier des particuliers représente un échantillon de 2% (10% dans le cas des données 2B) et le fichier des familles et des ménages, un échantillon de 1%. Le prix courant des deux fichiers précités est de \$300 et de \$600 respectivement.

Il existe un autre moyen de diffusion des produits du recensement non imprimés, c'est-à-dire les totalisations spéciales. Il s'agit de totalisations (ou autres sorties de données) qui sont produites à l'intention des utilisateurs selon les spécifications fournies par ces derniers, moyennant des frais. Les détails concernant la production de totalisations spéciales sont donnés à la page 123 de **Produits et services du recensement du Canada de 1981**.

## QUESTIONS DU RECENSEMENT SUR L'ÉDUCATION

Les figures 2 à 7 présentent une vue d'ensemble des questions sur l'éducation posées lors des quatre derniers recensements.

La première chose à noter est que les questions sur l'éducation suivent immédiatement la question visant à déterminer l'âge du recensé, ce qui signifie que seules les personnes qui étaient âgées de 15 ans et plus le jour du recensement devaient répondre aux questions sur l'éducation ainsi qu'aux questions subséquentes sur l'activité, la profession, l'activité économique, le lieu de travail, la mobilité, l'état matrimonial et la fécondité, et le revenu.

Diverses combinaisons ou représentations ont été dérivées à partir des questions de base du recensement sur l'éducation.

En règle générale, les données sur l'éducation sont réparties en trois catégories principales: études primaires et secondaires seulement, autres études non universitaires et études universitaires.

La catégorie des études primaires et secondaires seulement regroupe les personnes qui ont déclaré n'avoir suivi ni cours non universitaire, ni cours universitaire. La sous-catégorie des certificats d'écoles de métiers vise les personnes qui ont probablement obtenu un certificat (ou diplôme) ailleurs que dans un établissement d'enseignement, soit par apprentissage, soit par formation au travail; dans ce cas, les permis ou certificats sont émis par les ministères du Travail provinciaux ou par les syndicats.

La catégorie des autres études non universitaires regroupe les établissements traditionnels d'enseignement postsecondaire non universitaire comme les collèges communautaires, les CEGEP et les instituts techniques; elle comprend aussi la formation reçue dans le cadre de programmes de formation de la main-d'oeuvre et celle qui est dispensée par les centres de formation professionnelle ou les collèges commerciaux privés.

La catégorie de l'enseignement universitaire est définie de façon très précise et ne présente pas de problème d'interprétation.

## APERÇU HISTORIQUE DES DONNÉES DU RECENSEMENT SUR L'ÉDUCATION

L'évolution des questions relatives à l'éducation au cours de la période 1971-1986 est présentée dans les figures 2 à 7. La figure 8 fournit les différentes données sur le niveau de scolarité et la fréquentation scolaire qui ont été publiées depuis 1827.

C'est au cours du premier recensement décennal en 1870-1871, qu'on a tenté pour la première fois de mesurer le degré d'instruction de la population canadienne. La question alors posée visait à déterminer la capacité de lire et d'écrire des personnes de 20 ans et plus. La question posée au recensement de 1890-1891 était un peu plus détaillée et les personnes âgées de 10 à 19 ans ont été ajoutées à cet univers. De 1901 à 1931, la population visée incluait toutes les personnes de cinq ans et plus, et la question sur le degré d'instruction est demeurée la même pendant la période de 60 ans s'étendant de 1871 à 1931. En 1941, la question sur la capacité de lire et d'écrire a été supprimée et remplacée par la question sur le nombre total d'années de scolarité. En réalité, cette question a été posée pour la première fois au recensement quinquennal de 1936, mais seulement dans les trois provinces des Prairies, soit l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. En 1961, la question sur le niveau d'instruction a été modifiée. Il était d'abord question de la dernière année d'études, puis, pour la première fois, des études universitaires, à savoir du nombre d'années d'études et du grade obtenu. En 1971, plusieurs questions ont été ajoutées, y compris une question distincte portant sur les études universitaires et les autres études, ainsi que des questions sur le lieu d'achèvement de la dernière année d'études primaires ou secondaires, sur le genre de certificat ou de grade universitaire et sur les cours professionnels à plein temps achevés.



FIGURE 3. Questions du recensement relatives aux études postsecondaires et aux "autres" études non universitaires

1971

23. Combien d'années d'études avez-vous terminées depuis l'école secondaire?

	Aucune	1	2	3	4	5	6+
Université	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre (Consultez le Livret d'instructions.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

Comme la catégorie "Autre" avait un aspect plus ou moins "résiduel", elle pouvait donner lieu à l'inclusion de certains cas limites (par ex., cours par correspondance offerts dans certaines revues).

1981

32. Combien d'années d'études avez-vous terminées à l'université?

69  Aucune

70  Moins d'une année (de cours terminés)

71  Nombre d'années terminées

---

33. Combien d'années d'études avez-vous terminées dans un établissement autre qu'une université ou une école primaire ou secondaire? Comptez les années d'études dans des collèges communautaires, instituts techniques, CEGEP (enseignement général et professionnel), écoles de métiers et collèges commerciaux privés, écoles de sciences infirmières décernant un diplôme, etc. (Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

72  Aucune

73  Moins d'une année (de cours terminés)

74  Nombre d'années terminées

Élimine les personnes qui ont abandonné leurs études à mi-chemin.

1986

21. b) Combien d'années d'études avez-vous terminées à l'université?

64  Aucune

65  Moins d'une année (de cours terminés)

66  Inscrivez le nombre d'années terminées à l'université

Emphase axée sur le nombre d'années terminées à l'université.

c) Combien d'années d'études avez-vous terminées dans un établissement autre qu'une université ou une école secondaire ou primaire? Comptez les années d'études dans des collèges communautaires, instituts techniques, cégeps (enseignement général et professionnel), écoles de métiers et collèges commerciaux privés, écoles de sciences infirmières décernant un diplôme, etc. (Consultez le Guide)

01  Aucune

02  Moins d'une année (de cours terminés)

03  Inscrivez le nombre d'années terminées

1976

8. b) Combien d'années d'études de niveau universitaire avez-vous terminées? Comptez les cours de passage à l'université des collèges communautaires et des CEGEP (enseignement général).	c) Combien d'années de formation post-secondaire non universitaire avez-vous terminées dans un établissement d'enseignement? (par ex., école normale, école de sciences infirmières, collège communautaire (cours professionnel ou technique), CEGEP (cours professionnel), etc.)
<input type="radio"/> Aucune <input checked="" type="checkbox"/> 1 an ou moins 2 ans 3 ans 4 ans 5 ans 6 ans et plus	<input type="radio"/> Aucune <input checked="" type="checkbox"/> 1 an ou moins 2 ans 3 ans et plus <input checked="" type="checkbox"/>

Utilisé pour la première fois pour désigner la formation nécessitant un certificat d'études secondaires ou l'équivalent.

Signifiait un cours terminé et non l'abandon des études à mi-chemin.

N'inclut pas les cours de passage à l'université ni ceux qui sont donnés dans les CEGEP (général).

Reprise de la catégorie "résiduelle" utilisée en 1971.

FIGURE 4. Questions du recensement relatives aux grades, certificats ou diplômes

1971

Seulement les titres universitaires étaient demandés.      Seulement le grade, etc., le plus élevé était demandé.

24. Détenez-vous un certificat, diplôme ou grade universitaire?

Remplir le cercle qui indique le grade le plus élevé.

- Aucun certificat, diplôme ou grade universitaire
- Oui, certificat ou diplôme universitaire (inférieur au baccalauréat)
- Oui, baccalauréat
- Oui, premier diplôme permettant d'exercer une profession
- Oui, maîtrise ou licence, ou doctorat acquis (ex., D. Ph., D. Éd.)

1976

10. Quels sont les grades, certificats ou diplômes que vous détenez?

(Consultez le Livret d'instructions.)

- Aucun
- Certificat d'études secondaires
- Certificat ou diplôme non universitaire (par ex., obtenu dans une école normale, une école de sciences infirmières, un collège communautaire, un CEGEP)
- Certificat ou diplôme universitaire avant le baccalauréat
- Baccalauréat(s)
- Grade en médecine, art dentaire, médecine vétérinaire (M.D., D.D.S. ou D.M.D., D.M.V.)
- Maîtrise(s)
- Doctorat acquis (par ex., Ph.D.)

Pour que les personnes n'aient pas à déterminer eux-mêmes le grade, etc., le plus élevé, l'ensemble des titres qu'elles détiennent leur a été demandé.

Nouveau en 1976.

En 1971, faisait partie de la catégorie "premier diplôme permettant d'exercer une profession".

Distinction faite entre la maîtrise et le doctorat.

1981

On insiste de nouveau sur le fait que tous les titres détenus doivent être déclarés.

34. Quels grades, certificats ou diplômes détenez-vous? (Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

Cochez plus d'une case s'il y a lieu

- 75 Aucun
- 76 Certificat d'études secondaires
- 77 Certificat ou diplôme de métier
- 78 Autre certificat ou diplôme non universitaire (obtenu, par ex., d'un collège communautaire, CEGEP, institut technique, etc.)
- 79 Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
- 80 Baccalauréat(s) (par ex., B.A., B.Sc., B.A.Sc., LL.B.)
- 81 Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
- 82 Maîtrise(s) (par ex., M.A., M.Sc., M.Éd.)
- 83 Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (par ex., M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.)
- 84 Doctorat acquis (par ex., Ph.D., D.Sc., D.Éd.)

Nouveau en 1981.

Certaines combinaisons de titres seront incluses dans les résultats du recensement de 1981 (MED, TRNUC et CERBA).

1986

22. Quels grades, certificats ou diplômes détenez-vous? (Consultez le Guide)

Cochez plus d'une case s'il y a lieu

- 04 Aucun
- 05 Certificat d'études secondaires
- 06 Certificat ou diplôme de métier
- 07 Autre certificat ou diplôme non universitaire (obtenu, par ex., d'un collège communautaire, cégep, institut technique)
- 08 Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
- 09 Baccalauréat(s) (par ex., B.A., B.Sc., B.A.Sc., LL.B.)
- 10 Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
- 11 Maîtrise(s) (par ex., M.A., M.Sc., M.Éd.)
- 12 Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.)
- 13 Doctorat acquis (par ex., Ph.D., D.Sc., D.Éd.)

Répétition de 1981.

FIGURE 5. Questions du recensement relatives à la fréquentation scolaire

1971

Ecole ou université.

19. Avez-vous fréquenté une école ou l'université depuis septembre dernier?

Oui, à plein temps         Oui, cours du jour ou du soir à temps partiel     Non

À remarquer que la réponse "Oui" vient en premier.

1976

9. Avez-vous fréquenté un établissement d'enseignement à un moment quelconque depuis septembre dernier?

Non → Passez à la question 10

Oui, à plein temps

Oui, à temps partiel, cours du jour ou du soir

Quel genre d'établissement d'enseignement était-ce?

Primaire ou secondaire

Universitaire

Postsecondaire non universitaire

Certains recensés ont interprété cette question comme portant seulement sur les établissements d'enseignement supérieur.

Nouveau en 1976

1981

Remplace l'expression "établissement d'enseignement".

35. Avez-vous fréquenté une école, un collège ou une université à un moment quelconque depuis septembre dernier? (Tenez compte des écoles primaires ou secondaires, des écoles de métiers et des collèges commerciaux, des collèges communautaires, des instituts techniques, des CEGEP, etc.)

16. Cochez une seule case

01  Non

02  Oui, à plein temps

03  Oui, à temps partiel, cours du jour ou du soir

La partie (b) a été supprimée en 1981.

1986

Aucune question sur la fréquentation scolaire.

FIGURE 6. Question du recensement relative au principal domaine d'études

Ceci est une nouvelle question posée au recensement de 1986.

23. Quel était le principal domaine d'études de votre plus haut grade, certificat ou diplôme (sans compter les certificats d'études secondaires)? (Consultez le Guide)

(Par exemple, comptabilité, génie civil, histoire, secrétaire juridique, soudure.)

Si vous ne détenez aucun grade, certificat ou diplôme ou détenez un certificat d'études secondaires seulement, cochez ci-dessous.

14  ► Passez à la question 24

15

FIGURE 7. Questions du recensement relatives à la formation professionnelle

1971

25. Avez-vous **TERMINÉ**, à plein temps, un cours de formation professionnelle de trois mois ou plus?

*Ne comptez pas les cours universitaires ou du niveau secondaire.*

Oui, un cours d'apprentissage }  Non → **PASSEZ**  
 Oui, autre cours de formation } **À LA QUESTION 26**  
 professionnelle à plein temps

a) Décrivez le cours ou l'apprentissage le plus long

X X X X X X X X X X

(par ex., mécanique automobile, technologie de la chimie, dessin, dessin publicitaire, technique de la radiologie, comptabilité, coiffure...)

b) Combien de temps a duré le cours ou l'apprentissage?

3-5 mois       1-2 ans       Plus de 3 ans  
 6-12 mois       2-3 ans

c) Quand avez-vous terminé le cours ou l'apprentissage?

Avant 1946       1956-1960       1966-1968  
 1946-1955       1961-1965       1969-1971

En 1971, le coût du codage des réponses en toutes lettres concernant la formation professionnelle a constitué près de la moitié du coût total du codage de l'ensemble des données de 1971 sur la scolarité.

1976

Aucune question concernant la formation professionnelle.

1981

34. Quels grades, certificats ou diplômes détenez-vous?

(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

Cochez plus d'une case s'il y a lieu

75  Aucun

76  Certificat d'études secondaires

77  Certificat ou diplôme de métier

78  Autre certificat ou diplôme non universitaire (obtenu, par ex., d'un collège communautaire, CEGEP, institut technique, etc.)

79  Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat

80  Baccalauréat(s) (par ex., B.A., B.Sc., B.A.Sc., LL.B.)

81  Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat

82  Maîtrise(s) (par ex., M.A., M.Sc., M.Éd.)

83  Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (par ex., M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.)

84  Doctorat acquis (par ex., Ph.D., D.Sc., D.Éd.)

La réponse à cette question est utile lorsqu'on la combine avec celle qui détermine la profession (bien que la correspondance entre la formation et le genre de travail actuel ne soit pas univoque).

1986

22. Quels grades, certificats ou diplômes détenez-vous? (Consultez le Guide)

Cochez plus d'une case s'il y a lieu

04  Aucun

05  Certificat d'études secondaires

06  Certificat ou diplôme de métier

07  Autre certificat ou diplôme non universitaire (obtenu, par ex., d'un collège communautaire, cégep, institut technique)

08  Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat

09  Baccalauréat(s) (par ex., B.A., B.Sc., B.A.Sc., LL.B.)

10  Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat

11  Maîtrise(s) (par ex., M.A., M.Sc., M.Éd.)

12  Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.)

13  Doctorat acquis (par ex., Ph.D., D.Sc., D.Éd.)

Répétition de 1981.

FIGURE 8. Données du recensement du Canada sur le niveau de scolarité et la fréquentation scolaire, 1827-1986

Année(s) de recensement	Niveau de scolarité	Fréquentation scolaire
1827 (Bas Canada)	-	Établissement d'enseignement (couvents, collèges, écoles)
1842 (Haut Canada)	-	Nombre d'écoles, de collèges et d'académies Nombre d'élèves
1844 (Bas Canada)	-	Nombre de collèges, de couvents et d'académies Nombre d'élèves
1851-1852 (Haut et Bas- Canada)	-	Nombre d'écoles (publiques) Nombre d'élèves
1857 (Terre-Neuve)	-	Nombre d'écoles Nombre d'élèves
1860-1861 (Haut et Bas- Canada)	-	Fréquentation d'une école
1861 (Nouveau-Brunswick)	-	Nombre d'écoles
1861 (Nouvelle-Écosse)	-	Écoles rurales (Nouvelle- Écosse seulement)
1869 (Terre-Neuve)	-	Enfants fréquentant l'école, enfants ne fréquentant pas l'école, capacité de lire et d'écrire
1870-1871	Incapacité de lire et incapacité d'écrire (plus de 20 ans)	Fréquentation d'une école
1880-1881	-	Fréquentation d'une école Universités et collèges classiques Pensionnats pour jeunes filles Effectifs et "pension- naires"

FIGURE 8. Données du recensement du Canada sur le niveau de scolarité et la fréquentation scolaire, 1827-1986 - suite

Année(s) de recensement	Niveau de scolarité	Fréquentation scolaire
1890-1891	Capacité de lire et d'écrire, capacité de lire seulement, incapacité de lire ou d'écrire (groupes d'âge suivants: 10-19; 20-29; 30-39; 40-59; 60 et plus)	Universités et collèges classiques Pensionnats pour jeunes filles Effectifs et "pensionnaires"
1901	Capacité de lire et d'écrire, capacité de lire seulement, incapacité de lire ou d'écrire (5 ans et plus)  Connaissance de l'anglais et du français	Fréquentation scolaire de la population âgée de 5 ans et plus (5-10 ans, plus de 10) Nombre d'élèves pour des périodes de fréquentation de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et plus de 10 mois Écoles, collèges et universités
1911	Capacité de lire et d'écrire, capacité de lire seulement, incapacité de lire ou d'écrire (5 ans et plus)	Fréquentation scolaire selon le nombre de mois (1-3; 4-6; 7-9) pour les personnes de 5 ans et plus
1921	Capacité de lire et d'écrire, capacité de lire seulement, incapacité de lire ou d'écrire (pour les personnes de 5 ans et plus, par groupe d'âge, pour les personnes d'origine canadienne et les personnes ayant droit de vote)	Fréquentation scolaire selon le nombre de mois (1-3; 4-6; 7-9) pour les personnes de 5 ans et plus
1931	Capacité de lire et d'écrire, capacité de lire seulement, incapacité de lire ou d'écrire (pour les personnes de 5 ans et plus, par DR et par ville de 10,000 habitants et plus) pour les personnes d'origine canadienne, britannique et étrangère, par groupe d'âge, lieu de naissance, groupe racial	Fréquentation scolaire selon le nombre de mois (moins de 1; 1-3; 4-6; 7-9) pour les personnes âgées de 5 à 24 ans par province, DR et ville de 10,000 habitants et plus

FIGURE 8. Données du recensement du Canada sur le niveau de scolarité et la fréquentation scolaire, 1827-1986. - suite

Année(s) de recensement	Niveau de scolarité	Fréquentation scolaire
1936 (Recensement quinquennal des provinces des Prairies)	Nombre d'années de fréquentation scolaire (0; moins de 5; 5-8; 9; 10; 11; 12; 13-16; 17 et plus; non précisé)	
1941	Nombre total d'années de scolarité (0; 1-4; 5-6; 7; 8; 9; 10; 11; 12; 13-16; 17 et plus) selon la classifi- cation géographique type	Fréquentation scolaire(1) à un moment quelconque depuis septembre (oui/non) selon la classification géographique type
1951	Années de scolarité (aucune; 1-4; 5-7; 8; 9; 10; 11; 12; 13-16; 17 et plus; pour les personnes de 5 ans et plus) selon la classification	Fréquentation scolaire(2) à un moment quelconque depuis septembre 1950 (oui/non) pour les personnes de 5 ans et plus, selon la classification géographique type
1961	Dernière année d'études (aucune scolarité; maternelle; élémentaire 1-4, 5+; secondaire 1, 2, 3, 4, 5; université 1, 2, 3, 4+; grade univer- sitaire), selon la classification géogra- phique type	Fréquentation d'une école ou d'une université(3) depuis septembre (oui - n'importe quel cours régulier du jour/non), selon la classi- fication géographique type
1971 (échantillon de 1/3)	Dernière année d'études primaires ou secondaires (aucune scolarité; maternelle; 1; 2; 3; 4; 5; 6; 7; 8; 9; 10; 11; 12; 13) pour les personnes de 5 ans et plus	Fréquentation d'une école ou d'une université(4) depuis septembre (oui, à plein temps; oui, à temps partiel; cours du jour ou du soir; non) pour les personnes de 5 ans et plus
	Lieu d'achèvement de la dernière année d'études primaires ou secondaires (cette province; en dehors du Canada; aucune scolarité; autre province (précisez)) pour les personnes de 15 ans et plus	

(1) N'importe quel genre d'établissement d'enseignement.

(2) École ou université du système d'enseignement régulier.

(3) Ne comprend pas la fréquentation d'instituts techniques postsecondaires, d'écoles normales ou d'écoles de sciences infirmières non affiliées à une université, de collèges commerciaux privés, d'écoles de métiers ou d'écoles de formation professionnelle.

(4) Comprend la fréquentation d'instituts techniques, d'écoles normales, de collèges communautaires ou d'écoles de sciences infirmières non affiliées à une université, de collèges commerciaux privés, et d'écoles de métiers ou de formation professionnelle privées ou provinciales.

FIGURE 8. Données du recensement du Canada sur le niveau de scolarité et la fréquentation scolaire, 1827-1981 - suite

Année(s) de recensement	Niveau de scolarité	Fréquentation scolaire
1971 (suite)	<p>Années de scolarité (commencées ou achevées) depuis le secondaire</p> <p>Université (aucune scolarité, 1, 2, 3, 4, 5, 6+)</p> <p>Autres (aucune scolarité, 1, 2, 3+), pour les personnes de 15 ans et plus</p> <p>Plus haut grade universitaire, certificat ou diplôme, pour les personnes de 15 ans et plus</p> <p>Certificat universitaire inférieur au baccalauréat; baccalauréat; premier grade professionnel; maîtrise; doctorat acquis</p> <p>Cours professionnels à plein temps de trois mois ou plus achevés, pour les personnes de 15 ans et plus</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cours d'apprentissage</li> <li>- autre cours professionnel</li> </ul> <p>a) Description (réponse écrite codée)</p> <p>b) Durée du cours: 3-5, 6-12 mois; 1-2, 2-3, plus de 3 ans</p> <p>c) Date d'achèvement: avant 1946, 1946-1955, 1956-1960, 1961-1965, 1966-1968, 1969-1971</p>	<p>Fréquentation d'un établissement d'enseignement depuis septembre(5): (non/oui, à plein temps/oui, à temps partiel; cours du jour ou du soir)</p> <p>Genre d'établissement d'enseignement fréquenté</p> <p>Primaire/secondaire</p> <p>Universitaire</p> <p>Postsecondaire non universitaire</p>
<p>1976 (échantillon de 1/3, toutes les questions pour les personnes de 15 ans et plus)</p>	<p>Dernière année d'études primaires ou secondaires: aucune scolarité; maternelle; 1; 2; 3; 4; 5; 6; 7; 8; 9; 10; 11; 12; 13</p> <p>Années d'études achevées au niveau universitaire, y compris les programmes de passage à l'université et les cours dispensés dans les CEGEP (enseignement général) : aucune; 1 ou moins; 2; 3; 4; 5; 6 ou plus</p>	

(5) Cette question visait tous les "établissements d'enseignement". Toutefois, il s'est produit une erreur systématique de réponse qui a fait qu'un étudiant du secondaire sur trois n'a pas été inclus au nombre des personnes fréquentant l'école.

FIGURE 8. Données du recensement du Canada sur le niveau de scolarité et la fréquentation scolaire, 1827-1986 - suite

Année(s) de recensement	Niveau de scolarité	Fréquentation scolaire
1976 (suite)	<p>Années de formation postsecondaire non universitaire (par ex. écoles normales, écoles de sciences infirmières, collèges communautaires (enseignement professionnel ou technique), CEGEP (enseignement professionnel), etc.)</p> <p>Grades, certificats ou diplômes obtenus : aucun; certificat d'études secondaires; certificat non universitaire; certificat universitaire avant le baccalauréat; baccalauréat, grade en médecine; maîtrise; doctorat acquis</p>	
1981 (échantillon de 1/5, toutes les questions pour les personnes de 15 ans et plus)	<p>Dernière année d'études primaires ou secondaires : aucune scolarité ou maternelle seulement; 1; 2; 3; 4; 5; 6; 7; 8; 9; 10; 11; 12; 13 ou plus</p> <p>Nombre d'années d'études universitaires : moins d'un an (de cours terminés); 1; 2; 3; 4; 5; 6; 7; 8; 9; 10; 11-15</p> <p>Nombre d'années d'autres études non universitaires (collèges communautaires, instituts de technologie, CEGEP (général et professionnel), écoles de métiers privées, collèges commerciaux privés, écoles de sciences infirmières décernant des diplômes, etc.): moins d'un an (de cours terminés); 1; 2; 3; 4 ou plus</p>	<p>Fréquentation d'une école, d'un collège ou d'une université à un moment quelconque depuis septembre(6): non/oui, à plein temps/oui, à temps partiel, cours du jour ou du soir</p>

(6) Fréquentation de tout genre d'établissement d'enseignement, y compris les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les instituts ou collèges techniques, les écoles de métiers ou les écoles de formation professionnelle publiques ou privées.

FIGURE 8. Données du recensement du Canada sur le niveau de scolarité et la fréquentation scolaire, 1827-1986 - suite

Année(s) de recensement	Niveau de scolarité	Fréquentation scolaire
1981 (suite)	Grades, certificats ou diplômes obtenus (aucun; certificat d'école secondaire; certificat d'école de métiers; autre certificat non universitaire; certificat universitaire avant le baccalauréat; baccalauréat; certificat universitaire supérieur au baccalauréat; maîtrise; diplôme en médecine; doctorat acquis)	
1986 (échantillon de 1/5, toutes les questions pour les personnes de 15 ans et plus)	Dernière année d'études primaires ou secondaires: 1; 2; 3; 4; 5; 6; 7; 8; 9; 10; 11; 12; 13 ou plus; aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle	
	Nombre d'années d'études universitaires : moins d'un an (de cours terminés); 1; 2; 3; 4; 5; 6; 7; 8; 9; 10; 11-15	
	Nombre d'années d'autres études non universitaires (collèges communautaires, instituts de technologie, CEGEP (général et professionnel), écoles de métiers privées, collèges commerciaux privés, écoles de sciences infirmières décernant des diplômes, etc.): moins d'un an (de cours terminés); 1; 2; 3; 4 ou plus	
	Grades, certificats ou diplômes obtenus (aucun; certificat d'école secondaire; certificat d'école de métiers; autre certificat non universitaire; certificat universitaire avant le baccalauréat; baccalauréat; certificat universitaire supérieur au baccalauréat; maîtrise; diplôme en médecine; doctorat acquis)	

FIGURE 8. Données du recensement du Canada sur le niveau de scolarité et la fréquentation scolaire, 1827-1986 - fin

Année(s) de recensement	Niveau de scolarité	Fréquentation scolaire
1986 (suite)	Principal domaine d'études (indique le principal domaine d'études du plus haut grade, certificat ou diplôme obtenu ( <b>sans compter</b> les certificats d'études secondaires). Ceci est une variable codée (codes de 3 chiffres) avec environ 475 unités de groupes).	

En 1976, les secteurs universitaire et non universitaire ont fait l'objet de questions distinctes et la question sur les grades, certificats ou diplômes a été élargie. En 1981 et 1986, les questions étaient plus ou moins semblables à celles qui ont été posées en 1976 (avec de légères modifications).

En 1986, la question sur la fréquentation scolaire n'a pas été posée. Par contre, une nouvelle question fut ajoutée, question qui demandait aux personnes d'inscrire le principal domaine d'études de leur plus haut grade, certificat ou diplôme obtenu (sans compter les certificats d'études secondaires).

Les bulletins chronologiques (n° 13-579 et 13-579S au catalogue) sont un exemple de la mesure dans laquelle des comparaisons efficaces peuvent être effectuées à l'aide de certaines données des recensements de 1971, 1976 et 1981.

D'autres utilisations et applications des données du recensement sur l'éducation sont décrites dans la section ci-après, intitulée "Certains indicateurs sur le niveau de scolarité".

## CERTAINS INDICATEURS SUR LE NIVEAU DE SCOLARITÉ

Certains indicateurs du niveau d'instruction, qu'on peut obtenir à partir de la base de données des recensements de 1971, 1976, 1981 et 1986 et ceux à venir sont présentés ci-dessous. L'avantage principal de ces indicateurs, c'est qu'ils permettent de résumer, de synthétiser ou de transformer les données du recensement portant sur le niveau d'instruction, de manière à en faire ressortir les points saillants et les éléments essentiels. Le choix d'utiliser tel ou tel indicateur dépend en grande partie de la population ou de la sous-population observée. Par exemple, du point de vue des groupes de revenus, le nombre médian d'années de scolarité pourrait constituer un indicateur approprié; si on examine, par contre, certains groupes de professions, le nombre de grades par groupe de 100 habitants pourrait être une donnée plus intéressante. Par ailleurs, pour le groupe d'âge de 15 à 24 ans par exemple, on voudra peut-être disposer d'un indicateur de la fréquentation scolaire à plein temps, tandis que pour le groupe des 25 à 44 ans, on préférera sans doute connaître le taux de fréquentation scolaire à temps partiel. Ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est le lien entre l'indicateur de niveau d'instruction et le sous-groupe de la population en cause (groupe de revenus, taille de la famille, composition de la famille, groupe d'âge-sexe, profession, population active, activité économique, mobilité, fécondité, état matrimonial, nuptialité, langue, religion, immigration, groupe ethnique ou secteur géographique).

De façon générale, les indicateurs du niveau d'instruction appartiennent à deux catégories principales: les mesures de tendance centrale comme la médiane et la moyenne (et, dans une moindre mesure, le mode) et les taux ou les ratios (aussi appelés indices), qui consistent à exprimer le rapport entre deux ensembles (ou plus) de données connexes. Voici donc une liste non exhaustive de certains indicateurs du niveau d'instruction qu'on peut établir à partir de la base de données du recensement.

### I. Mesures de tendance centrale

#### a) Moyenne

La moyenne correspond à la moyenne arithmétique pondérée du nombre d'années de scolarité achevées par les membres d'une population donnée(1). Le calcul de la moyenne présente quelques légères complications au moment d'inclure les années d'études universitaires et d'autres non universitaires, car on doit alors tenir compte d'une catégorie correspondant à "moins d'un an de cours terminés". Les trois variables de niveau d'instruction (universitaire, autres études non universitaires et primaire-secondaire) présentent également des difficultés du fait qu'elles comportent une catégorie supérieure ouverte ("ou plus") en ce qui a trait au nombre d'années. La méthode recommandée consiste à attribuer la valeur 1/2 à la catégorie "moins d'un an", la valeur 1 1/2 à la catégorie supérieure du niveau primaire-secondaire, la valeur 2 à la catégorie "6 ans ou plus" du niveau universitaire et la valeur 1 à la catégorie "4 ans ou plus" des autres études non universitaires.

(1) La moyenne arithmétique d'un ensemble de valeurs  $X_1, X_2, X_3, \dots, X_n$  est égale à leur somme divisée par leur nombre, c'est-à-dire:

$$\bar{X} = \frac{1}{n} \sum_{j=1}^n X_j$$

## b) Médiane

La médiane est, par définition, la valeur d'une variable au-dessous de laquelle se trouve la moitié des effectifs, et au-dessus de laquelle se trouve l'autre moitié<sup>(2)</sup>. On utilise, pour le calcul de la médiane, les mêmes conventions de calcul que pour la moyenne, c'est-à-dire que la valeur 1/2 est attribuée si la classe médiane tombe dans la catégorie "moins d'un an"; en outre, dans les cas très rares où la médiane tombe dans une catégorie supérieure ouverte, on attribue des valeurs identiques à celles qui servent au calcul de la moyenne. Pour faciliter le calcul, on suppose que la distribution est uniforme à l'intérieur de la classe médiane. En réalité, toutefois, cette distribution est plus vraisemblablement asymétrique ou normale, mais comme il est difficile de la connaître exactement, l'hypothèse simplificatrice de linéarité est justifiée.

La médiane et la moyenne sont les mêmes si la distribution est parfaitement normale. La médiane est cependant moins sensible aux asymétries que ne l'est la moyenne. La médiane est en outre plus simple à calculer avec des données groupées, et elle constitue sans doute l'indicateur le plus répandu pour mesurer le niveau d'instruction.

Une valeur fractionnaire de la médiane, par exemple 9.5 années de scolarité, signifie, sous l'hypothèse de linéarité, que la moitié de la population a moins de 9.5 années de scolarité, tandis que l'autre moitié en a plus de 9.5.

## c) Mode et milieu de l'étendue

Le mode est la valeur de la variable qu'on rencontre le plus souvent dans la population, c'est-à-dire la valeur la plus fréquente. Une même distribution peut comporter plusieurs modes. Le milieu de l'étendue, pour un ensemble de valeurs  $X_1, X_2, \dots, X_m$ , est la valeur  $1/2 (X_m + X_1)$ , c'est-à-dire la moyenne de la valeur la plus élevée et de la valeur la plus basse.

Le mode et le milieu de l'étendue peuvent tous deux être déterminés directement à partir des distributions indiquées ci-dessous pour la moyenne et la médiane. Ces mesures s'appliquent surtout aux populations de petite taille, qui présentent peu de variation.

La liste ci-dessous présente cinq indicateurs du niveau d'instruction, pour lesquels on peut donner la moyenne, la médiane, le mode ou le milieu de l'étendue. Dans le tableau qui suit, on propose des acronymes qui pourraient être utilisés dans un logiciel d'extraction.

Années de fréquentation d'une école primaire ou secondaire (basé sur HGRAD);

années du plus haut niveau de scolarité commencé ou achevé (basé sur le niveau de scolarité - 32);

nombre total d'années de scolarité (basé sur la somme de HGRAD, de PS\_OT et de PS\_UV);

années d'autres études non universitaires terminées (basé sur PS\_OT);

années d'université terminées (basé sur PS\_UV).

(2) Pour un effectif total de  $2N + 1$ , la médiane est la valeur correspondant à l'élément  $N + 1$ ; pour un effectif total de  $2N$ , la médiane est la moyenne des valeurs correspondant aux éléments  $N$ , et  $N + 1$ .

## Acronymes proposés pour les indicateurs sur le niveau de scolarité

Indicateurs	Moyenne	Médiane	Mode	Milieu de l'étendue
Variables	MEAN	MDN	MOD	MID
HGRAD HG	MEANHG	MDNHG	MODHG	MIDHG
Niveau de scolarité - 32 HL	MEANHL	MDNHL	MODHL	MIDHL
HGRAD + PS_UV + PS_OT TOT	MEANTOT	MDNTOT	MODTOT	MIDTOT
PS_OT OT	MEANOT	MDNOT	MODOT	MIDOT
PS_UV UV	MEANUV	MDNUV	MODUV	MIDUV

## II. Taux, ratios et indices(3)

- a) L'indice de scolarité spécifique (RREI). Cet indice est défini comme le nombre de personnes ayant fréquenté l'université par groupe de 100 personnes n'ayant pas étudié au-delà de la 8<sup>e</sup> année:

$$SEI = \frac{\sum PS_{UV} > 0}{\sum HGRAD < 9*} \times 100$$

\* Exclut les personnes qui ont fréquenté l'université, c'est-à-dire que les personnes pour lesquelles PS\_UV > 0 et HGRAD < 9 sont incluses dans le numérateur.

Cet indicateur s'applique surtout aux unités géographiques comme les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les divisions de recensement (DR); sa valeur se situe normalement entre 5 et 70. Plus l'indice est élevé, plus grande est la concentration de personnes qui ont fait au moins quelques études universitaires. En 1971, le RREI était le plus élevé dans les RMR de Calgary, d'Ottawa-Hull et de Victoria (59, 57 et 55 respectivement), tandis qu'il était le plus faible dans les RMR de Sudbury, de Thunder Bay et de Chicoutimi (19, 19 et 18 respectivement).

Cet "indice du niveau de scolarité" peut être généralisé en fonction de tout groupe approprié au numérateur et au dénominateur. L'indice général d'instruction (GEI) peut être exprimé comme suit:

$$GEI = \frac{C_a^{g+n}}{C_a^{b+z}} K$$

où

$C_a^{g+n}$  = Personnes d'âge a qui ont terminé l'année g ou une année supérieure (n)

$C_a^{b+z}$  = Personnes d'âge a qui ont terminé l'année b ou une année inférieure (z)

K = Constante (100, 1,000, ou 100,000)

(3) D'après *The Method and Materials of Demography*, volume 1, par Henry S. Shryock, Jacob S. Siegel et associés (U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census), U.S. Government Printing Office, troisième impression (1975), chapitre 11: Educational Characteristics; et *Education and Population*, Helmut V. Muhsam, éditeur, International Union for the Scientific Study of Population, 1975, annexe: *The Methodology of Educational Demography*, par Charles B. Nam.

## b) Taux de fréquentation (à plein temps)

## (i) Taux de fréquentation brut (FTCAR)

$$FTCAR = \frac{e}{p} K$$

e = Nombre de personnes de 15 à 24 ans fréquentant l'école à plein temps à tous les niveaux

p = Population totale des 15 à 24 ans dans la région visée

K = Constante (100, 1,000 ou 100,000)

## (ii) Taux de fréquentation par groupe d'âge\*\* (FTASP)

$$FTASP = \frac{e_a}{p_a} K$$

e<sub>a</sub> = Nombre de personnes fréquentant l'école à plein temps dans le groupe d'âge a

p<sub>a</sub> = Population du groupe d'âge a

K = Constante (100, 1,000 ou 100,000)

\*\* Ce taux peut également être exprimé par groupe d'âge-sexe.

## (iii) Taux de fréquentation normalisé par groupe d'âge (FTAST)

$$FTAST = \frac{e_a/p_a \cdot P_{sa}}{P_s} K$$

e<sub>a</sub> = Nombre de personnes fréquentant l'école à plein temps dans le groupe d'âge a

p<sub>a</sub> = Population du groupe d'âge a

P<sub>sa</sub> = Population type du groupe d'âge a

P<sub>s</sub> = Population type totale

K = Constante (100, 1,000 ou 100,000)

## c) Taux de fréquentation (à temps partiel)

On peut, simplement par substitution, appliquer à la fréquentation à temps partiel les trois taux établis ci-dessus pour la fréquentation à plein temps. Ainsi:

PTCAR  
PTASP  
PTAST

sont les équivalents des taux ci-dessus pour la fréquentation à temps partiel.

Les chiffres de la fréquentation à plein temps, tout comme ceux de la fréquentation à temps partiel, peuvent être extraits de la variable ATENDR.

## d) Niveaux atteints

(i) Proportion d'un groupe d'âge ayant atteint un niveau particulier (SGYAR)

$$SGYAR = \frac{C_a^g}{P_a} K$$

$C_a^g$  = Nombre de personnes d'âge a qui ont terminé l'année g d'après le plus haut niveau de scolarité (32) ou HGRAD

$P_a$  = Population d'âge a

K = Constante (100, 1,000 ou 100,000)

Cet indicateur mesure la proportion de la population qui a atteint un nombre exact d'années de scolarité. Il est préférable d'exclure du calcul la population qui fréquente un établissement d'enseignement à plein temps, car ce taux porte sur les années terminées, c'est-à-dire le niveau de scolarité final atteint.

(ii) Proportion d'un groupe d'âge ayant atteint un niveau particulier ou un niveau supérieur (CGYAR)

$$CGYAR = \frac{C_a^{g+n}}{P_a} K$$

$C_a^{g+n}$  = Nombre de personnes d'âge a qui ont terminé l'année g ou une année supérieure (n), d'après le plus haut niveau de scolarité (32) ou HGRAD

$P_a$  = Population d'âge a

K = Constante (100, 1,000 ou 100,000)

Il s'agit d'un indicateur plus général du niveau d'instruction d'une population. Il mesure la proportion de la population d'âge a qui a atteint l'année g ou une année supérieure, ou encore la proportion de la population qui a au moins terminé une année d'études.

## e) Titres scolaires

(i) Doctorats acquis pour 100, 1,000 ou 100,000 habitants (EDR)

$$EDR = \frac{ed}{p} K$$

ed = Nombre de doctorats acquis d'après DGREE

p = Population

K = Constante (100, 1,000 ou 100,000)

(ii) Grades universitaires pour 100, 1,000 ou 100,000 habitants (UDR)

$$UDR = \frac{ud}{p} K$$

ud = Nombre de personnes ayant obtenu un baccalauréat ou un grade supérieur d'après DGREE (les certificats universitaires supérieurs au baccalauréat sont inclus)

p = Population

K = Constante (100, 1,000 ou 100,000)

(iii) Certificats du secondaire ou d'un niveau supérieur pour 100, 1,000 ou 100,000 habitants (SC + R)

$$SC + R = \frac{sc}{p} K$$

sc = Nombre de personnes ayant obtenu un certificat du secondaire ou un certificat, diplôme ou grade d'un niveau supérieur

p = Population

K = Constante (100, 1,000 ou 100,000)

(iv) Total des diplômes de médecine pour 100, 1,000 ou 100,000 habitants (MEDR)

$$MEDR = \frac{med}{p} K$$

med = Nombre total de personnes ayant un diplôme de médecine d'après MED

p = Population

K = Constante (100, 1,000 ou 100,000)

**INVENTAIRE DES PRODUITS DISPONIBLES SUR L'ÉDUCATION, RECENSEMENT DE 1981**

## Guide sommaire de référence

Mnemonic	Variable
1. AGE	Groupes d'âge
2. (Age & ATENDR)	Groupes d'âge et fréquentation scolaire
3. (Age & ATENDR & LABFOR)	Groupes d'âge, fréquentation scolaire et activité
4. AIHLS	Revenu moyen selon le plus haut niveau de scolarité
5. ATENDR	Fréquentation scolaire
6. BIRTPL	Lieu de naissance
7. CLWOK	Statut professionnel
8. DEIND	Activité économique détaillée
9. DEOCC	Professions détaillées
10. DGREER	Plus haut grade, certificat ou diplôme
11. EMPINC	Tranches de revenu de l'emploi en 1980
12. ETHNIC	Origine ethnique
13. FAMST	Structure de la famille
14. FERT	Fécondité
15. HGETV	Plus haut niveau atteint à l'école primaire ou secondaire et certificats professionnels/d'école de métiers
16. HGRADR	Plus haut niveau d'études primaires ou secondaires
17. HHINC	Tranche de revenu du ménage en 1980
18. HLANG	Langue parlée à la maison
19. HLOS	Plus haut niveau de scolarité
20. (HLSC & AGEW)	Plus haut niveau de scolarité et âge de l'épouse
21. HLSCB	Plus haut niveau de scolarité de l'époux
22. (HLSCB & HLSCW)	Plus haut niveau de scolarité de l'époux ou de l'épouse
23. HLSCP	Plus haut niveau de scolarité du parent seul
24. HUCOD	Plus haut certificat ou grade universitaire
25. IMMYEAR	Période d'immigration
26. INCG	Tranches de revenu des particuliers en 1980
27. IND	Divisions d'activité économique
28. LABFOR	Activité
29. (LABFOR & OCC)	Activité et profession
30. MARST	État matrimonial
31. MDYRS	Nombre médian d'années d'études
32. MEDR	Diplôme en médecine
33. MOB	Mobilité
34. MTONG	Langue maternelle
35. NONFINC	Tranches de revenu des personnes hors famille de 15 ans et plus en 1980
36. (NUM & AGECH)	Nombre et groupes d'âge des enfants à la maison
37. OCC81	Professions - Grands groupes
38. OCC81/OCC71	Professions - Grands groupes (1981/1971)
39. OFFLANG	Langue officielle
40. PEAGIM	Période d'immigration selon l'âge à l'immigration
41. PEDEA	Province de résidence
42. PRES	Présence d'enfants
43. PSOTR	Nombre d'années d'études non universitaires
44. PSUVR	Années d'études universitaires
45. RELIGION	Religion
46. RES76	Lieu de résidence en 1976
47. SEX	Sexe
48. (SEX & AGE & HLSCP)	Le sexe, l'âge et le plus haut niveau de scolarité du parent seul
49. TRNUCR	Certificats ou diplômes d'une école de métiers et d'autres études non universitaires
50. UNIDET	Autres études non universitaires détaillées
51. WORKACT	Travail en 1980
52. WORKACT 70/80	Travail en 1970/1980
53. 1980 INC	Tranches de revenu en 1980
54. 1980 FAM	Tranches de revenu de la famille

## Guide sommaire de référence - suite

Variables		Géographie	Section
Souches	Titres de colonnes		
1. ATENDR(3), SEX(3) - Pop. 15+	HLOS(11)	C.P., urbaine, rurale	I(i) - Tableau 1 (92-914)
2. HLOS(28) - Pop. 15+	ATENDR(3A), SEX(3)	C.P.	I(i) - Tableau 2 (92-914)
3. AGE(8A), SEX(3) - Pop. 15+	HLOS(11)	C.P.	I(i) - Tableau 3 (92-914)
4. ATENDR(3), SEX(3) - Pop. 15+	DGREER(11)	C.P.	I(i) - Tableau 4 (92-914)
5. HLOS(10), SEX(3) - Pop. 15+	TRNUCR(8)	C.P.	I(i) - Tableau 5 (92-914)
6. PSOTR(5), AGE(5), SEX(3) - Pop. 15+	TRNUCR(11)	C.P.	I(i) - Tableau 6 (92-914)
7. ATENDR(3), HGRADR(3), SEX(3) - Pop. 15+	PSOTR(8)	C.P.	I(i) - Tableau 7 (92-914)
8. HLOS(23), AGE(5) - Pop. 15+	ATENDR(4), SEX(3A)	C.P.	I(i) - Tableau 8 (92-914)
9. HLOS(11) - Pop. 15+ - (Ne fréquentant pas l'école à plein temps)	AGE(8A), SEX(3)	C.P.	I(i) - Tableau 9 (92-914)
10. Certaines caractéristiques sociales* - Pop. 15+ (Fréquentant l'école à plein temps)	HLOS(11)	C.P.	I(i) - Tableau 10 (92-914)
11. Certaines caractéristiques sociales** - Pop. 15+ (Ne fréquentant pas l'école à plein temps)	HLOS(11)	C.P.	I(i) - Tableau 11 (92-914)
12. Sex(3) - Pop. 15+	HLOS(11)	DR	I(ii) - Tableau 11 (93-925 - 93-936)
13. AGE(4A), SEX(3) - Pop. 15+ (Fréquentant l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR 50,000+	I(ii) - Tableau 12 (93-925 - 93-936)
14. AGE(8A), SEX(3) - Pop. 15+ (Ne fréquentant pas l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR 50,000+	I(ii) - Tableau 13 (93-925 - 93-936)

\* BIRTPL (5), IMMYEAR (6A), ETHNIC (17), RELIGION (17), MTONG (13), OFFLANG (4), HLANG (13).

\*\* BIRTPL (5) PEAGIM (15), ETHNIC (17), RELIGION (17), MTONG (13), HLANG (13), OFFLANG (4).

## Guide sommaire de référence - suite

Variables		Géographie	Section
Souches	Titres de colonnes		
15. Sex(3) - Pop. 15+	HLOS(11)	SDR - 10,000+	I(ii) - Tableau 14 (93-925 - 93-936)
16. Population 15+	ATENDR(3), SEX(3)	DR	I(ii) - Tableau 15 (93-925 - 93-936)
17. Population 15+	ATENDR(3), SEX(3)	SDR 10,000+	I(ii) - Tableau 16 (93-925 - 93-936)
18. ATENDR(4), SEX(3) - Pop. 15+	HLOS(11)	SD, SR	I(iii) - Tableau 48
19. ATENDR(2), SEX(3) - Pop. 15+	DGREER(11)	SR	I(iii) - Tableau 49
20. Certaines caractéristiques sociales*** - Pop. 15+	HLOS(5A), SEX(3)	SDR	I(iii) - Tableau 50
21. ATENDR(3), SEX(3) - Pop. 15+	HLOS(21)	C.P.	I(iii) - Tableau 228
22. ATENDR(8), SEX(3) - Pop. 15+	HLOS(18)	C.P.	I(iii) - Tableau 229
23. UNIDET(136) - Derivé - Pop. 15+	ATENDR(3), SEX(3)	C.P.	I(iii) - Tableau 230
24. OCCB1(15) - Pop. 15+	SEX(3), MEDR(4)	C.P.	I(iii) - Tableau 231
25. SEX(3), ATENDR(3) - Pop. 15+	HGRADR(14)	C.P.	I(iii) - Tableau 232
26. SEX(3), ATENDR(3) - Pop. 15+	PSUVR(8)	C.P.	I(iii) - Tableau 233
27. TRNUCR & DGREER(50) - Pop. 15+	ATENDR(3), SEX(3)	C.P.	I(iii) - Tableau 245
28. HLOS(32) - Pop. 15+	AGE(10A), SEX(3)	C.P., urbaine, rurale	I(iii) - Tableau 234
29. ATENDR(6), SEX(3) - Pop. 15+	AGE(19)	C.P., urbaine rurale	I(iii) - Tableau 235
30. HLOS(29) - Pop. 15+	ATENDR(3), SEX(3)	RMR, AR, noyau urbani- sé et ban- lieue avec composantes	I(iii) - Tableau 236

\*\*\* BIRTPL (6), PEAGIM (10), ETHNIC (8), MTONG (13), HLANG (13), OFFLANG (4).

## Guide sommaire de référence - suite

Variables		Géographie	Section
Souches	Titres de colonnes		
31. ATENDR(3), SEX(3) - Pop. 15+	DGREER(11)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 237
32. HLOS(10), SEX(3) - Pop. 15+	TRNUCR(8)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 238
33. SEX(3), ATENDR(2) - Pop. 15+	HGRADR(14)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 241
34. SEX(3), ATENDR(2) - Pop. 15+	PSUVR(8)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 242
35. BIRTPL(6) - Pop. 15+ (Fréquentant l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 239
PEAGIM(16) - Pop. 15+ (Fréquentant l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 239
ETHNIC(17) - Pop. 15+ (Fréquentant l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 239
RELIGION(17) - Pop. 15+ (Fréquentant l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 239
MTONG(13) - Pop. 15+ (Fréquentant l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 239
HLANG(13) - Pop. 15+ (Fréquentant l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 239

## Guide sommaire de référence - suite

Variables			
Souches	Titres de colonnes	Géographie	Section
OFFLANG(4) - Pop. 15+ (Fréquentant l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 239
36. BIRTPL(6) - Pop. 15+ (Ne fréquentant pas l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 240
IMMYEAR(7A) - Pop. 15+ (Ne fréquentant pas l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 240
PEAGIM(16) - Pop. 15+ (Ne fréquentant pas l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 240
ETHNIC(17) - Pop. 15+ (Ne fréquentant pas l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 240
RELIGION(17) - Pop. 15+ (Ne fréquentant pas l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 240
MTONG(13) - Pop. 15+ (Ne fréquentant pas l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 240
HLANG(13) - Pop. 15+ (Ne fréquentant pas l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 240
OFFLANG(4) - Pop. 15+ (Ne fréquentant pas l'école à plein temps)	HLOS(11)	RMR, AR, noyau urbanisé et banlieue avec composantes	I(iii) - Tableau 240
37. HLOS(5A) - Pop. 15+ (Fréquentant l'école à plein temps)	AGE(4), SEX(3)	DR	I(iii) - Tableau 243

## Guide sommaire de référence - suite

Variables		Géographie	Section
Souches	Titres de colonnes		
38. AGE(5), SEX(3) - Pop. 15+ (Ne fréquentant pas l'école à plein temps)	HLOS(11)	DR	I(iii) - Tableau 244
39. AGE(4,4A,7C), HLOS(8C), ATENDR(4B) - Pop. 15+	LABFOR(8), SEX(3) Géographie	C.P.	II(i) - Tableau 3 (92-915)
40. ATENDR(4A), SEX(3C), AGE(4A) - Pop. 15+ (qui a travaillé en 1980)	WORKACT(20) Géographie	C.P.	II(i) - Tableau 2 (92-916)
41. DEOCC(695), SEX(2) - Population active 15+	AGE(16), HLOS(8A)	Canada	II(i) - Tableau 3 (92-917)
42. DEOCC(695), SEX(2) - Population active 15+	DGREER(7), AGE(4), ATENDR(2)	Canada	II(i) - Tableau 4 (92-917)
43. DEIND(390), SEX(2) - Population active 15+	HLOS(8A)	Canada	II(ii) -Tableau 4 (92-921)
44. DEIND(390) - Population active 15+	DGREER(7), AGE(4), ATENDR(2)	Canada	II(i) - Tableau 5 (92-921)
45. AGE(5B), ATENDR(3), SEX(3), DGREER(7) - Population active 15+ (Ne fréquentant pas l'école à plein temps)	MOB(8)	C.P.	II(i) - Tableau 4 (92-926)
46. PEDEA(12), ATENDR(3B), DGREER(7) - Migrants 15+ (Actifs/Ne fréquentant pas l'école à plein temps)	RES76(13), SEX(2A)	C.P.	II(i) - Tableau 5 (92-926)
47. SEX(3C), HLOS(7), INCG(17,17A) - Pop. 15+	Géographie	C.P.	II(i) - Tableau 7 (92-928)
48. SEX(3C), AGE(8), INCG(17,17A,20) - Pop. 15+	HLOS(7)	Canada	II(i) - Tableau 8 (92-928)
49. SEX(2), DEOCC(693) - Pop. 15+ (qui a travaillé à plein temps toute l'année en 1980)	DGREER(6), AGE(4), EMPINC(2)	Canada	II(i) - Tableau 2 (92-930)
50. SEX(2), AGE(7), HLOS(8B,11A), EMPINC(19B,19C) - Pop. 15+ (qui a travaillé en 1980)	Géographie	C.P.	II(i) - Tableau 1 (92-931)
51. HLOS(8A), ATENDR(1) - Pop. 15+	LABFOR(8), SEX(3) Géographie	DR	II(ii) -Tableau 4 (93-961 - 93-972)

## Guide sommaire de référence - suite

Variables		Géographie	Section
Souches	Titres de colonnes		
52. AGE(4C), HLOS (8A), ATENDR (1) - Pop. 15+	LABFOR(8), SEX(3) Géographie	RMR	II(ii) -Tableau 5 (93-961 - 93-972)
53. DEOCC(695), SEX(2) - Population active 15+	AGE(16), HLOS(8A)	Provinces	II(ii) -Tableau 9 (93-961 - 93-972)
54. DEOCC(695), SEX(2) - Population active 15+	DGREER(7), AGE(3B)	Provinces	II(ii) -Tableau 10 (93-961 - 93-972)
55. DEIND(390), SEX(2) - Population active 15+	HLOS(8A)	Provinces	II(ii) -Tableau 16 (93-961 - 93-972)
56. LABFOR(8), SEX(3) - Pop. 15+	HLOS(8)	SDR, SD, SR	II(iii) - Tableau 53
57. LABFOR(8), SEX(3), AGE(6A) - Pop. 15+	DGREER(6)	SDR, SR	II(iii) - Tableau 55
58. LABFOR(8A), SEX(3) - Pop. 15-24	ATENDR(4A)	SDR	II(iii) - Tableau 56
59. LABFOR(8), SEX(3), AGE(3) - Pop. 15+	ATENDR(3), DGREER(6)	SDR	II(iii) - Tableau 59
60. LABFOR(8), HLOS(8), MARST(8), AGE(12A) - Pop. (féminine) 15+ (Logements privés occupés)	PRES(11)	C.P.	II(iii) - Tableau 246
61. SEX(3), AGE(8), HLOS(7) - Pop. 15+	1980 INC(21)	C.P.	II(iii) - Tableau 272
62. SEX(3), IMMYEAR(11), HLOS(7) - Pop. 15+	1980 INC(21)	C.P.	II(iii) - Tableau 273
63. SEX(3), HLOS(7) - Pop. 15+	1980 INC(21)	DR, SDR 5,000+	II(iii) - Tableau 277
64. HLSC & AGEW(40) - Familles de recensement époux-épouse (dans les ménages privés)	HLSCH(8)	C.P.	III(i) -Tableau 9 (92-935)
HLSC & AGEW(40) - Familles de recensement époux-épouse (dans les ménages privés)	HLSCH(8)	RMR, AR 50,000+	III(ii)-Tableau 40 (93-937 - 93-948)

## Guide sommaire de référence - suite

Variables		Géographie	Section
Souches	Titres de colonnes		
65. HLSCH & HLSCW(25) - Familles de recensement époux-épouse (dans les ménages privés)	NUM & AGECH (18)	C.P.	III(i) -Tableau 10 (92-935)
HLSCH & HLSCW(25) Familles de recensement époux-épouse (dans les ménages privés)	NUM & AGECH (18)	RMR, AR 50,000+	III(ii) - Tableau 41 (93-937 - 93-948)
66. SEX & AGE & HLOS(81) - Familles de recensement monoparentales (dans les ménages privés)	NUM & AGECH (16)	Canada	III(i) -Tableau 16 (92-935)
67. HLOS(16) - Époux, épouses et parents seuls (dans les familles de recensement et les ménages privés)	FAMST(12)	C.P.	III(i) -Tableau 21 (92-935)
HLOS(16) - Époux, épouses et parents seuls (dans les familles de recensement et les ménages privés)	FAMST(12)	RMR, AR 50,000+	III(ii) - Tableau 47 (93-937 - 93-948)
68. LABFOR & OCC(54) - Époux, épouses et parents seuls (dans les familles de recensement et les ménages privés)	HLOS(17A)	C.P.	III(i) -Tableau 22 (92-935)
69. SEX(3A), AGE & ATENDR & LABFOR(13) - Enfants (dans les familles de recensement et les ménages privés)	Géographie	C.P.	III(i) - Tableau 24 (92-935)
70. SEX(3A), AGE & ATENDR & LABFOR(26) - Personnes hors famille (dans les ménages privés)	Géographie	C.P.	III(i) - Tableau 25 (92-935)
71. HLOS(7A) - Toutes les familles de recensement et les familles de recensement époux-épouse	1980 FAMINC(20A)	C.P.	III(i) -Tableau 6A (92-936)
72. SEX(2), HLOS(4,7) - Personnes hors famille 15+ (dans les ménages privés)	1980 FAMINC(18)	C.P.	III(i) -Tableau 6B (92-936)

## Guide sommaire de référence - suite

Variables		Géographie	Section
Souches	Titres de colonnes		
73. AGE(7A), HLOS(7A), FAMST(2) - Toutes les familles de recensement et les familles époux- épouse de recensement (époux/parent)	1980 FAMINC(19)	Canada	III(i) -Tableau 7A (92-936)
74. SEX(2), AGE(7A), HLOS(7) - Personnes hors famille 15+	1980 FAMINC(18)	Canada	III(i)-Tableau 7B (92-936)
75. SEX(3A), LABFOR(3) - Enfants (dans les familles de recensement et les ménages privés)	AGE & ATENDR(9)	RMR, AR 50,000+	III(ii)-Tableau 48 (93-937 - 93-948)
76. SEX(3A), LABFOR(3) - Personnes hors famille	AGE & ATENDR(11)	RMR, AR 50,000+	III(ii)-Tableau 49 (93-937 - 93-948)
77. FAMST(5), HLOS(16) - Familles de recensement (dans les ménages privés)	HLOS(16)	SDR, SD, SR	III(ii) - Tableau 128
78. SEX(3), 1980INC(2) - Pop. 15+ (Nombre et revenu moyen)	HLOS(7)	SDR, SR	III(iii) - Tableau 134
79. Nombre et revenu moyen des familles de recensement (dans les ménages privés époux/parent)	HLOS(7A)	SDR, SR	III(iii) - Tableau 141
80. Nombre et revenu moyen des familles économiques (dans les ménages privés époux/personne de référence)	HLOS(7A)	SDR, SR	III(iii) - Tableau 156
81. FAMST(5), AGE(7), HLOS(7A) - Familles de recensement (dans les ménages privés) (époux/ parent)	1980 FAMINC (26)	C.P.	III(iii) - Tableau 281
82. FAMST(5), HLOS(7A) - Familles de recensement (dans les ménages privés) (époux/parent)	1980 FAMINC (26)	DR, SDR 50,000+	III(iii) - Tableau 289
83. SEX(3), HLOS(7) - Personnes hors famille (dans les ménages privés)	1980 INC(21)	DR, SDR 50,000+	III(iii) - Tableau 295

## Guide sommaire de référence - suite

Variables		Géographie	Section
Souches	Titres de colonnes		
84. FAMST(5A), AGE(7), HLOS(7A) - Familles économiques (dans les ménages privés) (époux/ personne de référence)	1980 FAMINC(26)	C.P.	III(iii) - Tableau 299
FAMST(5A), HLOS(7A) - Familles économiques dans les ménages privés) (époux/personne de référence)	1980 FAMINC(26)	DR, SDR 5,000+	III(iii) - Tableau 310
85. SEX(3), AGE(7), HLOS(7) - Personnes seules 15+ (dans les ménages privés)	1980 INC(21)	C.P.	III(iii) - Tableau 315
86. SEX(3), HLOS(7) - Personnes seules 15+ (dans les ménages privés)	1980 INC(21)	DR, SDR 5,000+	III(iii) - Tableau 323
87. AGE(9A), HLOS(14), SEX(3) - Pop. 15+	MOB(10)	DR	IV - Tableau 181
88. HLOS(14), SEX(3) - Pop. 15+	MOB(34)	C.P.	IV - Tableau 184
89. ATENDR(3A), HLOS(9) - Pop. 15+	Géographie	CÉF, DR, RMR & AR avec composantes, SDR - 5,000+	V - Tableau 1 (95-941 - 95-945)
90. ATENDR(3A), HLOS(9) - Pop. 15+	Géographie	SR	V - Tableau 1 (95-946 - 95-981)
91. AGE(5E), SEX(3C)	HLOS(5)	C.P.	VI - Tableau 1 (13-579)
92. AGE(3C), SEX(3C)	HUCOD(5)	C.P.	VI - Tableau 2 (13-579)
93. PSOTR(6), HGETV(9)	AGE(4D,4E), SEX(2B)	Canada et régions	VI - Tableau 3 (13-579)
94. MARST(10), FERI(5), RELIGION(6), OFFLANG(4)	MDYRS(3)	Canada et régions	VI - Tableau 4 (13-579)
95. BIRTPL(6A), IMMYEAR(5)	MDYRS(4)	Canada et régions	VI - Tableau 5 (13-579)
96. MOB(11)	MDYRS(4)	Canada et régions	VI - Tableau 6 (13-579)

## Guide sommaire de référence - fin

Variables		Géographie	Section
Souches	Titres de colonnes		
97. AGE(5E), LABFOR(2C)	MDYRS(3A)	C.P.	VI - Tableau 7 (13-579)
98. AGE(4F), SEX(3C)	HLOS(5)	C.P.	VI - Tableau 8 (13-579)
99. AGE(3D), SEX(3C)	AIHLS(6)	C.P.	VI - Tableau 9 (13-579)
100. AGE(3E), OCC81/OCC71(26)	MDYRS(3B)	Canada et régions	VI - Tableau 10 (13-579)
101. IND(16)	MDYRS(3)	C.P.	VI - Tableau 11 (13-579)
102. AGE(4G), WORKACT 70/80(13)	MDYRS(3A)	Canada et régions	VI - Tableau 12 (13-579)
103. AGE(4H), LABFOR(2C), SEX(3C)	ATENDR(4C)	C.P.	VI - Tableau 13 (13-579)



## TABLEAUX



**Tableaux principaux - scolarité****Série nationale**

N° 92-914 au catalogue - Fréquentation scolaire et niveau de scolarité

\$9.50

**Tableau**

1. Population de 15 ans et plus selon la fréquentation scolaire (3) et le sexe (3), par plus haut niveau de scolarité (11), Canada et provinces, régions urbaines et rurales, 1981
2. Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité (28), par fréquentation scolaire (3A) et sexe (3), Canada et provinces, 1981
3. Population de 15 ans et plus selon le groupe d'âge (8A) et le sexe (3), par plus haut niveau de scolarité (11), Canada et provinces, 1981
4. Population de 15 ans et plus selon la fréquentation scolaire (3) et le sexe (3), par plus haut grade, certificat ou diplôme(11), Canada et provinces, 1981
5. Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité (10) et le sexe (3), par nombre total de certificats ou diplômes de métier et autres certificats ou diplômes non universitaires (8), Canada et provinces, 1981
6. Population de 15 ans et plus selon le nombre d'années d'études non universitaires (5), le groupe d'âge (5) et le sexe (3), par nombre total de certificats ou diplômes de métier et autres certificats ou diplômes non universitaires (11), Canada et provinces, 1981
7. Population de 15 ans et plus selon la fréquentation scolaire (3), le plus haut niveau atteint à l'école primaire ou secondaire (3) et le sexe (3), par nombre d'années d'études non universitaires (8), Canada et provinces, 1981
8. Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité (23) et le groupe d'âge (5), par fréquentation scolaire (4) et sexe (3A), Canada et provinces, 1981
9. Population de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps selon le plus haut niveau de scolarité (11), par groupe d'âge (8A) et sexe (3), Canada et provinces, 1981
10. Population de 15 ans et plus fréquentant l'école à plein temps selon certaines caractéristiques sociales\*, par plus haut niveau de scolarité (11), Canada et provinces, 1981
11. Population de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps selon certaines caractéristiques\*\*, par plus haut niveau de scolarité (11), Canada et provinces, 1981

\* Lieu de naissance (5), période d'immigration (6A), origine ethnique (17), religion (17), langue maternelle (13), langue officielle (4), langue parlée à la maison (13).

\*\* Lieu de naissance (5), période d'immigration selon l'âge à l'immigration (15), origine ethnique (17), religion (17), langue maternelle (13), langue parlée à la maison (13), langue officielle (4).

**Série provinciale**

N°s 93-925 à 93-936 au catalogue - Scolarité

**Catalogue**

93-925	Terre Neuve	\$ 7.50
93-926	Île-du-Prince-Édouard	4.00
93-927	Nouvelle-Écosse	7.50
93-928	Nouveau-Brunswick	7.50
93-929	Québec	12.00
93-930	Ontario	12.00
93-931	Manitoba	5.50
93-932	Saskatchewan	5.50
93-933	Alberta	7.50
93-934	Colombie-Britannique	8.50
93-935	Yukon	4.00
93-936	Territoires du Nord-Ouest	4.00

**Tableaux principaux - scolarité - fin****Tableau**

11. Population de 15 ans et plus selon le sexe (3), par plus haut niveau de scolarité (11), divisions de recensement, 1981
12. Population de 15 ans et plus fréquentant l'école à plein temps, selon le groupe d'âge (4A) et le sexe (3), par plus haut niveau de scolarité (11), régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement de 50,000 habitants et plus, 1981
13. Population de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, selon le groupe d'âge (8A) et le sexe (3), par plus haut niveau de scolarité (11), régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement de 50,000 habitants et plus, 1981
14. Population de 15 ans et plus selon le sexe (3), par plus haut niveau de scolarité (11), subdivisions de recensement de 10,000 habitants et plus, 1981
15. Population de 15 ans et plus selon la fréquentation scolaire (3) et le sexe (3), divisions de recensement, 1981
16. Population de 15 ans et plus selon la fréquentation scolaire (3) et le sexe (3), subdivisions de recensement de 10,000 habitants et plus, 1981

**Bandes sommaires et microfiches****Tableau**

48. (CTC81B21) Population de 15 ans et plus selon la fréquentation scolaire (4) et le sexe (3), par plus haut niveau de scolarité (11), 1981
49. (CTC81B22) Population de 15 ans et plus selon la fréquentation scolaire (2) et le sexe (3), par plus haut grade, certificat ou diplôme (11), 1981
50. (SDC81B21 à SDC81B26) Population de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques sociales\*, par plus haut niveau de scolarité (5A) et sexe (3), 1981
228. (SPC81B91) Population de 15 ans et plus selon la fréquentation scolaire (3) et le sexe (3), par plus haut niveau de scolarité (21), Canada et provinces, 1981
229. (SPC81B92) Population de 15 ans et plus selon la fréquentation scolaire (8) et le sexe (3), par plus haut niveau de scolarité (18), Canada et provinces, 1981
230. (SPC81B93) Population de 15 ans et plus selon le niveau d'autres études non universitaires (136), par fréquentation scolaire (3) et sexe (3), Canada et provinces, 1981
231. (SPC81B94) Population de 15 ans et plus selon le grand groupe professionnel (15), par sexe (3) et total des diplômés en médecine, art dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie (4), Canada et provinces, 1981
232. (SPC81B95) Population de 15 ans et plus selon le sexe (3) et la fréquentation scolaire (3), par plus haut niveau d'études primaires ou secondaires (14), Canada et provinces, 1981
233. (SPC81B96) Population de 15 ans et plus selon le sexe (3) et la fréquentation scolaire (3), par nombre d'années d'études universitaires (8), Canada et provinces, 1981
234. (SPC81BA1) Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité (32), par groupe d'âge (10A) et sexe (3), Canada et provinces, régions urbaines et rurales, 1981
235. (SPC81BA2) Population de 15 ans et plus selon la fréquentation scolaire (6) et le sexe (3), par groupe d'âge (19), Canada et provinces, régions urbaines et rurales, 1981

\* Lieu de naissance (6), période d'immigration selon l'âge à l'immigration (10), origine ethnique (8), langue maternelle (13), langue parlée à la maison (13), langue officielle (4).

## Bandes sommaires et microfiches - fin

## Tableau

236. (SPC81881) Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité (29), par fréquentation scolaire (3) et sexe (3), régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, noyau urbanisé et banlieue avec composantes, 1981
237. (SPC81882) Population de 15 ans et plus selon la fréquentation scolaire (3) et le sexe (3), par plus haut grade, certificat ou diplôme (11), régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, noyau urbanisé et banlieue avec composantes, 1981
238. (SPC81883) Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité (10) et le sexe (3), par nombre total de certificats ou diplômes de métier et certificats ou diplômes non universitaires (8), régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, noyau urbanisé et banlieue avec composantes, 1981
239. (SPC818C1 à SPC818C7) Population de 15 ans et plus fréquentant l'école à plein temps selon certaines caractéristiques sociales\*, par plus haut niveau de scolarité (11), régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, noyau urbanisé et banlieue avec composantes, 1981
240. (SPC818D1 à SPC818D8) Population de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps selon certaines caractéristiques sociales\*\*, par plus haut niveau de scolarité (11), régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, noyau urbanisé et banlieue avec composantes, 1981
241. (SPC818B4) Population de 15 ans et plus selon le sexe (3) et la fréquentation scolaire (2), par plus haut niveau d'études primaires ou secondaires (14), régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, noyau urbanisé et banlieue avec composantes, 1981
242. (SPC818B5) Population de 15 ans et plus selon le sexe (3) et la fréquentation scolaire (2), par nombre d'années d'études universitaires (8), régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, noyau urbanisé et banlieue avec composantes, 1981
243. (SPC818E1) Population de 15 ans et plus fréquentant l'école à plein temps selon le plus haut niveau de scolarité (5A), par groupe d'âge (4) et sexe (3), divisions de recensement, 1981
244. (SPC818E2) Population de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps selon le groupe d'âge (5) et le sexe (3), par plus haut niveau de scolarité (11), divisions de recensement, 1981
245. (SPC81897) Population de 15 ans et plus selon le plus haut grade, certificat ou diplôme combiné à des certificats ou diplômes de métier et autres certificats ou diplômes non universitaires (50), par fréquentation scolaire (3) et sexe (3), Canada et provinces, 1981

\* Lieu de naissance (6), période d'immigration selon l'âge à l'immigration (16), origine ethnique (17), religion (17), langue maternelle (13), langue parlée à la maison (13), langue officielle (4).

\*\* Lieu de naissance (6), période d'immigration (7A), période d'immigration selon l'âge à l'immigration (16), origine ethnique (17), religion (17), langue maternelle (13), langue parlée à la maison (13), langue officielle (4).

Scolarité et caractéristiques économiques

## Série nationale

## Catalogue

92-915	Activité	\$ 9.50
92-916	Travail en 1980	7.50
92-917	Population active - Profession selon les caractéristiques démographiques et scolaire	12.00
92-921	Population active - Activité économique selon les caractéristiques démographiques et scolaires	12.00
92-926	Mobilité de la population active	18.00
92-928	Revenu total	8.50
92-930	Ayant travaillé en 1980 - Revenu de l'emploi selon la profession	18.00
92-931	Ayant travaillé en 1980 - Revenu de l'emploi selon certaines caractéristiques	8.50

**Scolarité et caractéristiques économiques - suite****Tableau**

3. Catalogue 92-915 - Activité (8) de la population de 15 ans et plus selon le sexe (3), le groupe d'âge (4,4A,7C) et le plus haut niveau de scolarité (8C) et la fréquentation scolaire (4B), Canada et provinces, 1981
2. Catalogue 92-916 - Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 1980, selon le nombre de semaines travaillées en 1980 que ce soit surtout à plein temps ou surtout à temps partiel (Activité en 1980(20)), selon la fréquentation scolaire (4A), le sexe (3C) et le groupe d'âge (4A), Canada et provinces, 1981
3. Catalogue 92-917 - Population active de 15 ans et plus selon la profession (695) et le sexe (2), par groupe d'âge (16) et plus haut niveau de scolarité (8A), Canada, 1981
4. Catalogue 92-917 - Population active de 15 ans et plus selon la profession (695) et le sexe (2), par plus haut grade, certificat ou diplôme (7) selon le groupe d'âge (4) et la fréquentation scolaire (2), Canada, 1981
4. Catalogue 92-921 - Population active de 15 ans et plus selon l'activité économique (390) et le sexe (2), plus haut niveau de scolarité (8A), Canada, 1981
5. Catalogue 92-921 - Population active de 15 ans et plus selon l'activité économique (390), par plus haut grade, certificat ou diplôme (7) selon le groupe d'âge (4) et fréquentation scolaire (2), Canada, 1981
4. Catalogue 92-926 - Population active de 15 ans et plus selon le groupe d'âge (5B) la fréquentation scolaire (3), le plus haut grade, certificat ou diplôme (7) pour ceux qui ne fréquentent pas l'école à plein temps, et le sexe (3), par mobilité (8), Canada et provinces, 1981
5. Catalogue 92-926 - Migrants de 15 ans et plus dans la population active selon la province de résidence en 1981 (12), la fréquentation scolaire (3B) et le plus haut grade, certificat ou diplôme (7) pour ceux qui ne fréquentent pas l'école à plein temps, par lieu de résidence en 1976 (13) et sexe (2A), 1981
7. Catalogue 92-928 - Population de 15 ans et plus selon le sexe (3C), le plus haut niveau de scolarité (7) et la tranche de revenu en 1980 (17,17A), Canada et provinces, 1981
8. Catalogue 92-928 - Population de 15 ans et plus selon le sexe (3C), le groupe d'âge (8) et la tranche de revenu en 1980 (17,17A,20), par plus haut niveau de scolarité (7), Canada, 1981
2. Catalogue 92-930 - Population de 15 ans et plus ayant travaillé à plein temps toute l'année en 1980, selon le sexe (2) et la profession (693), par plus haut grade certificat ou diplôme (6), selon le groupe d'âge (4), nombre de personnes avec un revenu d'emploi et revenu moyen d'emploi en 1980 (2), Canada, 1981
1. Catalogue 92-931 - Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 1980 selon le sexe (2), le groupe d'âge (7), le plus haut niveau de scolarité (8B,11A) et la tranche de revenu de l'emploi en 1980 (19B,19C), Canada et provinces, 1981

**Série provinciale**

NOS 93-961 à 93-972 au Catalogue - Activité, profession, activité économique

**Catalogue**

93-961	Terre-Neuve	\$ 9.50
93-962	Île-du-Prince-Édouard	7.50
93-963	Nouvelle-Écosse	12.00
93-964	Nouveau-Brunswick	9.50
93-965	Québec	24.00
93-966	Ontario	24.00
93-967	Manitoba	12.00
93-968	Saskatchewan	12.00
93-969	Alberta	12.00
93-970	Colombie-Britannique	18.00
93-971	Yukon	7.50
93-972	Territoires du Nord-Ouest	5.50

Scolarité et caractéristiques économiques - fin

## Tableau

4. Activité (8) de la population de 15 ans et plus selon le sexe (3) et le plus haut niveau de scolarité (8A) et la fréquentation scolaire (1), divisions de recensement, 1981
5. Activité (8) de la population de 15 ans et plus selon le sexe (3), le groupe d'âge (4C) et le plus haut niveau de scolarité (8A) et la fréquentation scolaire (1), régions métropolitaines de recensement, 1981
9. Population active de 15 ans et plus selon la profession (695) et le sexe (2), par groupe d'âge (16) et plus haut niveau de scolarité (8A), provinces, 1981
10. Population active de 15 ans et plus selon la profession (695) et le sexe (2), par plus haut grade, certificat ou diplôme (7) selon le groupe d'âge (38), provinces, 1981
16. Population active de 15 ans et plus selon l'activité économique (390) et le sexe (2), plus haut niveau de scolarité (8A), provinces (lieu de résidence), 1981

## Bandes sommaires et microfiches

## Tableau

53.  
(EAE81B31 - SDE81B21 - CTE81B22)      Activité (8) de la population de 15 ans et plus selon le sexe (3) et le plus haut niveau de scolarité (8), 1981
55.  
(SDE81B22 - CTE81B21)      Activité (8) de la population de 15 ans et plus selon le sexe (3), le groupe d'âge (6A) et le plus haut grade, certificat ou diplôme (6), 1981
56.  
(SDE81B23)      Activité (8A) de la population de 15 à 24 ans selon le sexe (3) et la fréquentation scolaire (4A), 1981
59.  
(SDE81B24)      Activité (8) de la population de 15 ans et plus selon le sexe (3), le groupe d'âge (3) et la fréquentation scolaire (3) et le plus haut grade, certificat ou diplôme (6), 1981
246.  
(SPE81B11)      Activité (8) de la population féminine de 15 ans et plus dans les logements privés occupés selon le plus haut niveau de scolarité (8), l'état matrimonial (8), le groupe d'âge (12A) et la présence d'enfants (11), Canada et provinces, 1981
272.  
(SPY81B21)      Population de 15 ans et plus selon le sexe (3), le groupe d'âge (8), le plus haut niveau de scolarité (7) et la tranche de revenu en 1980 (21), Canada et provinces, 1981
273.  
(SPY81B31)      Population de 15 ans et plus selon le sexe (3), la période d'immigration (11), le plus haut niveau de scolarité (7) et la tranche de revenu en 1980 (21), Canada et provinces, 1981
277.  
(SPY81B44 - SPY81B54)      Population de 15 ans et plus selon le sexe (3), le plus haut niveau de scolarité (7) et la tranche de revenu en 1980 (21), divisions de recensement et subdivisions de recensement de 5,000 habitants et plus, 1981

Scolarité et caractéristiques des familles et des ménages

## Série nationale

## Catalogue

92-935	Certaines caractéristiques	\$12.00
92-936	Revenu	9.50

## Tableau

## N° 92-935 au catalogue

9. Familles de recensement époux-épouse dans les ménages privés, selon le plus haut niveau de scolarité et l'âge de l'épouse (40), par plus haut niveau de scolarité de l'époux (8), Canada et provinces, 1981
10. Familles de recensement époux-épouse dans les ménages privés selon le plus haut niveau de scolarité de l'époux et de l'épouse (25), par nombre et groupe d'âge des enfants à la maison (18), Canada et provinces, 1981
16. Familles de recensement monoparentales dans les ménages privés, selon le sexe, le groupe d'âge et le plus haut niveau de scolarité du parent (81), par nombre et groupe d'âge des enfants à la maison (16), Canada, 1981
21. Époux, épouses et parents seuls dans les familles de recensement dans les ménages privés, selon le plus haut niveau de scolarité (16), par structure de la famille (12), Canada et provinces, 1981
22. Époux, épouses et parents seuls dans les familles de recensement dans les ménages privés, selon l'activité et la profession (54), par plus haut niveau de scolarité (17A), Canada et provinces, 1981
24. Enfants dans les familles de recensement dans les ménages privés, selon le sexe (3A), le groupe d'âge, la fréquentation scolaire et l'activité (13), Canada et provinces, 1981
25. Personnes hors famille dans les ménages privés, selon le sexe (3A), le groupe d'âge, la fréquentation scolaire et l'activité (26), Canada et provinces, 1981

## N° 92-936 au catalogue

- 6A. Toutes les familles de recensement et les familles époux-épouse de recensement dans les ménages privés, selon le plus haut niveau de scolarité (7A) de l'époux/parent, par tranche de revenu de la famille en 1980 (20A), Canada et provinces, 1981
- 6B. Personnes hors famille de 15 ans et plus dans les ménages privés, selon le sexe (2) et le plus haut niveau de scolarité (4,7), par tranche de revenu en 1980 (18), Canada et provinces, 1981
- 7A. Toutes les familles de recensement et les familles époux-épouse de recensement dans les ménages privés, selon le groupe d'âge (7A) et le plus haut niveau de scolarité (7A) de l'époux/parent, par tranche de revenu de la famille en 1980 (19), Canada, 1981
- 7B. Personnes hors famille de 15 ans et plus dans les ménages privés, selon le sexe (2), le groupe d'âge (7A) et le plus haut niveau de scolarité (7), par tranche de revenu en 1980 (18), Canada, 1981

**Scolarité et caractéristiques des familles et des ménages - suite****Série provinciale**N<sup>os</sup> 93-937 à 93-948 au catalogue - Familles de recensement dans les ménages privés**Catalogue**

93-937	Terre-Neuve	\$ 9.50
93-938	Île-du-Prince-Édouard	5.50
93-939	Nouvelle-Écosse	9.50
93-940	Nouveau-Brunswick	9.50
93-941	Québec	18.00
93-942	Ontario	18.00
93-943	Manitoba	9.50
93-944	Saskatchewan	9.50
93-945	Alberta	9.50
93-946	Colombie-Britannique	12.00
93-947	Yukon	4.00
93-948	Territoires du Nord-Ouest	4.00

**Tableau**

40. Familles de recensement époux-épouse dans les ménages privés, selon le plus haut niveau de scolarité et l'âge de l'épouse (40), par plus haut niveau de scolarité de l'époux (8), régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement de 50,000 habitants et plus, 1981
41. Familles de recensement époux-épouse dans les ménages privés, selon le plus haut niveau de scolarité de l'époux et de l'épouse (25), par nombre et groupe d'âge des enfants à la maison (18), régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement de 50,000 habitants et plus, 1981
47. Époux, épouses et parents seuls dans les familles de recensement dans les ménages privés, selon le plus haut niveau de scolarité (16), par structure de la famille (12), régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement de 50,000 habitants et plus, 1981
48. Enfants dans les familles de recensement dans les ménages privés, selon le sexe (3A) et l'activité (3), par groupe d'âge et fréquentation scolaire (9), régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement de 50,000 habitants et plus, 1981
49. Personnes hors famille dans les ménages privés, selon le sexe (3A) et l'activité (3), par groupe d'âge et fréquentation scolaire (11), régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement de 50,000 habitants et plus, 1981

**Bandes sommaires et microfiches****Tableau**

128. (EAF81B71 - SDF81B41 - CTF81B41) Familles de recensement dans les ménages privés selon la structure de la famille (5) et le plus haut niveau de scolarité (10) de l'épouse, par plus haut niveau de scolarité (10) de l'époux et du parent seul, 1981
134. (SDY81B14 - CTY81B14) Nombre et revenu moyen de la population de 15 ans et plus selon le sexe (3), la tranche de revenu en 1980 (2) et le plus haut niveau de scolarité (7), 1981
141. (SDY81B25 - CTY81B25) Nombre et revenu moyen des familles de recensement dans les ménages privés selon le plus haut niveau de scolarité (7A) de l'époux/parent, 1981
156. (SDY81B55 - CTY81B55) Nombre et revenu moyen des familles économiques dans les ménages privés selon le plus haut niveau de scolarité (7A) de l'époux/personne de référence, 1981
281. (SPY81B71) Familles de recensement dans les ménages privés selon la structure de la famille (5), le groupe d'âge (7), et le plus haut niveau de scolarité (7A) de l'époux/parent et la tranche de revenu de la famille en 1980 (26), Canada et provinces, 1981

**Scolarité et caractéristiques des familles et des ménages - fin****Tableau**

289. (SPY81B94 - SPY81BA4) Familles de recensement dans les ménages privés selon la structure de la famille (5), le plus haut niveau de scolarité (7A) de l'époux/parent et la tranche de revenu de la famille en 1980 (26), divisions de recensement et subdivisions de recensement de 5,000 habitants et plus, 1981
295. (SPY81BB4 - SPY81BC4) Personnes hors famille de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le sexe (3), le plus haut niveau de scolarité (7) et la tranche de revenu en 1980 (21), divisions de recensement et subdivisions de recensement de 5,000 habitants et plus, 1981
299. (SPY81BE1) Familles économiques dans les ménages privés selon la structure de la famille (5A), le groupe d'âge (7), et le plus haut niveau de scolarité (7A) de l'époux/personne de référence et la tranche de revenu de la famille en 1980 (26), Canada et provinces, 1981
310. (SPY81BL4 - SPY81BM4) Familles économiques dans les ménages privés selon la structure de la famille (5A), le plus haut niveau de scolarité (7A) de l'époux/personne de référence et la tranche de revenu de la famille en 1980 (26), divisions de recensement et subdivisions de recensement de 5,000 habitants et plus, 1981
315. (SPY81BJ1) Personnes seules de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le sexe (3), le groupe d'âge (7), le plus haut niveau de scolarité (7) et la tranche de revenu en 1980 (21), Canada et provinces, 1981
323. (SPY81BN4 - SPY81B04) Personnes seules de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le sexe (3), le plus haut niveau de scolarité (7) et la tranche de revenu en 1980 (21), divisions de recensement de subdivisions de recensement de 5,000 habitants et plus, 1981

**Scolarité et autres caractéristiques démographiques****Bandes sommaires et microfiches**

181. (SPD81B71) Population de 15 ans et plus selon le groupe d'âge (9A), le plus haut niveau de scolarité (14) et le sexe (3), par mobilité (10) (comprend immigration interne, émigration interne et migration interne nette), divisions de recensement, 1981
184. (DPD81BC1) Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité (14) et le sexe (3), par mobilité (34) (comprend immigration interne, émigration interne et migration interne nette), Canada et provinces, 1981

Scalarité et Série de profils géographiques**Catalogue****Circonscriptions électorales fédérales**

95-941 Certaines répartitions de la population, des logements, des ménages et des familles selon certaines caractéristiques sociales et économiques, circonscriptions électorales fédérales, 1981 \$18.00

**Divisions de recensement**

95-942 Certaines répartitions de la population, des logements, des ménages et des familles selon certaines caractéristiques sociales et économiques, divisions de recensement, 1981 18.00

**Régions métropolitaines de recensement avec composantes**

95-943 Certaines répartitions de la population, des logements, des ménages et des familles selon certaines caractéristiques sociales et économiques, régions métropolitaines de recensement avec composantes, 1981 24.00

**Agglomérations de recensement avec composantes**

95-944 Certaines répartitions de la population, des logements, des ménages et des familles selon certaines caractéristiques sociales et économiques, agglomérations de recensement avec composantes, 1981 30.00

**Subdivisions de recensement de 5,000 habitants et plus**

95-945 Certaines répartitions de la population, des logements, des ménages et des familles selon certaines caractéristiques sociales et économiques, subdivisions de recensement de 5,000 habitants et plus, 1981 30.00

Scolarité et Série de profils géographiques - fin**Secteurs de recensement**

Certaines répartitions de la population, des logements, des ménages et des familles selon certaines caractéristiques sociales et économiques\*, secteurs de recensement, 1981

**Catalogue**

95-946	Brantford	\$ 5.50
95-947	Calgary	8.50
95-948	Chicoutimi-Jonquière	5.50
95-949	Edmonton	9.50
95-950	Guelph	5.50
95-951	Halifax	7.50
95-952	Hamilton	9.50
95-953	Kamloops	5.50
95-954	Kelowna	5.50
95-955	Kingston	5.50
95-956	Kitchener	7.50
95-957	London	5.50
95-958	Moncton	5.50
95-959	Montréal	24.00
95-960	North Bay	5.50
95-961	Oshawa	5.50
95-962	Ottawa-Hull	9.50
95-963	Peterborough	5.50
95-964	Prince George	5.50
95-965	Québec	8.50
95-966	Regina	5.50
95-967	St. Catharines-Niagara	7.50
95-968	St. John's	5.50
95-969	Saint John	5.50
95-970	Sarnia	5.50
95-971	Saskatoon	5.50
95-972	Sault Ste. Marie	5.50
95-973	Sherbrooke	5.50
95-974	Sudbury	5.50
95-975	Thunder Bay	5.50
95-976	Trois-Rivières	5.50
95-977	Toronto	24.00
95-978	Vancouver	12.00
95-979	Victoria	7.50
95-980	Windsor	7.50
95-981	Winnipeg	8.50

\* Fréquentation scolaire (2), Plus haut niveau de scolarité (8).

**Tableaux de scolarité de 1971-1976-1981**

Tableaux chronologiques des données sur l'éducation, recensements de 1971, 1976 et 1981 -  
N° 13-579 au catalogue

\$8.85

**Tableau**

1. Population de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge (5E) et le sexe (3C), par plus haut niveau de scolarité (5), Canada et provinces, 1971, 1976 et 1981
2. Population de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge (3C) et le sexe (3C), par plus haut certificat ou grade universitaire (5), Canada et provinces, 1971, 1976 et 1981
3. Population de 15 ans et plus selon le nombre d'années d'autres études non universitaires (6), le plus haut niveau atteint à l'école primaire ou secondaire et le certificat professionnel/d'écoles de métiers (9), par certains groupes d'âge (4D,4E) et le sexe (2B), Canada et régions, 1971 et 1981
4. Population de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques\* par nombre médian d'années d'études (3) selon le groupe d'âge, Canada et régions, 1971 et 1981
5. Population de 15 ans et plus, selon le lieu de naissance (6) et la période d'immigration (5), par nombre médian d'années d'études (4) selon certains groupes d'âge, Canada et régions, 1971 et 1981
6. Population de 15 ans et plus, selon la mobilité (11) par nombre médian d'années d'études (4) selon le groupe d'âge, Canada et régions, 1971 et 1981
7. Population de 15 ans et plus selon le groupe d'âge (5E) et l'activité (2C), par nombre médian d'années d'études (3A) selon le sexe, Canada et provinces, 1971, 1976 et 1981
8. Taux d'activité selon le groupe d'âge (4F), le sexe (3C) et le plus haut niveau de scolarité (5), Canada et provinces, 1971, 1976 et 1981
9. Population de 15 ans et plus ayant un revenu selon le groupe d'âge (3D) et le sexe (3C), par revenu moyen en 1970 et 1980 en dollars constants (1980), selon le plus haut niveau de scolarité (6), Canada et provinces, 1971 et 1981\*\*
10. Population active de 15 ans et plus selon le groupe d'âge (3E) et le grand groupe professionnel (26), par nombre médian d'années d'études (3B) selon le sexe, Canada et régions, 1971 et 1981
11. Population active de 15 ans et plus selon la division d'activité économique (16), par nombre médian d'années d'études (3) selon le groupe d'âge, Canada et provinces, 1971 et 1981
12. Population active de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970/1980 selon le groupe d'âge (4G) et le travail en 1970/1980 (13), par nombre médian d'années d'études (3A) selon le sexe, Canada et régions, 1971 et 1981
13. Population de 20 ans et plus selon le groupe d'âge (4H), l'activité (2C) et le sexe (3C), par fréquentation scolaire (4C), Canada et provinces, 1971, 1976 et 1981

\* État matrimonial (10), fécondité (5), religion (6), langue officielle (4).

\*\* Voir Annexe, n° 13-579S au catalogue.

**Tableaux de scolarité de 1971-1976-1981 - fin**

Supplément aux "Tableaux chronologiques des données sur l'éducation, recensements de 1971, 1976 et 1981" - N° 13-579S au catalogue \$20.00

**Tableau**

- 4A. Population de 15 ans et plus, selon certaines caractéristiques, par groupes d'âge, Canada et régions, 1971 et 1981
- 5A. Population de 15 ans et plus, selon le lieu de naissance et la période d'immigration, par groupes d'âge, Canada et régions, 1971 et 1981
- 6A. Population de 15 ans et plus, selon la mobilité, par groupes d'âge, Canada et régions, 1971 et 1981
- 7A. Population de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge et l'activité, par sexe, Canada et provinces, 1971, 1976 et 1981
- 8A. Population active de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge et le sexe, par plus haut niveau de scolarité, Canada et provinces, 1971, 1976 et 1981
- 9A. Population de 15 ans et plus ayant un revenu, selon le groupe d'âge et le sexe, par plus haut niveau de scolarité, Canada et provinces, 1971 et 1981
- 10A. Population active de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge et le grand groupe professionnel, par sexe, Canada et régions, 1971 et 1981
- 11A. Population active de 15 ans et plus, selon la division d'activité économique, par groupes d'âge, Canada et provinces, 1971 et 1981
- 12A. Population active de 15 ans et plus, ayant travaillé en 1970-1980, selon le groupe d'âge et le travail en 1970-1980, par sexe, Canada et régions, 1971 et 1981

**Annexe****Tableau**

- 9. Population de 15 ans et plus ayant un revenu selon le groupe d'âge et le sexe, par revenu moyen en 1970 et 1980 en dollars constants (1980), selon le plus haut niveau de scolarité, Canada et provinces, 1971 et 1981

## VARIABLES



**ACTIVITÉ\* (2C)**

1. Actifs
2. Inactifs

\* La définition de la population active est celle qui a été utilisée au recensement de 1971.

**ACTIVITÉ (3)**

1. Actifs
2. Inactifs
3. Activité - Sans objet(1)

(1) Les données sur l'activité ne s'appliquent qu'aux personnes de 15 ans et plus.

**ACTIVITÉ (8)**

1. Population de 15 ans et plus
2. Population active
3. Personnes occupées
4. Personnes en chômage
5. Inactifs
6. Ayant travaillé en 1981 ou 1980
7. Taux d'activité
8. Taux de chômage

**ACTIVITÉ (8A)**

1. Population de 15 à 24 ans
2. Population active
3. Personnes occupées
4. Personnes en chômage
5. Inactifs
6. Ayant travaillé en 1981 ou 1980
7. Taux d'activité
8. Taux de chômage

**ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DÉTAILLÉE (390)**

1. Population active totale
2. Activité économique - Sans objet(1)
3. 001-991 Toutes les activités économiques(2)
4. 001-021 Agriculture
5. 001-019 Fermes
6. 001-019 Fermes
7. Assigné(3)
8. 021 Services agricoles
9. 021 Services agricoles
10. Assigné(3)
11. 031-039 Forêts
12. 031 Exploitation forestière
13. 031 Exploitation forestière
14. Assigné(3)
15. 039 Services forestiers
16. 039 Services forestiers
17. Assigné(3)

Voir note(s) à la fin de "Activité économique détaillée (390)".

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DÉTAILLÉE (390) - suite

- 18. 041-047 Chasse et pêche
- 19. 041 Pêche
- 20. 041 Pêche
- 21. Assigné(3)
- 22. 045 Services de pêche
- 23. 045 Services de pêche
- 24. Assigné(3)
- 25. 047 Chasse et piégeage
- 26. 047 Chasse et piégeage
- 27. Assigné(3)
- 28. 051-099 Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole
- 29. 051-059 Mines métalliques
- 30. 051 Placers d'or
- 31. 052 Mines de quartz aurifère
- 32. 057 Mines d'uranium
- 33. 058 Mines de fer
- 34. 059 Mines métalliques diverses
- 35. Assigné(3)
- 36. 061-064 Combustibles minéraux
- 37. 061 Mines de charbon
- 38. 064 Industrie du pétrole brut et du gaz naturel
- 39. Assigné(3)
- 40. 071-079 Mines non métalliques, (sauf mines de charbon)
- 41. 071 Mines d'amiante
- 42. 072 Tourbières
- 43. 073 Mines de gypse
- 44. 079 Mines non métalliques diverses
- 45. Assigné(3)
- 46. 083-087 Carrières et sablières
- 47. 083 Carrières
- 48. 087 Sablières et gravières
- 49. Assigné(3)
- 50. 096-099 Services miniers
- 51. 096 Forage du puits de pétrole à forfait
- 52. 098 Autre forage à forfait
- 53. 099 Services miniers divers
- 54. Assigné(3)
- 55. 101-399 Industries manufacturières
- 56. 101-109 Industries des aliments de boissons
- 57. 101 Industries de la viande et de la volaille
- 58. 102 Industries de la transformation du poisson
- 59. 103 Préparation de fruits et de légumes
- 60. 104 Industrie laitière
- 61. 105 Meunerie et fabrication de céréales de table
- 62. 106 Fabrication d'aliments pour les animaux
- 63. 107 Boulangerie et pâtisserie (fabrication)
- 64. 108 Industries alimentaires diverses
- 65. 109 Industrie des boissons
- 66. Assigné(3)
- 67. 151-153 Industrie de tabac
- 68. 151 Traitement du tabac en feuilles
- 69. 153 Fabricants de produits du tabac
- 70. Assigné(3)
- 71. 162-165 Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique
- 72. 162 Industrie des produits en caoutchouc
- 73. 165 Fabrication d'articles en matières plastique, n.c.a.
- 74. Assigné(3)
- 75. 172-179 Industrie du cuir
- 76. 172 Tanneries
- 77. 174 Fabriques de chaussures
- 78. 175 Fabriques de gants en cuir
- 79. 179 Fabricants de valises, sacs à main et menus articles en cuir

Voir note(s) à la fin de "Activité économique détaillée (390)".

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DÉTAILLÉE (390) - suite

- 80. Assigné(3)
- 81. 181-189 Industrie textile
- 82. 181 Filature et tissage du coton
- 83. 182 Filature et tissage de la laine
- 84. 183 Fabrication de fibres, filés et tissus artificiels et synthétiques
- 85. 184 Corderie et ficellerie (fabrication)
- 86. 185 Industrie du feutre et du traitement des fibres
- 87. 186 Industrie des tapis, des carpettes et de la moquette
- 88. 187 Industrie des articles en grosse toile et des sacs de coton et jute
- 89. 188 Industrie des accessoires en tissu pour l'automobile
- 90. 189 Industrie textiles diverses
- 91. Assigné(3)
- 92. 231-239 Bonneterie
- 93. 231 Industrie des bas et chaussettes
- 94. 239 Bonneterie (sauf fabrication de bas et chaussettes)
- 95. Assigné(3)
- 96. 243-249 Industrie de l'habillement
- 97. 243 Industrie des vêtements pour hommes
- 98. 244 Industrie des vêtements pour dames
- 99. 245 Industrie des vêtements pour enfants
- 100. 246 Industrie des articles en fourrure
- 101. 248 Industrie des corsets et soutiens-gorge
- 102. 249 Industries diverses de l'habillement
- 103. Assigné(3)
- 104. 251-259 Industrie du bois
- 105. 251 Scieries, ateliers de rabotage et usines de bardeaux
- 106. 252 Fabriques de placages et de contre-plaqués
- 107. 254 Industrie des portes, châssis et autres bois ouvrés
- 108. 256 Fabriques de boîtes en bois
- 109. 258 Industrie des cercueils
- 110. 259 Industries diverses du bois
- 111. Assigné(3)
- 112. 261-268 Industrie du meuble et des articles d'ameublement
- 113. 261 Industrie des meubles de maison
- 114. 264 Industrie des meubles de bureau
- 115. 266 Industrie des articles d'ameublement divers
- 116. 268 Industrie des lampes électriques et des abat-jour
- 117. Assigné(3)
- 118. 271-274 Industrie du papier et activités annexes
- 119. 271 Usines de pâtes et papiers
- 120. 272 Fabricants de papier de couverture asphalté
- 121. 273 Fabricants de boîtes en carton et de sacs en papier
- 122. 274 Transformations diverses du papier
- 123. Assigné(3)
- 124. 286-289 Imprimerie, édition et activités annexes
- 125. 286 Imprimerie commerciale
- 126. 287 Industrie du clichage de la composition et de la reliure commerciale
- 127. 288 Édition seulement
- 128. 289 Édition et impression
- 129. Assigné(3)
- 130. 291-298 Première transformation des métaux
- 131. 291 Sidérurgie
- 132. 292 Fabrique de tubes et tuyaux d'acier
- 133. 294 Fonderies de fer
- 134. 295-296 Fonte et affinage et laminage de l'aluminum(4)
- 135. 297 Laminage, moulage et extrusion du cuivre et de ses alliages
- 136. 298 Laminage, moulage et extrusion des métaux, n.c.a.
- 137. Assigné(3)
- 138. 301-309 Fabrication de produits en métal (sauf machines et équipement de transport)
- 139. 301 Industrie des chaudières et des plaques
- 140. 302 Fabrication d'éléments de charpente métallique
- 141. 303 Industrie des produits métalliques d'architecture et d'ornement

Voir note(s) à la fin de "Activité économique détaillée (390)".

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DÉTAILLÉE (390) - suite

142.	304 Industrie de l'emboutissage, du matricage et du revêtement des métaux
143.	305 Industrie de fil métallique et de ses produits
144.	306 Fabricants de quincaillerie, d'outillage et de coutellerie
145.	307 Fabricants d'appareils de chauffage
146.	308 Ateliers d'usinage
147.	309 Fabrication de produits métalliques divers
148.	Assigné(3)
149.	311-318 Fabrication de machines (sauf électriques)
150.	311 Fabricants d'instruments aratoires
151.	315 Fabricants de machines et d'équipement divers
152.	316 Fabricants d'équipement commercial de réfrigération et de climatisation
153.	318 Fabricants de machines pour le bureau et le commerce
154.	Assigné(3)
155.	321-329 Fabrication d'équipement de transport
156.	321 Fabricants d'aéronefs et de pièces
157.	323 Fabricants de véhicules automobiles
158.	324 Fabricants de carrosseries de camions et remorques
159.	325 Fabricants de pièces et accessoires d'automobiles
160.	326 Fabricants de matériel ferroviaire roulant
161.	327 Construction et réparations de navires
162.	328 Construction et réparations d'embarcations
163.	329 Fabricants de véhicules divers
164.	Assigné(3)
165.	331-339 Fabrication de produits électriques
166.	331 Fabricants de petits appareils électriques
167.	332 Fabricants de gros appareils (électriques ou non)
168.	333 Fabricants d'appareils d'éclairage
169.	334 Fabricants de radiorécepteurs et de téléviseurs ménagers
170.	335 Fabricants d'équipement de télécommunication
171.	336 Fabricants d'équipement électrique industriel
172.	338 Fabricants de fils et de câbles électriques
173.	339 Fabricants de produits électriques divers
174.	Assigné(3)
175.	351-359 Fabrication de produits minéraux non métalliques
176.	351 Fabricants de produits en argile
177.	352 Fabricants de ciment
178.	353 Fabricants de produits en pierre
179.	354 Fabricants de produits en béton
180.	355 Fabricants de béton préparé
181.	356 Fabricants de verre et d'articles en verre
182.	357 Fabricants d'abrasifs
183.	358 Fabricants de chaux
184.	359 Industrie des produits minéraux non métalliques divers
185.	Assigné(3)
186.	365-369 Fabrication de produits du pétrole et du charbon
187.	365 Raffineries de pétrole
188.	369 Fabricants de dérivés divers du pétrole et du charbon
189.	Assigné(3)
190.	372-379 Industrie chimique
191.	372 Fabricants d'engrais composés
192.	373 Fabricants de matières plastiques et de résines synthétiques
193.	374 Fabricants de produits pharmaceutiques et de médicaments
194.	375 Fabricants de peintures et vernis
195.	376 Fabricants de savon et de produits de nettoyage
196.	377 Fabricants de produits de toilette
197.	378 Fabricants de produits chimiques industriels
198.	379 Fabricants de produits chimiques divers
199.	Assigné(3)
200.	391-399 Industries manufacturières diverses
201.	391 Fabrication de matériel scientifique et professionnel
202.	392 Fabrication de bijouterie et d'orfèvrerie
203.	393 Fabrication d'articles de sport et de jouets

Voir note(s) à la fin de "Activité économique détaillée (390)".

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DÉTAILLÉE (390) - suite

204.	397 Fabrication d'enseignes et d'étalages
205.	399 Industries manufacturières diverses, n.c.a.
206.	Assigné(3)
207.	404-421 Bâtiment et travaux publics
208.	404-409 Entrepreneurs généraux
209.	404 Bâtiments
210.	406 Construction de ponts et de voies publiques
211.	409 Autres travaux de construction
212.	Assigné(3)
213.	421 Entrepreneurs spécialisés
214.	421 Entrepreneurs spécialisés
215.	Assigné(3)
216.	501-579 Transports, communications et autres services publics
217.	501-519 Transports
218.	501 Transports aériens
219.	502 Services auxiliaires des transports aériens
220.	503 Transports ferroviaires
221.	504 Transports par eau
222.	505 Services auxiliaires des transports par eau
223.	506 Déménagement et entreposage de biens usagés
224.	507 Autre camionnage
225.	508 Transports interurbains et ruraux par autocar
226.	509 Réseaux de transports urbains
227.	512 Exploitation de taxis
228.	515 Transports par pipe-line
229.	516 Entretien de routes et de ponts
230.	517 Services divers auxiliaires des transports
231.	519 Autres transports
232.	Assigné(3)
233.	524-527 Entreposage
234.	524 Silos à grain
235.	527 Autres entrepôts
236.	Assigné(3)
237.	543-548 Communications
238.	543 Radiodiffusion et télévision
239.	544 Réseaux de téléphonie
240.	545 Réseaux de télégraphie et de câbles
241.	548 Postes
242.	Assigné(3)
243.	572-579 Énergie électrique, gaz et eau
244.	572 Énergie électrique
245.	574 Distribution de gaz
246.	576 Distribution d'eau
247.	579 Autres services d'utilité publique
248.	Assigné(3)
249.	602-699 Commerce
250.	602-629 Commerce de gros
251.	602 Produits agricoles
252.	606 Charbon et coke
253.	608 Produits pétroliers
254.	611 Papier et articles en papier
255.	612 Marchandises diverses
256.	614 Alimentation
257.	615 Produits du tabac
258.	616 Médicaments et produits de toilette
259.	617 Habillement et mercerie
260.	618 Meubles de maison et accessoires d'ameublement
261.	619 Véhicules automobiles et accessoires
262.	621 Machines, matériel et fournitures électriques
263.	622 Machines et matériel agricoles
264.	623 Machines et matériel, n.c.a.
265.	624 Quincaillerie, plomberie et matériel de chauffage

Voir note(s) à la fin de "Activité économique détaillée (390)".

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DÉTAILLÉE (390) - suite

266.	625 Métaux et produits métalliques, n.c.a.
267.	626 Sciages et matériaux de construction
268.	627 Déchets et matériaux de récupération
269.	629 Grossistes, n.c.a.
270.	Assigné(3)
271.	631-699 Commerce de détail
272.	631 Magasins d'alimentation
273.	642 Magasins de marchandises diverses
274.	652 Détaillants en pneus, accumulateurs et accessoires
275.	654 Stations service et postes d'essence
276.	656 Détaillants en véhicules automobiles
277.	658 Ateliers de réparation de véhicules automobiles
278.	663 Magasins de chaussures
279.	665 Magasins de vêtements pour hommes
280.	667 Magasins de vêtements pour dames
281.	669 Magasins de vêtements et de mercerie, n.c.a.
282.	673 Quincailleries
283.	676 Magasins de meubles et d'appareils ménagers
284.	678 Ateliers de réparation de radios, de téléviseurs et d'appareils électriques
285.	681 Pharmacies
286.	691 Librairies et papeteries
287.	692 Fleuristes
288.	694 Bijouteries
289.	695 Ateliers de réparation de montres et de bijoux
290.	696 Magasins de vente de spiritueux, de vin et de bière
291.	697 Débits de tabac
292.	699 Détaillants, n.c.a.
293.	Assigné(3)
294.	701-737 Finances, assurances et affaires immobilières
295.	701-707 Institutions financières
296.	701 Banques et autres établissements de dépôts
297.	703 Autres organismes de crédit
298.	705 Agents de change et courtiers en valeurs mobilières (comprend la Bourse)
299.	707 Sociétés d'investissement et sociétés à portefeuille
300.	Assigné(3)
301.	721 Assureurs
302.	721 Assureurs
303.	Assigné(3)
304.	735-737 Agences d'assurances et affaires immobilières
305.	735 Agents d'assurances et agents immobiliers
306.	737 Exploitants immobiliers
307.	Assigné(3)
308.	801-899 Services socio-culturels, commerciaux et personnels
309.	801-809 Enseignement et services annexes
310.	801 Jardins d'enfants et écoles maternelles
311.	802 Écoles primaires et secondaires
312.	803 Écoles des beaux-arts
313.	804 Centres de formation professionnelle, écoles de métiers et collèges commerciaux
314.	805 Établissements d'enseignement postsecondaire non universitaire
315.	806 Universités et collèges
316.	807 Bibliothèques et musées
317.	809 Enseignement et services annexes, n.c.a.
318.	Assigné(3)
319.	821-828 Services médicaux et sociaux
320.	821 Hôpitaux
321.	822 Établissements annexes de soins sanitaires
322.	823 Cabinets de médecin et de chirurgien
323.	824 Cabinets de praticiens paramédicaux
324.	825 Cabinets de dentiste
325.	826 Services de diagnostic et de soins, n.c.a.
326.	827 Services de santé divers
327.	828 Organismes de bien-être

Voir note(s) à la fin de "Activité économique détaillée (390)".

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DÉTAILLÉE (390) - suite

- 328. Assigné(3)
- 329. 831 Organisations culturelles
- 330. 831 Organisations culturelles.
- 331. Assigné(3)
- 332. 841-849 Divertissements et loisirs
- 333. 841 Cinémas
- 334. 842 Production et distribution de films
- 335. 843 Salles de quilles et de billard
- 336. 844 Clubs de golf et "country clubs"
- 337. 845 Services de théâtre et autres spectacles
- 338. 849 Services divers de divertissements et de loisirs
- 339. Assigné(3)
- 340. 851-869 Services fournis aux entreprises
- 341. 851 Bureaux de placement et services de location de personnel
- 342. 853 Services d'informatique
- 343. 855 Services de sécurité et d'enquêtes
- 344. 861 Bureaux de comptabilité
- 345. 862 Services de publicité
- 346. 863 Bureaux d'architecte
- 347. 864 Bureaux d'études et services scientifiques
- 348. 866 Études d'avocat et de notaire
- 349. 867 Bureaux de conseil en gestion et en organisation
- 350. 869 Services divers fournis aux entreprises
- 351. Assigné(3)
- 352. 871-879 Services personnels
- 353. 871 Cordonneries
- 354. 872 Salons de coiffure pour hommes et pour dames
- 355. 873 Ménages
- 356. 874 Blanchisseries et établissements de nettoyage à sec et de pressage (sauf en libre-service)
- 357. 876 Libre-service de blanchissage et de nettoyage à sec
- 358. 877 Pompes funèbres
- 359. 879 Services personnels, divers
- 360. Assigné(3)
- 361. 881-886 Hébergement et restauration
- 362. 881 Hôtels et motels
- 363. 883 Pensions de famille et hôtels privés
- 364. 884 Terrains de camping et parcs à roulettes
- 365. 886 Restaurants, traiteurs et tavernes
- 366. Assigné(3)
- 367. 891-899 Services divers
- 368. 891 Syndicats ouvriers et associations professionnelles
- 369. 893 Photographie, n.c.a.
- 370. 894 Location d'automobiles et de camions
- 371. 895 Location de machines et de matériel
- 372. 896 Maréchalerie et soudure
- 373. 897 Ateliers de réparations diverses
- 374. 898 Entretien de bâtiments et d'habitations
- 375. 899 Services divers, n.c.a.
- 376. Assigné(3)
- 377. 902-991 Administration publique et défense
- 378. 902-909 Administration fédérale
- 379. 902 Défense nationale
- 380. 909 Autres services fédéraux
- 381. Assigné(3)
- 382. 931 Administration provinciale
- 383. 931 Administration provinciale
- 384. Assigné(3)
- 385. 951 Administration locale

Voir note(s) à la fin de "Activité économique détaillée (390)".

**ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DÉTAILLÉE (390) - fin**

- 386. 951 Administration locale
- 387. Assigné(3)
- 388. 991 Bureaux de gouvernements étrangers
- 389. 991 Bureaux de gouvernements étrangers
- 390. Assigné(3)

- (1) Personnes en chômage de 15 ans et plus qui n'ont jamais travaillé ou ont travaillé seulement avant le 1<sup>er</sup> janvier 1980.
- (2) On nomme aussi cette catégorie "Population active expérimentée".
- (3) Désigne les assignations par ordinateur des catégories "Indéterminées ou imprécises" aux groupes d'activité économique selon certaines caractéristiques socio-économiques.
- (4) Comprend les deux activités économiques suivantes: fonte et affinage et laminage, moulage et extrusion de l'aluminium.

**ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - DIVISIONS (16)**

- 1. Toutes les activités économiques
- 2. Secteur primaire
- 3. Agriculture
- 4. Forêts
- 5. Chasse et pêche
- 6. Mines (y compris le broyage), carrières et puits de pétrole
- 7. Secteur secondaire
- 8. Industries manufacturières
- 9. Bâtiment et travaux publics
- 10. Secteur tertiaire
- 11. Transport, communications et autres services publics
- 12. Commerce
- 13. Finances, assurances et affaires immobilières
- 14. Services socio-culturels, commerciaux et personnels
- 15. Administration publique et défense
- 16. Activités indéterminées ou imprécises

**ACTIVITÉ ET PROFESSION (54)**

- 1. Époux et parents seuls de sexe masculin
- 2. Inactifs
- 3. Actifs
- 4. Profession - Sans objet(1)
- 5. Toutes les professions
- 6. Directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé
- 7. Travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques
- 8. Travailleurs spécialisés des sciences sociales et domaines connexes
- 9. Membres du clergé et assimilés
- 10. Enseignants et personnel assimilé
- 11. Médecine et santé
- 12. Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé
- 13. Employés de bureau et travailleurs assimilés
- 14. Travailleurs spécialisés dans la vente
- 15. Travailleurs spécialisés dans les services
- 16. Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs
- 17. Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés
- 18. Travailleurs forestiers et bûcherons
- 19. Mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés
- 20. Travailleurs des industries de transformation
- 21. Usineurs et travailleurs des domaines connexes
- 22. Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits
- 23. Travailleurs du bâtiment

Voir note à la fin "Activité et profession".

**ACTIVITÉ ET PROFESSION (54) - fin**

24. Personnel d'exploitation des transports
25. Manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
26. Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines
27. Travailleurs non classés ailleurs
28. Épouses et parents seuls de sexe féminin
29. Inactives
30. Actives
31. Profession - Sans objet(1)
32. Toutes les professions
33. Directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé
34. Travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques
35. Travailleurs spécialisés des sciences sociales et domaines connexes
36. Membres du clergé et assimilés
37. Enseignants et personnel assimilés
38. Médecine et santé
39. Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé
40. Employés de bureau et travailleurs assimilés
41. Travailleurs spécialisés dans la vente
42. Travailleurs spécialisés dans les services
43. Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs
44. Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés
45. Travailleurs forestiers et bûcherons
46. Mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés
47. Travailleurs des industries de transformation
48. Usineurs et travailleurs des domaines connexes
49. Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits
50. Travailleurs du bâtiment
51. Personnel d'exploitation des transports
52. Manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
53. Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines
54. Travailleurs non classés ailleurs

(1) Personnes en chômage de 15 ans et plus qui n'ont jamais travaillé ou ont travaillé seulement avant le 1<sup>er</sup> janvier 1980.

**ANNÉES D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES (8)**

1. Aucune
2. Moins d'une année (de cours terminés)
3. 1 an
4. 2 ans
5. 3 ans
6. 4 ans
7. 5 ans
8. 6 ans ou plus

**AUTRES ÉTUDES NON UNIVERSITAIRES (136)**

1. Aucune
2. Moins d'une année (de cours terminés)
3. Primaire et secondaire 3<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année, sans certificat d'études secondaires
4. Aucun grade, certificat ou diplôme
5. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
6. Certificat ou diplôme non universitaire
7. Certificat ou diplôme d'une école de métiers et non universitaire
8. Grade, certificat ou diplôme universitaire
9. Primaire et secondaire 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> année
10. Aucun grade, certificat ou diplôme
11. Certificat d'études secondaires seulement
12. Certificat d'une école de métiers sans certificat d'études secondaires

## AUTRES ÉTUDES NON UNIVERSITAIRES (136) - suite

13. Certificat d'une école de métiers avec certificat d'études secondaires
14. Certificat d'études non universitaires sans certificat d'études secondaires
15. Certificat d'études non universitaires avec certificat d'études secondaires
16. Certificat d'une école de métiers et non universitaire sans certificat d'études secondaires
17. Certificat d'une école de métiers et non universitaire avec certificat d'études secondaires
18. Grade, certificat ou diplôme universitaire
19. Primaire et secondaire 11<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
20. Aucun grade, certificat ou diplôme
21. Certificat d'études secondaires seulement
22. Certificat d'une école de métiers sans certificat d'études secondaires
23. Certificat d'une école de métiers avec certificat d'études secondaires
24. Certificat d'études non universitaires sans certificat d'études secondaires
25. Certificat d'études non universitaires avec certificat d'études secondaires
26. Certificat d'une école de métiers et non universitaire sans certificat d'études secondaires
27. Certificat d'une école de métiers et non universitaire avec certificat d'études secondaires
28. Grade, certificat ou diplôme universitaire
29. Un an
30. Primaire et secondaire 3<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année, sans certificat d'études secondaires
31. Aucun grade, certificat ou diplôme
32. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
33. Certificat ou diplôme non universitaire
34. Certificat ou diplôme d'une école de métiers et non universitaire
35. Grade, certificat ou diplôme universitaire
36. Primaire et secondaire 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> année
37. Aucun grade, certificat ou diplôme
38. Certificat d'études secondaires seulement
39. Certificat d'une école de métiers sans certificat d'études secondaires
40. Certificat d'une école de métiers avec certificat d'études secondaires
41. Certificat d'études non universitaires sans certificat d'études secondaires
42. Certificat d'études non universitaires avec certificat d'études secondaires
43. Certificat d'une école de métiers et non universitaire sans certificat d'études secondaires
44. Certificat d'une école de métiers et non universitaire avec certificat d'études secondaires
45. Grade, certificat ou diplôme universitaire
46. Primaire et secondaire 11<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
47. Aucun grade, certificat ou diplôme
48. Certificat d'études secondaires seulement
49. Certificat d'une école de métiers sans certificat d'études secondaires
50. Certificat d'une école de métiers avec certificat d'études secondaires
51. Certificat d'études non universitaires sans certificat d'études secondaires
52. Certificat d'études non universitaires avec certificat d'études secondaires
53. Certificat d'une école de métiers et non universitaire sans certificat d'études secondaires
54. Certificat d'une école de métiers et non universitaire avec certificat d'études secondaires
55. Grade, certificat ou diplôme universitaire
56. Deux ans
57. Primaire et secondaire 3<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année, sans certificat d'études secondaires
58. Aucun grade, certificat ou diplôme
59. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
60. Certificat ou diplôme non universitaire
61. Certificat ou diplôme d'une école de métiers et non universitaire
62. Grade, certificat ou diplôme universitaire
63. Primaire et secondaire 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> année
64. Aucun grade, certificat ou diplôme
65. Certificat d'études secondaires seulement
66. Certificat d'une école de métiers sans certificat d'études secondaires
67. Certificat d'une école de métiers avec certificat d'études secondaires
68. Certificat d'études non universitaires sans certificat d'études secondaires
69. Certificat d'études non universitaires avec certificat d'études secondaires
70. Certificat d'une école de métiers et non universitaire sans certificat d'études secondaires
71. Certificat d'une école de métiers et non universitaire avec certificat d'études secondaires
72. Grade, certificat ou diplôme universitaire
73. Primaire et secondaire 11<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
74. Aucun grade, certificat ou diplôme
75. Certificat d'études secondaires seulement
76. Certificat d'une école de métiers sans certificat d'études secondaires

## AUTRES ÉTUDES NON UNIVERSITAIRES (136) - fin

77. Certificat d'une école de métiers avec certificat d'études secondaires
78. Certificat d'études non universitaires sans certificat d'études secondaires
79. Certificat d'études non universitaires avec certificat d'études secondaires
80. Certificat d'une école de métiers et non universitaire sans certificat d'études secondaires
81. Certificat d'une école de métiers et non universitaire avec certificat d'études secondaires
82. Grade, certificat ou diplôme universitaire
83. Trois ans
84. Primaire et secondaire 3<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année, sans certificat d'études secondaires
85. Aucun grade, certificat ou diplôme
86. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
87. Certificat ou diplôme non universitaire
88. Certificat ou diplôme d'une école de métiers et non universitaire
89. Grade, certificat ou diplôme universitaire
90. Primaire et secondaire 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> année
91. Aucun grade, certificat ou diplôme
92. Certificat d'études secondaires seulement
93. Certificat d'une école de métiers sans certificat d'études secondaires
94. Certificat d'une école de métiers avec certificat d'études secondaires
95. Certificat d'études non universitaires sans certificat d'études secondaires
96. Certificat d'études non universitaires avec certificat d'études secondaires
97. Certificat d'une école de métiers et non universitaire sans certificat d'études secondaires
98. Certificat d'une école de métiers et non universitaire avec certificat d'études secondaires
99. Grade, certificat ou diplôme universitaire
100. Primaire et secondaire 11<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
101. Aucun grade, certificat ou diplôme
102. Certificat d'études secondaires seulement
103. Certificat d'une école de métiers sans certificat d'études secondaires
104. Certificat d'une école de métiers avec certificat d'études secondaires
105. Certificat d'études non universitaires sans certificat d'études secondaires
106. Certificat d'études non universitaires avec certificat d'études secondaires
107. Certificat d'une école de métiers et non universitaire sans certificat d'études secondaires
108. Certificat d'une école de métiers et non universitaire avec certificat d'études secondaires
109. Grade, certificat ou diplôme universitaire
110. Quatre ans
111. Primaire et secondaire 3<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année, sans certificat d'études secondaires
112. Aucun grade, certificat ou diplôme
113. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
114. Certificat ou diplôme non universitaire
115. Certificat ou diplôme d'une école de métiers et non universitaire
116. Grade, certificat ou diplôme universitaire
117. Primaire et secondaire 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> année
118. Aucun grade, certificat ou diplôme
119. Certificat d'études secondaires seulement
120. Certificat d'une école de métiers sans certificat d'études secondaires
121. Certificat d'une école de métiers avec certificat d'études secondaires
122. Certificat d'études non universitaires sans certificat d'études secondaires
123. Certificat d'études non universitaires avec certificat d'études secondaires
124. Certificat d'une école de métiers et non universitaire sans certificat d'études secondaires
125. Certificat d'une école de métiers et non universitaire avec certificat d'études secondaires
126. Grade, certificat ou diplôme universitaire
127. Primaire et secondaire 11<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
128. Aucun grade, certificat ou diplôme
129. Certificat d'études secondaires seulement
130. Certificat d'une école de métiers sans certificat d'études secondaires
131. Certificat d'une école de métiers avec certificat d'études secondaires
132. Certificat d'études non universitaires sans certificat d'études secondaires
133. Certificat d'études non universitaires avec certificat d'études secondaires
134. Certificat d'une école de métiers et non universitaire sans certificat d'études secondaires
135. Certificat d'une école de métiers et non universitaire avec certificat d'études secondaires
136. Grade, certificat ou diplôme universitaire

**CERTIFICATS OU DIPLÔMES D'UNE ÉCOLE DE MÉTIERS ET D'AUTRES ÉTUDES NON UNIVERSITAIRES (8)**

1. Population de 15 ans et plus
2. Aucun certificat ou diplôme d'une école de métiers, ou d'autres études non universitaires  
Avec certificat d'études secondaires
3. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
4. Certificat ou diplôme d'autres études non universitaires
5. Certificats ou diplômes d'une école de métiers et d'autres études non universitaires  
Sans certificat d'études secondaires
6. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
7. Certificat ou diplôme d'autres études non universitaires
8. Certificats ou diplôme d'une école de métiers et d'autres études non universitaires

**CERTIFICATS OU DIPLÔMES D'UNE ÉCOLE DE MÉTIERS ET D'AUTRES ÉTUDES NON UNIVERSITAIRES (11)**

1. Population de 15 ans et plus
2. Aucune  
Sans certificat d'études secondaires  
Primaire et secondaire - N'ayant pas atteint la 11<sup>e</sup> année
3. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
4. Certificat ou diplôme d'autres études non universitaires
5. Certificats ou diplômes d'une école de métiers et d'autres études non universitaires  
Primaire et secondaire - 11<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
6. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
7. Certificat ou diplôme d'autres études non universitaires
8. Certificats ou diplômes d'une école de métiers et d'autres études non universitaires  
Avec certificat d'études secondaires
9. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
10. Certificat ou diplôme d'autres études non universitaires
11. Certificats ou diplômes d'une école de métiers et d'autres études non universitaires

**DIPLÔME EN MÉDECINE, ART DENTAIRE, MÉDECINE VÉTÉRINAIRE OU OPTOMÉTRIE (4)**

1. Aucun diplôme en médecine
2. Diplôme en médecine(1)
3. Diplôme en médecine et maîtrise
4. Diplôme en médecine et doctorat acquis

(1) M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.

**ÉTAT MATRIMONIAL (3)**

1. Total(1)
2. Célibataires (jamais marié(e)s)
3. Marié(e)s(2)

(1) Comprend les veufs(ves) et les divorcé(è)s.

(2) Comprend les personnes séparées.

**ÉTAT MATRIMONIAL (4)**

1. Total
2. Célibataires (jamais marié(e)s)
3. Marié(e)s et séparé(e)s
4. Veuf(ve)s et divorcé(e)s

**ÉTAT MATRIMONIAL(5)**

1. Total
2. Célibataires (jamais marié(e)s)
3. Marié(e)s(1)
4. Veufs(ves)
5. Divorcé(e)s

(1) Comprend les personnes séparées.

**ÉTAT MATRIMONIAL (8)**

1. Total
2. Célibataires (jamais mariées)
3. Non-célibataires(1)
4. Mariées, époux présent
5. Mariées, époux absent(1)
6. Veuves et divorcées
7. Veuves
8. Divorcées

(1) Comprend les personnes séparées.

**ÉTAT MATRIMONIAL (10)**

1. Hommes
2. Actuellement mariés
3. Divorcés ou séparés
4. Veufs
5. Célibataires
6. Femmes
7. Actuellement mariées
8. Divorcées ou séparées
9. Veuves
10. Célibataires

**FÉCONDITÉ (5)**

1. Sans enfants
2. 1 enfant
3. 2 enfants
4. 3 enfants
5. 4 ou plus

**FRÉQUENTATION SCOLAIRE (1)**

1. Fréquentant l'école à plein temps

**FRÉQUENTATION SCOLAIRE (2)**

1. Fréquentant l'école à plein temps
2. Ne fréquentant pas l'école à plein temps(1)

(1) Comprend "Fréquentant l'école à temps partiel".

**FRÉQUENTATION SCOLAIRE (3)**

1. Total
2. Fréquentant l'école à plein temps
3. Ne fréquentant pas l'école à plein temps(1)

(1) Comprend "Fréquentant l'école à temps partiel".

**FRÉQUENTATION SCOLAIRE (3A)**

1. Population de 15 ans et plus
2. Fréquentant l'école à plein temps
3. Ne fréquentant pas l'école à plein temps(1)

(1) Comprend "Fréquentant l'école à temps partiel".

**FRÉQUENTATION SCOLAIRE (3B)**

1. Migrants de 15 ans et plus dans la population active
2. Fréquentant l'école à plein temps
3. Ne fréquentant pas l'école à plein temps(1)

(1) Comprend "Fréquentant l'école à temps partiel".

**FRÉQUENTATION SCOLAIRE (4)**

1. Population de 15 ans et plus
2. Ne fréquentant pas l'école
3. Fréquentant l'école à plein temps
4. Fréquentant l'école à temps partiel

**FRÉQUENTATION SCOLAIRE (4A)**

1. Total
2. Fréquentant l'école à plein temps
3. Fréquentant l'école à temps partiel
4. Ne fréquentant pas l'école

**FRÉQUENTATION SCOLAIRE (4B)**

1. Fréquentation scolaire
2. Fréquentant l'école à plein temps
3. Fréquentant l'école à temps partiel
4. Ne fréquentant pas l'école

**FRÉQUENTATION SCOLAIRE (4C)**

1. Total
2. Ne fréquentant pas l'école
3. Fréquentant l'école à plein temps
4. Fréquentant l'école à temps partiel

**FRÉQUENTATION SCOLAIRE (6)**

1. Total
2. Ne fréquentant pas l'école
3. Total fréquentant l'école
4. À plein temps
5. À temps partiel
6. Total ne fréquentant pas l'école à plein temps

**FRÉQUENTATION SCOLAIRE (8)**

1. Total
2. Ne fréquentant pas l'école
3. Fréquentant l'école à plein temps
4. Primaire ou secondaire
5. Universitaire ou non universitaire
6. Fréquentant l'école à temps partiel
7. Primaire ou secondaire
8. Universitaire ou non universitaire

**GROUPES D'ÂGE (3)**

1. Total
2. 15-24 ans
3. 25 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE (3B)**

1. Total(1)
2. 15-24 ans
3. 25-44 ans

(1) Y compris les personnes de 45 ans et plus.

**GROUPES D'ÂGE (3C)**

1. 15 ans et plus
2. 25-44 ans
3. 45 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE (3D)**

1. 15 ans et plus
2. 25-44 ans
3. 45-64 ans

**GROUPES D'ÂGE (3E)**

1. Total - 15 ans et plus
2. Total - 25-44 ans
3. Total - 45-64 ans

**GROUPES D'ÂGE (4)**

1. Population de 15 ans et plus
2. 15-19
3. 20-24
4. 25 et plus

**GROUPES D'ÂGE (4A)**

1. Tous les âges
2. 15-19 ans
3. 20-24 ans
4. 25 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE (4C)**

1. Total
2. 15-24 ans
3. 25-64 ans
4. 65 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE (4D)**

1. 15 ans et plus
2. 25-34 ans
3. 35-44 ans
4. 45-54 ans

**GROUPES D'ÂGE (4E)**

1. 15 ans et plus
2. 35-44 ans
3. 45-54 ans
4. 55-64 ans

**GROUPES D'ÂGE (4F)**

1. 15 ans et plus
2. 15-24 ans
3. 25-44 ans
4. 45 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE (4G)**

1. 15 ans et plus
2. 15-24 ans
3. 25-44 ans
4. 45-64 ans

**GROUPES D'ÂGE (4H)**

1. 20 ans et plus
2. 20-24 ans
3. 25-44 ans
4. 45-64 ans

**GROUPES D'ÂGE (5)**

1. Population de 15 ans et plus
2. 15-19
3. 20-24
4. 25-34
5. 35 et plus

**GROUPES D'ÂGE (5A)**

1. Tous les soutiens de ménage
2. 15-24
3. 25-44
4. 45-64
5. 65 et plus

**GROUPES D'ÂGE (5B)**

1. Population active de 15 ans et plus(1)
2. 20-24 ans
3. 25-29 ans
4. 30-44 ans
5. 45 ans et plus

(1) Le groupe d'âge 15-19 ne figure pas ici. Les données de ce groupe sont comprises dans "Population active de 15 ans et plus".

**GROUPES D'ÂGE (5E)**

1. 15 ans et plus
2. 15-24 ans
3. 25-44 ans
4. 45-64 ans
5. 65 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE (6A)**

1. Total
2. 15-24 ans
3. 25-44 ans
4. 45-54 ans
5. 55-64 ans
6. 65 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE (7)**

1. Tous les âges
2. 15-24 ans
3. 25-34 ans
4. 35-44 ans
5. 45-54 ans
6. 55-64 ans
7. 65 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE (7A)**

1. Tous les âges
2. 15-24 ans
3. 25-34 ans
4. 35-44 ans
5. 45-54 ans
6. 55-64 ans
7. 65 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE (7C)**

1. Total
2. 15-24 ans
3. 15-19 ans
4. 20-24 ans
5. 25 ans et plus(1)
6. 25-44 ans
7. 45-64 ans

(1) Y compris les personnes de 65 ans et plus.

**GROUPES D'ÂGE (8)**

1. Tous les âges
2. 15-19 ans
3. 20-24 ans
4. 25-34 ans
5. 35-44 ans
6. 45-54 ans
7. 55-64 ans
8. 65 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE (8A)**

1. Population de 15 ans et plus
2. 15-19
3. 20-24
4. 25-34
5. 35-44
6. 45-54
7. 55-64
8. 65 et plus

**GROUPES D'ÂGE (9A)**

1. Total
2. 15-19 ans
3. 20-24 ans
4. 25-29 ans
5. 30-34 ans
6. 35-44 ans
7. 45-54 ans
8. 55-64 ans
9. 65 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE (9B)**

1. Tous les âges
2. 15-19 ans
3. 20-24 ans
4. 25-34 ans
5. 35-44 ans
6. 45-54 ans
7. 55-59 ans
8. 60-64 ans
9. 65 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE (10A)**

1. Population de 15 ans et plus
2. 15-24
3. 15-19
4. 20-24
5. 25 ans et plus
6. 25-34
7. 35-44
8. 45-54
9. 55-64
10. 65 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE (12A)**

1. Tous les âges
2. 15-19 ans
3. 20-24 ans
4. 25-29 ans
5. 30-34 ans
6. 35-39 ans
7. 40-44 ans
8. 45 ans et plus
9. 45-54 ans
10. 55-59 ans
11. 60-64 ans
12. 65 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE (16)**

1. Total
2. 15-19 ans
3. 15-17 ans
4. 18-19 ans
5. 20-24 ans
6. 25-29 ans
7. 30-34 ans
8. 35-39 ans
9. 40-44 ans
10. 45-49 ans
11. 50-54 ans
12. 55-59 ans
13. 60-64 ans
14. 65 ans et plus
15. Âge moyen
16. Âge médian

**GROUPES D'ÂGE (19)**

1. Tous les âges
2. 15-19 ans
3. 15 ans
4. 16 ans
5. 17 ans
6. 18 ans
7. 19 ans
8. 20-24 ans
9. 20 ans
10. 21 ans
11. 22 ans
12. 23 ans
13. 24 ans
14. 25 ans et plus
15. 25-34 ans
16. 35-44 ans
17. 45-54 ans
18. 55-64 ans
19. 65 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE (9)**

1. Total des enfants
  - Groupes d'âge
2. Moins de 6 ans
3. 6-14 ans
4. Total
  - 15-17 ans
  - Fréquentation scolaire
5. Fréquentant l'école à plein temps
6. Ne fréquentant pas l'école à plein temps
  - 18-24 ans
  - Fréquentation scolaire
7. Fréquentant l'école à plein temps
8. Ne fréquentant pas l'école à plein temps
9. 25 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE (11)**

1. Total
2. Groupes d'âge
3. Moins de 15 ans
4. 15-17 ans
5. Fréquentation scolaire
6. Fréquentant l'école à plein temps
7. Ne fréquentant pas l'école à plein temps
8. 18-24 ans
9. Fréquentation scolaire
10. Fréquentant l'école à plein temps
11. Ne fréquentant pas l'école à plein temps
12. 25-34 ans
13. 35-44 ans
14. 45-54 ans
15. 55-64 ans
16. 65 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE, FRÉQUENTATION SCOLAIRE ET ACTIVITÉ (13)**

1. Moins de 6 ans
2. 6-14 ans
3. 15-17 ans
4. Fréquentant l'école à plein temps
5. Ne fréquentant pas l'école à plein temps
6. Actif
7. Inactif
8. 18-24 ans
9. Fréquentant l'école à plein temps
10. Ne fréquentant pas l'école à plein temps
11. Actif
12. Inactif
13. 25 ans et plus

**GROUPES D'ÂGE, FRÉQUENTATION SCOLAIRE ET ACTIVITÉ (26)**

1. Moins de 15 ans
2. 15-17 ans
3. Fréquentant l'école à plein temps
4. Ne fréquentant pas l'école à plein temps
5. Actif
6. Inactif
7. 18-24 ans
8. Fréquentant l'école à plein temps
9. Ne fréquentant pas l'école à plein temps
10. Actif
11. Inactif
12. 25-34 ans
13. Actif
14. Inactif
15. 35-44 ans
16. Actif
17. Inactif
18. 45-54 ans
19. Actif
20. Inactif
21. 55-64 ans
22. Actif
23. Inactif
24. 65 ans et plus
25. Actif
26. Inactif

**LANGUE MATERNELLE (13)**

1. Total
2. Anglais
3. Français
4. Chinois
5. Allemand
6. Grec
7. Langues amérindiennes et Inuktitut
8. Italien
9. Néerlandaises
10. Polonais
11. Portugais
12. Ukrainien
13. Autres

**LANGUE OFFICIELLE (4)**

1. Anglais seulement
2. Français seulement
3. Anglais et français
4. Ni anglais ni français

**LANGUE PARLÉE À LA MAISON (13)**

1. Total
2. Anglais
3. Français
4. Chinois
5. Allemand
6. Grec
7. Langues amérindiennes et Inuktitut
8. Italien
9. Langues néerlandaises
10. Polonais
11. Portugais
12. Ukrainien
13. Autres

**LE SEXE, L'ÂGE ET LE NIVEAU DE SCOLARITÉ DU PARENT SEUL (81)**

1. Tous les parents seuls
  2. Parents de sexe masculin
  3. Moins de 35 ans
  4. 35-44 ans
  5. 45-54 ans
  6. 55 ans et plus
  7. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
  8. Moins de 35 ans
  9. 35-44 ans
  10. 45-54 ans
  11. 55 ans et plus
  12. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
  13. Moins de 35 ans
  14. 35-44 ans
  15. 45-54 ans
  16. 55 ans et plus
- Autres études non universitaires seulement(2)

Voir note(s) à la fin de "Le sexe, l'âge et le niveau de scolarité du parent seul (81)".

## LE SEXE, L'ÂGE ET LE NIVEAU DE SCOLARITÉ DU PARENT SEUL (81) - suite

17. Sans certificat ou diplôme  
 18. Moins de 35 ans  
 19. 35-44 ans  
 20. 45-54 ans  
 21. 55 ans et plus  
 22. Avec certificat ou diplôme  
 23. Moins de 35 ans  
 24. 35-44 ans  
 25. 45-54 ans  
 26. 55 ans et plus  
 Études universitaires(3)  
 27. Sans certificat, diplôme ou grade  
 28. Moins de 35 ans  
 29. 35-44 ans  
 30. 45-54 ans  
 31. 55 ans et plus  
 32. Avec certificat ou diplôme  
 33. Moins de 35 ans  
 34. 35-44 ans  
 35. 45-54 ans  
 36. 55 ans et plus  
 37. Avec grade  
 38. Moins de 35 ans  
 39. 35-44 ans  
 40. 45-54 ans  
 41. 55 ans et plus  
 42. Parents de sexe féminin  
 43. Moins de 35 ans  
 44. 35-44 ans  
 45. 45-54 ans  
 46. 55 ans et plus  
 47. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)  
 48. Moins de 35 ans  
 49. 35-44 ans  
 50. 45-54 ans  
 51. 55 ans et plus  
 52. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année  
 53. Moins de 35 ans  
 54. 35-44 ans  
 55. 45-54 ans  
 56. 55 ans et plus  
 Autres études non universitaires seulement(2)  
 57. Sans certificat ou diplôme  
 58. Moins de 35 ans  
 59. 35-44 ans  
 60. 45-54 ans  
 61. 55 ans et plus  
 62. Avec certificat ou diplôme  
 63. Moins de 35 ans  
 64. 35-44 ans  
 65. 45-54 ans  
 66. 55 ans et plus  
 Études universitaires(3)  
 67. Sans certificat, diplôme ou grade  
 68. Moins de 35 ans  
 69. 35-44 ans  
 70. 45-54 ans  
 71. 55 ans et plus  
 72. Avec certificat ou diplôme  
 73. Moins de 35 ans  
 74. 35-44 ans  
 75. 45-54 ans

Voir note(s) à la fin de "Le sexe, l'âge et le niveau de scolarité du parent seul (81)".

**LE SEXE, L'ÂGE ET LE NIVEAU DE SCOLARITÉ DU PARENT SEUL (81) - fin**

- 76. 55 ans et plus
- 77. Avec grade
- 78. Moins de 35 ans
- 79. 35-44 ans
- 80. 45-54 ans
- 81. 55 ans et plus

- (1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".
- (2) Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.
- (3) Comprend les personnes qui ont fait des études universitaires et d'autres non universitaires ainsi que celles qui ont fait des études universitaires seulement.

**LIEU DE NAISSANCE (5)**

- 1. Canada
- 2. États-Unis
- 3. Royaume-Uni
- 4. Autres pays européens
- 5. Autres pays

**LIEU DE NAISSANCE (6)**

- 1. Population totale de 15 ans et plus  
Lieu de naissance
- 2. Canada
- 3. États-Unis
- 4. Royaume-Uni
- 5. Autres pays européens
- 6. Autres pays

**LIEU DE NAISSANCE (6A)**

- 1. Personnes nées au Canada
- 2. Royaume-Uni
- 3. Italie
- 4. Autres pays européens
- 5. États-Unis
- 6. Autres pays non européens

**LIEU DE RÉSIDENCE EN 1976 (13)**

- 1. À l'extérieur du Canada
- 2. Terre-Neuve
- 3. Île-du-Prince-Édouard
- 4. Nouvelle-Écosse
- 5. Nouveau-Brunswick
- 6. Québec
- 7. Ontario
- 8. Manitoba
- 9. Saskatchewan
- 10. Alberta
- 11. Colombie-Britannique
- 12. Yukon
- 13. Territoires du Nord-Ouest

**MOBILITÉ (8)**

1. Population de 5 ans et plus
2. Personnes n'ayant pas déménagé
3. Personnes ayant déménagé
4. Non-migrants
5. Migrants
6. De la même province
7. D'une autre province
8. De l'extérieur du Canada

**MOBILITÉ (10)**

1. Population de 5 ans et plus
2. Personnes n'ayant pas déménagé
3. Personnes ayant déménagé
4. Non-migrants
5. Migrants
6. Dans la même division de recensement
7. D'une autre division de recensement
8. De l'extérieur du Canada
9. Dans une autre division de recensement(1)
10. Migration interne nette, 1976-1981(2)

(1) Dans cette colonne, la géographie (divisions de recensement) indique le lieu de résidence en 1976. Dans tous les autres cas, la géographie indique le lieu de résidence en 1981.

(2) (D'une autre division de recensement) - (dans une autre division de recensement) = (migration interne nette, 1976-1981).

**MOBILITÉ (11)**

1. Personnes n'ayant pas déménagé
2. Personnes ayant déménagé
3. Non-migrants
4. Migrants
5. De la même province
6. D'une autre province
7. Est
8. Québec
9. Ontario
10. Ouest
11. De l'extérieur du Canada

**MOBILITÉ (34)**

1. Total
2. Personnes n'ayant pas déménagé
3. Personnes ayant déménagé
4. Non-migrants
5. Migrants
6. De la même province
7. D'une autre province
8. Terre-Neuve
9. Île-du-Prince-Édouard
10. Nouvelle-Écosse
11. Nouveau-Brunswick
12. Québec
13. Ontario

**MOBILITÉ (34) - fin**

14. Manitoba
15. Saskatchewan
16. Alberta
17. Colombie-Britannique
18. Yukon
19. Territoires du Nord-Ouest
20. De l'extérieur du Canada
21. Dans une autre province(1)
22. Terre-Neuve
23. Île-du-Prince-Édouard
24. Nouvelle-Écosse
25. Nouveau-Brunswick
26. Québec
27. Ontario
28. Manitoba
29. Saskatchewan
30. Alberta
31. Colombie-Britannique
32. Yukon
33. Territoires du Nord-Ouest
34. Migration interne nette, 1976-1981(2)

(1) Dans cette colonne, la géographie (Canada et provinces) indique le lieu de résidence en 1976. Dans tous les autres cas, la géographie indique le lieu de résidence en 1981.

(2) (D'une autre province) - (dans une autre province) = (migration interne nette, 1976-1981).

**NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES NON UNIVERSITAIRES\* (5)**

1. Aucune
2. Moins d'une année (de cours terminés)
3. Une année
4. Deux années
5. Trois années ou plus

\* Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.

**NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES NON UNIVERSITAIRES (6)**

1. Total
2. Aucune année d'autres études non universitaires
3. Total, avec années d'autres études non universitaires
4. Un an d'autres études non universitaires
5. Deux ans d'autres études non universitaires
6. Trois ans ou plus d'autres études non universitaires

**NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES NON UNIVERSITAIRES\* (8)**

1. Population de 15 ans et plus
2. Aucun
3. Total d'autres études non universitaires
4. Moins d'une année
5. Une année
6. Deux années
7. Trois années
8. Quatre années ou plus

\* Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.

**NOMBRE ET GROUPES D'ÂGE DES ENFANTS À LA MAISON (16)**

1. Total des familles monoparentales
2. Nombre d'enfants à la maison
3. 1
4. 2
5. 3
6. 4
7. 5+
8. Groupes d'âge des enfants à la maison
9. Total des familles dont tous les enfants à la maison ont 18 ans ou plus
10. Total des familles avec au moins un enfant de 18 ans ou plus et au moins un enfant de 17 ans ou moins à la maison
11. Familles dont tous les enfants à la maison ont 17 ans ou moins(1)
12. Total des familles dont tous les enfants à la maison ont 17 ans ou moins
13. Moins de 6 ans
14. 6-14 ans
15. 15-17 ans
16. Moins de 6 ans et 6-14 ans
17. Moins de 6 ans et 15-17 ans
18. 6-14 ans et 15-17 ans
19. Moins de 6 ans, 6-14 ans et 15-17 ans

(1) Les familles sont totalisées selon le critère que tous les enfants dans la famille font partie du (des) groupe(s) d'âge indiqué(s) dans les en-têtes de colonne, avec au moins un enfant dans chaque groupe lorsque plus d'un groupe d'âge est indiqué.

**NOMBRE ET GROUPES D'ÂGE DES ENFANTS À LA MAISON (18)**

1. Total des familles époux-épouse
2. Sans enfants à la maison
3. Avec enfants à la maison
  - Nombre d'enfants à la maison
  4. 1
  5. 2
  6. 3
  7. 4
  8. 5+
- Groupes d'âge des enfants à la maison
9. Tous les enfants à la maison ont 18 ans ou plus
10. Avec au moins un enfant de 18 ans ou plus et au moins un enfant de 17 ans ou moins à la maison
  - Familles dont tous les enfants à la maison ont 17 ans ou moins(1)
  11. Tous les enfants à la maison ont 17 ans ou moins
  12. Moins de 6 ans
  13. 6-14 ans
  14. 15-17 ans
  15. Moins de 6 ans et 6-14 ans
  16. Moins de 6 ans et 15-17 ans
  17. 6-14 ans et 15-17 ans
  18. Moins de 6 ans, 6-14 ans et 15-17 ans

(1) Les familles sont totalisées selon le critère que tous les enfants dans la famille font partie du (des) groupe(s) d'âge indiqué(s) dans les en-têtes de colonne, avec au moins un enfant dans chaque groupe lorsque plus d'un groupe d'âge est indiqué.

**NOMBRE MÉDIAN D'ANNÉES D'ÉTUDES (3)**

1. 15 ans et plus
2. 25-44 ans
3. 45-64 ans

**NOMBRE MÉDIAN D'ANNÉES D'ÉTUDES (3A)**

1. Total
2. Hommes
3. Femmes

**NOMBRE MÉDIAN D'ANNÉES D'ÉTUDES (3B)**

1. Les deux sexes
2. Hommes
3. Femmes

**NOMBRE MÉDIAN D'ANNÉES D'ÉTUDES (4)**

1. 15 ans et plus
2. 15-24 ans
3. 25-44 ans
4. 45-64 ans

**ORIGINE ETHNIQUE (8)**

1. Total
2. Britannique, Britannique et autres
3. Français, Français et autres
4. Britannique et Français
5. Allemand
6. Italien
7. Ukrainien
8. Autres

**ORIGINE ETHNIQUE (17)**

1. Total
2. Britannique
3. Britannique et autres
4. Britannique et Français
5. Français
6. Français et autres
7. Hollandais (Néerlandais)
8. Allemand
9. Italien
10. Juif
11. Polonais
12. Scandinave
13. Ukrainien
14. Groupes asiatiques
15. Autochtones
16. Autres
17. Autres origines multiples

**PÉRIODE D'IMMIGRATION (5)**

1. Avant 1946
2. 1946-1955
3. 1956-1964
4. 1965-1971
5. 1972-1981

**PÉRIODE D'IMMIGRATION (6A)**

1. Avant 1956
2. 1956-1965
3. 1966-1970
4. 1971-1975
5. 1976-1978
6. 1979-1981(1)

(1) Ne comprend que les cinq premiers mois de 1981.

**PÉRIODE D'IMMIGRATION (7A)**

1. Population totale immigrante  
Période d'immigration
2. Avant 1956
3. 1956-1965
4. 1966-1970
5. 1971-1975
6. 1976-1978
7. 1979-1981(1)

(1) Ne comprend que les cinq premiers mois de 1981.

**PÉRIODE D'IMMIGRATION (11)**

1. Totale
2. Personnes nées au Canada(1)
3. Personnes nées en dehors du Canada
4. Immigré avant 1946
5. 1946-1950
6. 1951-1955
7. 1956-1960
8. 1961-1965
9. 1966-1970
10. 1971-1975
11. 1976-1981(2)

(1) Comprend les personnes nées en dehors du Canada mais de citoyenneté canadienne de naissance.

(2) Ne comprend que les cinq premiers mois de 1981.

**PÉRIODE D'IMMIGRATION SELON L'ÂGE À L'IMMIGRATION (10)**

1. Population totale immigrante de 15 ans et plus  
Période d'immigration selon l'âge à l'immigration
2. Avant 1946
3. 0-14
4. 15 et plus
5. 1946-1960
6. 0-14
7. 15 et plus
8. 1961-1981(1)
9. 0-14
10. 15 et plus

(1) Ne comprend que les cinq premiers mois de 1981.

**PÉRIODE D'IMMIGRATION SELON L'ÂGE À L'IMMIGRATION\* (15)**

1. Avant 1946
2. Moins de 6 ans
3. 6-14 ans
4. 15-24 ans
5. 25 ans ou plus
6. 1946-1960
7. Moins de 6 ans
8. 6-14 ans
9. 15-24 ans
10. 25 ans ou plus
11. 1961-1981
12. Moins de 6 ans
13. 6-14 ans
14. 15-24 ans
15. 25 ans ou plus

\* L'âge à l'immigration est une variable dérivée.

**PÉRIODE D'IMMIGRATION SELON L'ÂGE À L'IMMIGRATION\* (16)**

1. Totale(1)
2. Ont immigré avant 1946
3. Moins de 6 ans
4. 6-14 ans
5. 15-24 ans
6. 25 ans ou plus
7. Ont immigré 1946-1960
8. Moins de 6 ans
9. 6-14 ans
10. 15-24 ans
11. 25 ans ou plus
12. Ont immigré 1961-1981(2)
13. Moins de 6 ans
14. 6-14 ans
15. 15-24 ans
16. 25 ans ou plus

\* Ne comprend pas les personnes nées au Canada mais qui ont déclaré une année valide d'immigration.  
 (2) Ne comprend que les cinq premiers mois de 1981.

**PLUS HAUT CERTIFICAT OU GRADE UNIVERSITAIRE (5)**

1. Total
2. Aucun certificat ou grade universitaire
3. Certificat universitaire inférieur au BA(1)
4. Baccalauréat(2)
5. Maîtrise ou doctorat acquis

- (1) Les chiffres pour cette catégorie, en 1971, étaient en toute probabilité surestimés étant donné qu'ils comprenaient un certain nombre de certificats non universitaires.
- (2) La catégorie "Baccalauréat" du recensement de 1971 comprend les personnes qui ont indiqué "Premier diplôme permettant d'exercer une profession". Il existe une possibilité de surestimation en ce qui a trait à cette dernière catégorie, surtout au Québec où ce terme peut ne pas avoir été bien interprété par une petite proportion de répondants.
- La catégorie "Baccalauréat" des recensements de 1976 et 1981 comprend les personnes qui ont indiqué un "Diplôme en médecine". En 1981 la catégorie des "Diplômes en médecine" comprenait les diplômés en optométrie. La catégorie "Baccalauréat" du recensement de 1981 comprend également les personnes qui ont indiqué "Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat".

**PLUS HAUT GRADE, CERTIFICAT OU DIPLÔME (6)**

1. Population de 15 ans et plus
2. Sans certificat ou diplôme - N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
3. Sans certificat ou diplôme - 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
4. Certificat ou diplôme d'études secondaires
5. Certificat ou diplôme d'une école de métiers, universitaire ou d'autres études non universitaires
6. Grade universitaire

(1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".

**PLUS HAUT GRADE, CERTIFICAT OU DIPLÔME (7)**

1. Total
2. Sans certificat ou diplôme - N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
3. Sans certificat ou diplôme - 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
4. Certificat ou diplôme d'études secondaires
5. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
6. Certificat ou diplôme universitaire(2) ou autres études non universitaires
7. Grade universitaire

(1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".

(2) Inférieur au baccalauréat.

**PLUS HAUT GRADE, CERTIFICAT OU DIPLÔME (11)**

1. Population de 15 ans et plus
2. Aucun grade, certificat ou diplôme
3. Certificat d'études secondaires
4. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
5. Certificat ou diplôme d'autres études non universitaires
6. Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
7. Baccalauréat
8. Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
9. Diplôme en médecine(1)
10. Maîtrise
11. Doctorat acquis

(1) Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire, ou en optométrie.

**PLUS HAUT GRADE, CERTIFICAT OU DIPLÔME, COMBINÉ À DES CERTIFICATS OU DIPLÔMES DE MÉTIER ET AUTRES CERTIFICATS OU DIPLÔMES NON UNIVERSITAIRES (50)**

1. Aucun
2. Certificat d'études secondaires
3. Certificat ou diplôme de métier - sans secondaire
4. Certificat ou diplôme de métier - avec secondaire
5. Certificat ou diplôme non universitaire - sans secondaire
6. Certificat ou diplôme non universitaire - avec secondaire
7. Certificat ou diplôme de métier non universitaire - sans secondaire
8. Certificat ou diplôme de métier non universitaire - avec secondaire
9. Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
10. Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat et certificat ou diplôme de métier - sans secondaire
11. Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat et certificat ou diplôme de métier - avec secondaire
12. Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat et certificat ou diplôme non universitaire - sans secondaire
13. Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat et certificat ou diplôme non universitaire - avec secondaire
14. Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat et certificat ou diplôme de métier non universitaire - sans secondaire
15. Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat et certificat ou diplôme de métier non universitaire - avec secondaire
16. Baccalauréat
17. Baccalauréat et certificat ou diplôme de métier - sans secondaire
18. Baccalauréat et certificat ou diplôme de métier - avec secondaire
19. Baccalauréat et certificat ou diplôme non universitaire - sans secondaire
20. Baccalauréat et certificat ou diplôme non universitaire - avec secondaire
21. Baccalauréat et certificat ou diplôme de métier non universitaire - sans secondaire
22. Baccalauréat et certificat ou diplôme de métier non universitaire - avec secondaire
23. Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat

**PLUS HAUT GRADE, CERTIFICAT OU DIPLÔME, COMBINÉ À DES CERTIFICATS OU DIPLÔMES DE MÉTIER ET AUTRES CERTIFICATS OU DIPLÔMES NON UNIVERSITAIRES (50) - fin**

24. Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat et certificat ou diplôme de métier - sans secondaire
25. Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat et certificat ou diplôme de métier - avec secondaire
26. Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat et certificat ou diplôme non universitaire - sans secondaire
27. Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat et certificat ou diplôme non universitaire - avec secondaire
28. Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat et certificat ou diplôme de métier non universitaire - sans secondaire
29. Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat et certificat ou diplôme de métier non universitaire - avec secondaire
30. Grade en médecine
31. Grade en médecine et certificat ou diplôme de métier - sans secondaire
32. Grade en médecine et certificat ou diplôme de métier - avec secondaire
33. Grade en médecine et certificat ou diplôme non universitaire - sans secondaire
34. Grade en médecine et certificat ou diplôme non universitaire - avec secondaire
35. Grade en médecine et certificat ou diplôme de métier non universitaire - sans secondaire
36. Grade en médecine et certificat ou diplôme de métier non universitaire - avec secondaire
37. Maîtrise
38. Maîtrise et certificat ou diplôme de métier - sans secondaire
39. Maîtrise et certificat ou diplôme de métier - avec secondaire
40. Maîtrise et certificat ou diplôme non universitaire - sans secondaire
41. Maîtrise et certificat ou diplôme non universitaire - avec secondaire
42. Maîtrise et certificat ou diplôme de métier non universitaire - sans secondaire
43. Maîtrise et certificat ou diplôme de métier non universitaire - avec secondaire
44. Doctorat acquis
45. Doctorat acquis et certificat ou diplôme de métier - sans secondaire
46. Doctorat acquis et certificat ou diplôme de métier - avec secondaire
47. Doctorat acquis et certificat ou diplôme non universitaire - sans secondaire
48. Doctorat acquis et certificat ou diplôme non universitaire - avec secondaire
49. Doctorat acquis et certificat ou diplôme de métier non universitaire - sans secondaire
50. Doctorat acquis et certificat ou diplôme de métier non universitaire - avec secondaire

**PLUS HAUT NIVEAU D'ÉTUDES PRIMAIRES OU SECONDAIRES (3)**

1. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
2. 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> année
3. 11<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année

(1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".

**PLUS HAUT NIVEAU D'ÉTUDES PRIMAIRES OU SECONDAIRES (14)**

1. Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle
2. 1<sup>re</sup> année
3. 2<sup>e</sup> année
4. 3<sup>e</sup> année
5. 4<sup>e</sup> année
6. 5<sup>e</sup> année
7. 6<sup>e</sup> année
8. 7<sup>e</sup> année
9. 8<sup>e</sup> année
10. 9<sup>e</sup> année
11. 10<sup>e</sup> année
12. 11<sup>e</sup> année
13. 12<sup>e</sup> année
14. 13<sup>e</sup> année

**PLUS HAUT NIVEAU ATTEINT À L'ÉCOLE PRIMAIRE OU SECONDAIRE ET CERTIFICATS PROFESSIONNELS/D'ÉCOLES DE MÉTIERS (9)**

1. Toutes les années primaires-secondaires
2. Sans certificat professionnel/de métiers
3. Avec certificat professionnel/de métiers
4. N'ayant pas atteint la 11<sup>e</sup> année
5. Sans certificat professionnel/de métiers
6. Avec certificat professionnel/de métiers
7. 11<sup>e</sup> à 13<sup>e</sup> année
8. Sans certificat professionnel/de métiers
9. Avec certificat professionnel/de métiers

**PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (4)**

1. Total
2. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
3. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année sans certificat d'études secondaires
4. Certificat d'études secondaires ou plus(2)

(1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".

(2) Comprend les certificats ou diplômes d'une école de métiers ou d'autres études non universitaires.

**PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (5)**

1. Total
2. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année
3. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
4. Études postsecondaires partielles(1)
5. Grade universitaire

(1) En 1971, "Scolarité postsecondaire" désignait les années d'études universitaires et les autres années de scolarité après les études secondaires.

En 1976, "Scolarité postsecondaire" désignait les années d'études universitaires terminées ainsi que les années d'études postsecondaires non universitaires terminées; dans ce dernier cas, il s'agit, par exemple, des années passées dans une école normale, une école de sciences infirmières, un collège communautaire (professionnel et technique) ou dans un cégep (enseignement professionnel).

En 1981, "Scolarité postsecondaire" désignait les années d'études universitaires terminées ainsi que les années de scolarité terminées dans un établissement autre qu'une université, une école secondaire ou une école primaire, par exemple, un collège communautaire, un institut de technologie, un cégep (enseignement général et professionnel), une école de métiers privée, un collège commercial privé ou une école de sciences infirmières décernant un diplôme. En 1981, l'expression "Postsecondaire non universitaire" a été remplacée par "Autres études non universitaires".

**PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (5A)**

1. Total
2. Études primaires ou secondaires seulement(1)
3. Autres études non universitaires seulement(2)
4. Études universitaires, sans grade(3)
5. Études universitaires, avec grade(3)

- (1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".
- (2) Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.
- (3) Comprend les personnes qui ont fait des études universitaires et d'autres non universitaires ainsi que celles qui ont fait des études universitaires seulement.

**PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (7)**

1. Total
2. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
3. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année sans certificat d'études secondaires
4. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année avec certificat d'études secondaires
5. Certificat ou diplôme d'une école de métiers ou d'autres études non universitaires
6. Études universitaires partielles
7. Grade universitaire(2)

- (1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".
- (2) Y compris un certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

**PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (7A)**

1. Toutes les familles
2. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
3. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année sans certificat d'études secondaires
4. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année avec certificat d'études secondaires
5. Certificat ou diplôme d'une école de métiers ou d'autres études non universitaires
6. Études universitaires partielles
7. Grade universitaire(2)

- (1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".
- (2) Y compris un certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

**PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (8)**

1. Total
2. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
3. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année sans certificat d'études secondaires
4. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année avec certificat d'études secondaires
5. Certificat ou diplôme d'une école de métiers(2)
6. Études universitaires partielles ou autres études non universitaires partielles sans certificat ou diplôme
7. Études universitaires(3) ou autres études non universitaires avec certificat ou diplôme
8. Grade universitaire

- (1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle"; ne comprend pas les personnes ayant un certificat ou diplôme.
- (2) Comprend les personnes ayant fait des études non universitaires mais ne possédant pas de certificat ou diplôme d'autres études non universitaires.
- (3) Inférieures au baccalauréat.

**PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (8A)**

1. Total
2. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
3. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année sans certificat d'études secondaires
4. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année avec certificat d'études secondaires
5. Certificat ou diplôme d'une école de métiers(2)
6. Études universitaires partielles ou autres études non universitaires partielles sans certificat ou diplôme
7. Études universitaires(3) ou autres études non universitaires avec certificat ou diplôme
8. Grade universitaire

- (1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle"; ne comprend pas les personnes ayant un certificat ou diplôme.
- (2) Comprend les personnes ayant fait des études non universitaires mais ne possédant pas de certificat ou diplôme d'autres études non universitaires.
- (3) Inférieures au baccalauréat.

**PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (8B)**

1. Tous les niveaux de scolarité
2. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
3. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année sans certificat d'études secondaires
4. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année avec certificat d'études secondaires
5. Certificat ou diplôme d'une école de métiers(2)
6. Études universitaires partielles ou autres études non universitaires partielles sans certificat ou diplôme
7. Études universitaires(3) ou autres études non universitaires avec certificat ou diplôme
8. Grade universitaire

- (1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle"; ne comprend pas les personnes ayant un certificat ou diplôme.
- (2) Comprend les personnes ayant fait des études non universitaires mais ne possédant pas de certificat ou diplôme d'autres études non universitaires.
- (3) Inférieures au baccalauréat.

**PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (8C)**

1. Plus haut niveau de scolarité
2. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
3. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année sans certificat d'études secondaires
4. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année avec certificat d'études secondaires
5. Certificat ou diplôme d'une école de métiers(2)
6. Études universitaires partielles ou autres études non universitaires partielles sans certificat ou diplôme
7. Études universitaires(3) ou autres études non universitaires avec certificat ou diplôme
8. Grade universitaire

- (1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle"; ne comprend pas les personnes ayant un certificat ou diplôme.
- (2) Comprend les personnes ayant fait des études non universitaires mais ne possédant pas de certificat ou diplôme d'autres études non universitaires.
- (3) Inférieures au baccalauréat.

**PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (9)**

1. Population de 15 ans et plus
2. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
3. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année sans certificat d'études secondaires
4. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année avec certificat d'études secondaires
5. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
6. Autres études non universitaires seulement(2) - sans certificat
7. Autres études non universitaires seulement(2) - avec certificat(3)
8. Études universitaires(4) - sans grade
9. Études universitaires - avec grade

(1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".

(2) Autres études non universitaires: cours postsecondaires non universitaires qui exigent un certificat d'études secondaires ainsi que les cours suivis dans d'autres établissements tels que les écoles de métiers ou les centres de formation professionnelle qui n'exigent pas de certificat d'études secondaires.

(3) Comprend "Certificat ou diplôme d'autres études non universitaires" et "Certificat ou diplôme d'une école de métiers".

(4) Comprend les personnes qui ont fait des études universitaires et d'autres non universitaires ainsi que celles qui ont fait des études universitaires seulement.

**PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (10)**

1. Total
2. Études primaires ou secondaires seulement(1)
3. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année
4. 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> année
5. 11<sup>e</sup> année
6. 12<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
7. Autres études non universitaires seulement(2)
8. Études universitaires(3)
9. Sans grade
10. Avec baccalauréat ou grade supérieur

(1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".

(2) Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.

(3) Comprend les personnes qui ont fait des études universitaires et d'autres non universitaires ainsi que celles qui ont fait des études universitaires seulement.

**PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (11)**

1. Population de 15 ans et plus  
Études primaires ou secondaires seulement(1)
2. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
3. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année sans certificat d'études secondaires
4. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année avec certificat d'études secondaires
5. Certificat ou diplôme d'une école de métiers  
Autres études non universitaires seulement(2)
6. Sans certificat ou diplôme
7. Avec certificat ou diplôme d'une école de métiers
8. Avec certificat ou diplôme d'autres études non universitaires  
Études universitaires(3)
9. Sans grade, certificat ou diplôme
10. Avec certificat ou diplôme universitaire ou d'autres études non universitaires(4)
11. Avec baccalauréat ou grade supérieur

(1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".

(2) Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.

(3) Comprend les personnes qui ont fait des études universitaires et d'autres non universitaires ainsi que celles qui ont fait des études universitaires seulement.

(4) Comprend un certificat d'une école de métiers, certificat non universitaire et certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat.

**PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (11A)**

1. Total
2. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
3. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année sans certificat ou diplôme
4. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année avec certificat ou diplôme
5. Certificat ou diplôme d'une école de métiers(2)
6. Autres études non universitaires sans certificat ou diplôme d'autres études non universitaires
7. Autres études non universitaires avec certificat ou diplôme d'autres études non universitaires  
seulement
8. Études universitaires partielles sans certificat ou grade
9. Études universitaires partielles avec certificat universitaire inférieur au baccalauréat ou  
avec certificat ou diplôme d'autres études non universitaires
10. Études universitaires avec baccalauréat ou premier grade professionnel(3)
11. Études universitaires avec certificat ou grade supérieur au baccalauréat

(1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle"; ne comprend pas les personnes ayant un certificat ou diplôme.

(2) Comprend les personnes ayant fait des études non universitaires mais ne possédant pas de certificat ou diplôme d'autres études non universitaires.

(3) "Premier grade professionnel" désigne un diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie.

**PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (14)**

1. Population de 15 ans et plus
2. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
3. 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année
4. 11<sup>e</sup> à 13<sup>e</sup> année
5. Sans certificat d'études secondaires
6. Avec certificat d'études secondaires
7. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
8. Autres études non universitaires seulement(2)
9. Sans certificat ou diplôme
10. Avec certificat ou diplôme
11. Études universitaires
12. Sans grade, certificat ou diplôme
13. Avec certificat ou diplôme
14. Avec grade

(1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".

(2) Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.

**PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (16)**

1. Époux et parents seuls de sexe masculin
2. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
3. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
4. Autres études non universitaires seulement(2) sans certificat ou diplôme
5. Autres études non universitaires seulement(2) avec certificat ou diplôme
6. Études universitaires(3) sans grade, certificat ou diplôme
7. Études universitaires(3) avec certificat ou diplôme universitaire ou d'autres études
8. Études universitaires(3) avec baccalauréat ou grade supérieur
9. Épouses et parents seuls de sexe féminin
10. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
11. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
12. Autres études non universitaires seulement(2) sans certificat ou diplôme
13. Autres études non universitaires seulement(2) avec certificat ou diplôme
14. Études universitaires(3) sans grade, certificat ou diplôme
15. Études universitaires(3) avec certificat ou diplôme universitaire ou d'autres études
16. Études universitaires(3) avec baccalauréat ou grade supérieur

(1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".

(2) Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.

(3) Comprend les personnes qui ont fait des études universitaires et d'autres non universitaires ainsi que celles qui ont fait des études universitaires seulement.

## PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (17A)

1. Total
2. Total
  - Dans les familles époux-épouse
3. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
4. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
  - Autres études non universitaires seulement(2)
5. Sans certificat ou diplôme
6. Avec certificat ou diplôme
  - Études universitaires(3)
7. Sans certificat, diplôme ou grade
8. Avec certificat ou diplôme
9. Avec grade
  - Dans les familles monoparentales
10. Total
11. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année
12. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
  - Autres études non universitaires seulement(2)
13. Sans certificat ou diplôme
14. Avec certificat ou diplôme
  - Études universitaires(3)
15. Sans certificat, diplôme ou grade
16. Avec certificat ou diplôme
17. Avec grade

(1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".

(2) Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.

(3) Comprend les personnes qui ont fait des études universitaires et d'autres non universitaires ainsi que celles qui ont fait des études universitaires seulement.

## PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (18)

1. Études primaires ou secondaires seulement(1)
2. N'ayant pas atteint la 5<sup>e</sup> année(1)
3. 5<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année
4. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
5. Certificat d'études secondaires
6. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
7. Autres études non universitaires seulement(2)
8. Sans certificat ou diplôme non universitaire
9. Avec certificat ou diplôme non universitaire ou d'une école de métiers
10. Études universitaires(3)
11. Sans grade, certificat ou diplôme universitaire ou d'autres études non universitaires
12. Avec certificat ou diplôme non universitaire ou d'une école de métiers
13. Avec certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
14. Avec baccalauréat
15. Avec certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
16. Avec diplôme en médecine(4)
17. Avec maîtrise
18. Avec doctorat acquis

(1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".

(2) Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.

(3) Comprend les personnes qui ont fait des études universitaires et d'autres non universitaires ainsi que celles qui ont fait des études universitaires seulement.

(4) Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie.

## PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (21)

1. Études primaires ou secondaires seulement
2. Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle
3. 1<sup>re</sup>-4<sup>e</sup> année
4. 5<sup>e</sup> année
5. 6<sup>e</sup> année
6. 7<sup>e</sup> année
7. 8<sup>e</sup> année
8. 9<sup>e</sup> année
9. 10<sup>e</sup> année
10. 11<sup>e</sup> année
11. 12<sup>e</sup> année
12. 13<sup>e</sup> année
13. Certificat d'études secondaires
14. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
15. Autres études non universitaires seulement(1)
16. Sans certificat ou diplôme non universitaire
17. Avec certificat ou diplôme non universitaire ou certificat ou diplôme d'une école de métiers
18. Études universitaires(2)
19. Sans grade, certificat ou diplôme universitaire ou d'autres études non universitaires
20. Avec certificat ou diplôme universitaire ou d'autres études non universitaires
21. Avec baccalauréat ou grade supérieur

(1) Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.

(2) Comprend les personnes qui ont fait des études universitaires et d'autres non universitaires ainsi que celles qui ont fait des études universitaires seulement.

## PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (23)

1. Total
2. Études primaires ou secondaires seulement(1)
3. N'ayant pas atteint la 5<sup>e</sup> année(1)
4. 5<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année
5. 9<sup>e</sup> année
6. 10<sup>e</sup> année
7. 11<sup>e</sup> année
8. 12<sup>e</sup> année
9. 13<sup>e</sup> année
10. Certificat d'études secondaires
11. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
12. Autres études non universitaires seulement(2)
13. Sans certificat ou diplôme d'une école de métiers, ou d'autres études non universitaires
14. Avec certificat ou diplôme d'une école de métiers
15. Avec certificat ou diplôme d'autres études non universitaires
16. Études universitaires seulement
17. Sans grade, certificat ou diplôme universitaire
18. Avec certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
19. Avec baccalauréat ou grade supérieur
20. Études universitaires et autres études non universitaires(3)
21. Sans grade, certificat ou diplôme universitaire ou d'autres études non universitaires
22. Avec certificat ou diplôme universitaire ou d'autres études non universitaires(4)
23. Avec baccalauréat ou grade supérieur

(1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".

(2) Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.

(3) Comprend les personnes qui ont fait des études universitaires et d'autres non universitaires ainsi que celles qui ont fait des études universitaires seulement.

(4) Comprend un certificat d'une école de métiers, certificat non universitaire et certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat.

## PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (28)

1. Total
2. Études primaires ou secondaires seulement(1)
3. N'ayant pas atteint la 5<sup>e</sup> année(1)
4. 5<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année
5. 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> année
6. 11<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
7. Certificat d'études secondaires
8. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
9. Autres études non universitaires seulement(2)
10. Sans certificat ou diplôme d'une école de métiers, ou d'autres études non universitaires
11. Avec certificat ou diplôme d'une école de métiers
12. Avec certificat ou diplôme d'autres études non universitaires
13. Études universitaires
14. Études universitaires, sans grade universitaire
15. Avec autres études non universitaires
16. Sans grade, certificat ou diplôme
17. Avec certificat ou diplôme d'une école de métiers
18. Avec certificat ou diplôme d'autres études non universitaires
19. Avec certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
20. Sans autres études non universitaires
21. Sans grade, certificat ou diplôme
22. Avec certificat ou diplôme d'une école de métiers
23. Avec certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
24. Études universitaires avec grade universitaire
25. Avec baccalauréat ou premier grade professionnel(3)
26. Avec certificat universitaire supérieur au baccalauréat
27. Avec maîtrise
28. Avec doctorat acquis

(1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".

(2) Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.

(3) "Premier grade professionnel" désigne un diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie.

## PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (29)

1. Total
2. Études primaires ou secondaires seulement
3. Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle
4. 1<sup>re</sup>-4<sup>e</sup> année
5. 5<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année
6. 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> année
7. 11<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
8. Certificat d'études secondaires
9. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
10. Autres études non universitaires seulement(1)
11. Sans certificat ou diplôme d'une école de métiers ou d'autres études non universitaires
12. Avec certificat ou diplôme d'une école de métiers
13. Avec certificat ou diplôme d'autres études non universitaires
14. Études universitaires
15. Études universitaires, sans grade universitaire
16. Sans autres études non universitaires
17. Sans grade, certificat ou diplôme
18. Avec certificat ou diplôme d'une école de métiers
19. Avec certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
20. Avec autres études non universitaires
21. Sans grade, certificat ou diplôme
22. Avec certificat ou diplôme d'une école de métiers
23. Avec certificat ou diplôme d'autres études non universitaires
24. Avec certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
25. Études universitaires, avec grade universitaire
26. Avec baccalauréat ou premier grade professionnel(2)
27. Avec certificat universitaire supérieur au baccalauréat
28. Avec maîtrise
29. Avec doctorat acquis

(1) Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.

(2) "Premier grade professionnel" désigne un diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie.

## PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (32)

1. Total
2. Études primaires ou secondaires, n'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année
3. Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle
4. 1<sup>re</sup> année
5. 2<sup>e</sup> année
6. 3<sup>e</sup> année
7. 4<sup>e</sup> année
8. 5<sup>e</sup> année
9. 6<sup>e</sup> année
10. 7<sup>e</sup> année
11. 8<sup>e</sup> année
12. Secondaire ou autres études non universitaires seulement
13. Secondaire seulement, 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
14. 9<sup>e</sup> année
15. 10<sup>e</sup> année
16. 11<sup>e</sup> année
17. 12<sup>e</sup> année
18. 13<sup>e</sup> année
19. Autres études non universitaires seulement
20. Moins d'une année
21. 1 an
22. 2 ans
23. 3 ans
24. 4 ans ou plus
25. Études universitaires
26. Moins d'une année
27. 1 an
28. 2 ans
29. 3 ans
30. 4 ans
31. 5 ans
32. 6 ans ou plus

## PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ DE L'ÉPOUX (8)

1. Total des familles époux-épouse
2. Plus haut niveau de scolarité de l'époux
3. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)  
9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année  
Autres études non universitaires seulement(2)
4. Sans certificat ou diplôme
5. Avec certificat ou diplôme  
Études universitaires(3)
6. Sans grade, certificat ou diplôme
7. Avec certificat ou diplôme.
8. Avec grade

(1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".

(2) Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.

(3) Comprend les personnes qui ont fait des études universitaires et d'autres non universitaires ainsi que celles qui ont fait des études universitaires seulement.

## PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ET ÂGE DE L'ÉPOUSE (40)

1. Toutes les épouses
2. Moins de 35 ans
3. 35-44 ans
4. 45-54 ans
5. 55 ans et plus
6. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
7. Moins de 35 ans
8. 35-44 ans
9. 45-54 ans
10. 55 ans et plus
11. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
12. Moins de 35 ans
13. 35-44 ans
14. 45-54 ans
15. 55 ans et plus
- Autres études non universitaires seulement(2)
16. Sans certificat ou diplôme
17. Moins de 35 ans
18. 35-44 ans
19. 45-54 ans
20. 55 ans et plus
21. Avec certificat ou diplôme
22. Moins de 35 ans
23. 35-44 ans
24. 45-54 ans
25. 55 ans et plus
- Études universitaires(3)
26. Sans certificat, diplôme ou grade
27. Moins de 35 ans
28. 35-44 ans
29. 45-54 ans
30. 55 ans et plus
31. Avec certificat ou diplôme
32. Moins de 35 ans
33. 35-44 ans
34. 45-54 ans
35. 55 ans et plus
36. Avec grade
37. Moins de 35 ans
38. 35-44 ans
39. 45-54 ans
40. 55 ans et plus

(1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".

(2) Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.

(3) Comprend les personnes qui ont fait des études universitaires et d'autres non universitaires ainsi que celles qui ont fait des études universitaires seulement.

## PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ DE L'ÉPOUX ET DE L'ÉPOUSE (25)

1. Tous les époux
  - Niveau de scolarité de l'épouse
2. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
3. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
4. Autres études non universitaires seulement(2)
5. Études universitaires(3)
6. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
  - Niveau de scolarité de l'épouse
7. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
8. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
9. Autres études non universitaires seulement(2)
10. Études universitaires(3)
11. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
  - Niveau de scolarité de l'épouse
12. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
13. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
14. Autres études non universitaires seulement(2)
15. Études universitaires(3)
16. Autres études non universitaires seulement(2)
  - Niveau de scolarité de l'épouse
17. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
18. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
19. Autres études non universitaires seulement(2)
20. Études universitaires(3)
21. Études universitaires(2)
  - Niveau de scolarité de l'épouse
22. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année(1)
23. 9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
24. Autres études non universitaires seulement(2)
25. Études universitaires(3)

- (1) Comprend "Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".
- (2) Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.
- (3) Comprend les personnes qui ont fait des études universitaires et d'autres non universitaires ainsi que celles qui ont fait des études universitaires seulement.

## PRÉSENCE D'ENFANTS (11)

1. Population féminine de 15 ans et plus
2. Sans enfants
3. Avec enfants
  4. Enfants de moins de 6 ans seulement
  5. Enfants de moins de 2 ans seulement
  6. Enfants de 2 à 5 ans seulement
  7. Au moins un enfant de moins de 6 ans, les autres enfants âgés de 6 ans et plus
  8. Enfants de moins de 2 ans, les autres enfants âgés de 6 ans et plus
  9. Enfants de 2 à 5 ans, aucun âgé de moins de 2 ans, les autres enfants âgés de 6 ans et plus
  10. Au moins un enfant de 6 à 14 ans, aucun âgé de moins de 6 ans
  11. Au moins un enfant de 15 à 24 ans, aucun âgé de moins de 15 ans

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (693)

1. Toutes les professions
2. Directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé
3. Administrateurs et cadres supérieurs propres au gouvernement
4. 1111 Membres des corps législatifs
5. 1113 Administrateurs gouvernementaux
6. 1115 Chefs de bureau de poste
7. 1116 Inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements
8. 1119 Administrateurs et cadres supérieurs propres au gouvernement, n.c.a.
9. Assigné(1)
10. Autres directeurs et administrateurs
11. 1130 Directeurs généraux et autres cadres supérieurs
12. 1131 Directeurs, sciences naturelles et génie
13. 1132 Directeurs, sciences sociales et domaines connexes
14. 1133 Administrateurs, enseignement et domaines connexes
15. 1134 Administrateurs, médecine et santé
16. 1135 Directeurs des finances
17. 1136 Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles
18. 1137 Directeurs des ventes et de la publicité
19. 1141 Directeurs des achats
20. 1142 Directeurs des services
21. 1143 Directeurs de production
22. 1145 Directeurs de travaux de construction
23. 1146 Directeurs d'exploitations agricoles
24. 1147 Directeurs, transports et communications
25. 1149 (1151-1158) Autres directeurs et administrateurs, n.c.a.
26. 1151 Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole
27. 1152 Manufacture de produits durables(2)
28. 1153 Manufacture de produits non durables(3)
29. 1154 Bâtiment et travaux publics
30. 1155 Transports, communications et autres services publics
31. 1156 Commerce
32. 1157 Services socio-culturels, commerciaux et personnels
33. 1158 Autres activités économiques et non précisées(4)
34. Assigné(1)
35. Cadres administratifs et travailleurs assimilés
36. 1171 Comptables, vérificateurs et autres agents financiers
37. 1173 Analystes de l'organisation et des méthodes
38. 1174 Agents du personnel et travailleurs assimilés
39. 1175 Acheteurs et agents d'approvisionnement, sauf commerce de gros et de détail
40. 1176 Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements, n.c.a.
41. 1179 Cadres administratifs et travailleurs assimilés, n.c.a.
42. Assigné(1)
43. Travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques
44. Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques
45. 2111 Chimistes
46. 2112 Géologues
47. 2113 Physiciens
48. 2114 Météorologues
49. 2117 Technologues et techniciens en sciences physiques
50. 2119 Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques, n.c.a.
51. Assigné(1)
52. Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques
53. 2131 Agronomes et scientifiques assimilés
54. 2133 Biologistes et scientifiques assimilés
55. 2135 Technologues et techniciens en sciences de la vie
56. 2139 Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques, n.c.a.
57. Assigné(1)
58. Architectes, ingénieurs et urbanistes
59. 2141 Architectes
60. 2142 Ingénieurs chimistes
61. 2143 Ingénieurs civils
62. 2144 Ingénieurs électriciens
63. 2145 Ingénieurs en organisation industrielle

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillés (693)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (693) - suite

64. 2146 Ingénieurs agricoles  
65. 2147 Ingénieurs mécaniciens  
66. 2151 Ingénieurs métallurgistes  
67. 2153 Ingénieurs miniers  
68. 2154 Ingénieurs du pétrole  
69. 2155 Ingénieurs en aérospatiale  
70. 2156 Ingénieurs en sciences nucléaires  
71. 2157 Urbanistes  
72. 2159 Ingénieurs professionnels, n.c.a.  
73. Assigné(1)  
74. Autres travailleurs en architecture et en génie  
75. 2160 Surveillants: autres travailleurs en architecture et en génie  
76. 2161 Arpenteurs-géomètres  
77. 2163 Dessinateurs techniques  
78. 2164 Technologues et techniciens en architecture  
79. 2165 Technologues et techniciens en génie  
80. 2169 Autres travailleurs en architecture et en génie, n.c.a.  
81. Assigné(1)  
82. Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse des systèmes et les domaines connexes  
83. 2181 Mathématiciens, statisticiens et actuaires  
84. 2183 Analystes de systèmes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés  
85. 2189 Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse des systèmes et les domaines connexes, n.c.a.  
86. Assigné(1)  
87. Travailleurs spécialisés des sciences sociales et domaines connexes  
88. Travailleurs spécialisés en sciences sociales  
89. 2311 Economistes  
90. 2313 Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés  
91. 2315 Psychologues  
92. 2319 Travailleurs spécialisés en sciences sociales, n.c.a.  
93. Assigné(1)  
94. Travailleurs sociaux et travailleurs des domaines connexes  
95. 2331 Travailleurs sociaux  
96. 2333 Personnel des services sociaux et communautaires  
97. 2339 Travailleurs sociaux et travailleurs des domaines connexes, n.c.a.  
98. Assigné(1)  
99. Hommes de loi et travailleurs assimilés  
100. 2341 Juges et magistrats  
101. 2343 Avocats et notaires  
102. 2349 Hommes de loi et travailleurs assimilés, n.c.a.  
103. Assigné(1)  
104. Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives  
105. 2350 Surveillants: personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives  
106. 2351 Bibliothécaires, archivistes et conservateurs  
107. 2353 Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives  
108. 2359 Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives, n.c.a.  
109. Assigné(1)  
110. Autres travailleurs en sciences sociales et domaines connexes  
111. 2391 Conseillers en orientation pédagogique ou professionnelle  
112. 2399 Autres travailleurs en sciences sociales et domaines connexes, n.c.a.  
113. Assigné(1)  
114. Membres du clergé et assimilés  
115. 2511 Ministres du culte  
116. 2513 Religieuses et frères  
117. 2519 Membres du clergé et assimilés, n.c.a.  
118. Assigné(1)  
119. Enseignants et personnel assimilé  
120. Professeurs d'université et personnel assimilé  
121. 2711 Professeurs d'université  
122. 2719 Professeurs d'université et personnel assimilé, n.c.a.  
123. Assigné(1)  
124. Professeurs d'école primaire et secondaire et personnel assimilé

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (693)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (693) - suite

125. 2731 Professeurs au niveau primaire et préscolaire  
 126. 2733 Professeurs au niveau secondaire  
 127. 2739 Professeurs d'école primaire et secondaire et personnel assimilé, n.c.a.  
 128. Assigné(1)  
 129. Autres enseignants et personnel assimilé  
 130. 2791 Professeurs d'école technique et professionnelle  
 131. 2792 Professeurs de beaux-arts, n.c.a.  
 132. 2793 Professeurs au niveau postsecondaire, n.c.a.  
 133. 2795 Professeurs d'enfance exceptionnelle, n.c.a.  
 134. 2797 Instructeurs et moniteurs, n.c.a.  
 135. 2799 Autres enseignants et personnel assimilé, n.c.a.  
 136. Assigné(1)  
 137. Médecine et santé  
 138. Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies  
 139. 3111 Médecins et chirurgiens  
 140. 3113 Dentistes  
 141. 3115 Vétérinaires  
 142. 3117 Ostéopathes et chiropracteurs  
 143. 3119 Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies, n.c.a.  
 144. Assigné(1)  
 145. Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques  
 146. 3130 Surveillants: personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques  
 147. 3131 Infirmiers autorisés, diplômés et infirmiers en formation  
 148. 3132 Garçons de salle d'hôpital  
 149. 3134 Infirmiers auxiliaires autorisés  
 150. 3135 Aides-infirmiers  
 151. 3136 Audiologistes et thérapeutes de l'élocution  
 152. 3137 Physiothérapeutes  
 153. 3138 Ergothérapeutes  
 154. 3139 Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques, n.c.a.  
 155. Assigné(1)  
 156. Autres travailleurs en médecine et en santé  
 157. 3151 Pharmaciens  
 158. 3152 Diététistes et nutritionnistes  
 159. 3153 Optométristes  
 160. 3154 Maîtres opticiens  
 161. 3155 Technologues et techniciens en radiologie  
 162. 3156 Technologues et techniciens de laboratoire médical  
 163. 3157 Denturologistes  
 164. 3158 Hygiénistes dentaires et assistants dentaires  
 165. 3161 Techniciens dentaires de laboratoires  
 166. 3162 Techniciens en inhalation  
 167. 3169 Autres travailleurs en médecine et en santé, n.c.a.  
 168. Assigné(1)  
 169. Professionnels des domaines artistique et littéraire, et personnel assimilé  
 170. Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes  
 171. 3311 Peintres, sculpteurs et autres artistes  
 172. 3313 Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur  
 173. 3314 Dessinateurs publicitaires et illustrateurs  
 174. 3315 Photographes et opérateurs de caméra  
 175. 3319 Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes, n.c.a.  
 176. Assigné(1)  
 177. Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran  
 178. 3330 Directeurs artistiques et metteurs en scène  
 179. 3331 Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs  
 180. 3332 Musiciens et chanteurs  
 181. 3333 Travailleurs spécialisés de la musique et des divertissements musicaux, n.c.a.  
 182. 3334 Danseurs et chorégraphes  
 183. 3335 Acteurs  
 184. 3337 Annonceurs à la radio et à la télévision

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (693)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (693) - suite

185. 3339 Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran, n.c.a.  
 186. Assigné(1)  
 187. Rédacteurs  
 188. 3351 Écrivains et rédacteurs  
 189. 3355 Traducteurs et interprètes  
 190. 3359 Rédacteurs, n.c.a.  
 191. Assigné(1)  
 192. Travailleurs spécialisés des sports et loisirs  
 193. 3360 Surveillants: travailleurs spécialisés des sports et loisirs  
 194. 3370 Entraîneurs, moniteurs et instructeurs des sports et loisirs  
 195. 3371 Arbitres et officiels assimilés  
 196. 3373 Athlètes  
 197. 3375 Travailleurs assimilés des sports et loisirs  
 198. 3379 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs, n.c.a.  
 199. Assigné(1)  
 200. Employés de bureau et travailleurs assimilés  
 201. Sténographes et dactylographes  
 202. 4110 Surveillants: sténographes et dactylographes  
 203. 4111 Secrétaires et sténographes  
 204. 4113 Dactylographes et commis-dactylographes  
 205. Assigné(1)  
 206. Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés  
 207. 4130 Surveillants: teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés  
 208. 4131 Teneurs de livres  
 209. 4133 Caissiers  
 210. 4135 Commis d'assurances, de banques et de finances  
 211. 4137 Commis aux services statistiques  
 212. 4139 Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés, n.c.a.  
 213. Assigné(1)  
 214. Opérateurs sur machines de bureau et de mécanographie  
 215. 4140 Surveillants: opérateurs sur machines de bureau et de mécanographie  
 216. 4141 Opérateurs sur machines de bureau  
 217. 4143 Opérateurs sur machines de mécanographie  
 218. Assigné(1)  
 219. Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs  
 220. 4150 Surveillants: magasiniers, ordonnanciers et distributeurs  
 221. 4151 Commis de production  
 222. 4153 Commis de réception et d'expédition  
 223. 4155 Commis d'approvisionnement et travailleurs assimilés  
 224. 4157 Peseurs  
 225. 4159 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.  
 226. Assigné(1)  
 227. Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés  
 228. 4160 Surveillants: employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés  
 229. 4161 Commis de bibliothèque et de dossiers  
 230. 4169 Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, n.c.a.  
 231. Assigné(1)  
 232. Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers  
 233. 4170 Surveillants: réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers  
 234. 4171 Réceptionnistes et commis à l'information  
 235. 4172 Facteurs  
 236. 4173 Commis postaux  
 237. 4175 Téléphonistes  
 238. 4177 Messagers  
 239. 4179 Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers, n.c.a.  
 240. Assigné(1)  
 241. Autres employés de bureau et travailleurs assimilés  
 242. 4190 Surveillants: autres employés de bureau et travailleurs assimilés, n.c.a.  
 243. 4191 Commis de perception  
 244. 4192 Estimateurs d'assurances

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (693)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (693) - suite

245. 4193 Commis d'agence de voyage, agents de gare, de billets et de marchandises  
 246. 4194 Réceptionnistes d'hôtel  
 247. 4195 Commis au personnel  
 248. 4197 Commis généraux de bureau  
 249. 4199 Autres employés de bureau et travailleurs assimilés, n.c.a.  
 250. Assigné(1)  
 251. Travailleurs spécialisés dans la vente  
 252. Vendeurs de marchandises  
 253. 5130 Surveillants: vendeurs de marchandises  
 254. 5131 Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés  
 255. 5133 Voyageurs de commerce  
 256. 5135 Vendeurs et commis-vendeurs de marchandises, n.c.a.  
 257. 5141 Vendeurs ambulants et colporteurs  
 258. 5143 Vendeurs de journaux  
 259. 5145 Commis de station-service  
 260. 5149 Vendeurs de marchandises, n.c.a.  
 261. Assigné(1)  
 262. Vendeurs de services  
 263. 5170 Surveillants: vendeurs de services  
 264. 5171 Vendeurs et agents d'assurances  
 265. 5172 Courtiers en immeubles  
 266. 5173 Courtiers en valeurs  
 267. 5174 Agents de publicité  
 268. 5177 Agents de services commerciaux  
 269. 5179 Vendeurs de services, n.c.a.  
 270. Assigné(1)  
 271. Autres travailleurs spécialisés dans la vente  
 272. 5190 Surveillants: autres travailleurs spécialisés dans la vente  
 273. 5191 Acheteurs des commerces de gros et de détail  
 274. 5193 Vendeurs-livreurs  
 275. 5199 Autres travailleurs spécialisés dans la vente, n.c.a.  
 276. Assigné(1)  
 277. Travailleurs spécialisés dans les services  
 278. Personnel spécialisé dans les services de protection  
 279. 6111 Pompiers  
 280. 6112 Policiers et détectives gouvernementaux  
 281. 6113 Policiers et détectives privés  
 282. 6115 Gardiens et préposés à des services de sécurité connexes  
 283. 6116 Officiers des Forces armées  
 284. 6117 Autres grades des Forces armées  
 285. 6119 Personnel spécialisé dans les services de protection, n.c.a.  
 286. Assigné(1)  
 287. Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et services connexes  
 288. 6120 Surveillants: travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons  
 et services connexes  
 289. 6121 Chefs et cuisiniers  
 290. 6123 Barmen  
 291. 6125 Préposés au service des aliments et boissons  
 292. 6129 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et services  
 connexes, n.c.a.  
 293. Assigné(1)  
 294. Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes  
 295. 6130 Surveillants: travailleurs spécialisés dans les services de logement et les  
 secteurs connexes  
 296. 6133 Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques  
 297. 6135 Chasseurs et porteurs  
 298. 6139 Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes,  
 n.c.a.  
 299. Assigné(1)  
 300. Travailleurs spécialisés dans les services personnels  
 301. 6141 Directeurs de funérailles, embaumeurs et travailleurs assimilés  
 302. 6142 Bonnes à tout faire, domestiques d'occupations  
 303. 6143 Barbiers, coiffeurs et travailleurs assimilés

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (693)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (693) - suite

304. 6144 Guides  
 305. 6145 Préposés aux voyages et travailleurs connexes non spécialisés dans les aliments et boissons  
 306. 6147 Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants  
 307. 6149 Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a.  
 308. Assigné(1)  
 309. Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement  
 310. 6160 Surveillants: travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement  
 311. 6162 Nettoyeurs et blanchisseurs  
 312. 6165 Presseurs  
 313. 6169 Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement, n.c.a.  
 314. Assigné(1)  
 315. Autres travailleurs spécialisés dans les services  
 316. 6190 Surveillants: autres travailleurs spécialisés dans les services  
 317. 6191 Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage  
 318. 6193 Conducteurs d'ascenseurs et de monte-charge  
 319. 6198 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans les services  
 320. 6199 Autres travailleurs spécialisés dans les services, n.c.a.  
 321. Assigné(1)  
 322. Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs  
 323. Exploitants agricoles  
 324. 7113 Éleveurs  
 325. 7115 Exploitants de cultures de plein champ  
 326. 7119 Exploitants agricoles, n.c.a.  
 327. Assigné(1)  
 328. Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage  
 329. 7180 Contremaîtres: autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage  
 330. 7183 Ouvriers agricoles de l'élevage  
 331. 7185 Ouvriers agricoles de cultures de plein champ  
 332. 7195 Ouvriers pépiniéristes et assimilés  
 333. 7196 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs: autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage  
 334. 7197 Conducteurs de machines agricoles  
 335. 7199 Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage, n.c.a.  
 336. Assigné(1)  
 337. Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés  
 338. 7311 Capitaines et officiers de bateaux de pêche  
 339. 7313 Pêcheurs au filet, au filet de fond et à la ligne  
 340. 7315 Trappeurs et travailleurs assimilés  
 341. 7319 Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.  
 342. Assigné(1)  
 343. Travailleurs forestiers et bûcherons  
 344. 7510 Contremaîtres: travailleurs forestiers et bûcherons  
 345. 7511 Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts  
 346. 7513 Bûcherons et travailleurs assimilés  
 347. 7516 Inspecteurs, classeurs et mesureurs de bois et travailleurs assimilés  
 348. 7517 Travailleurs spécialisés dans le levage, le tirage et le transport des billes et travailleurs assimilés  
 349. 7518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière  
 350. 7519 Travailleurs forestiers et bûcherons, n.c.a.  
 351. Assigné(1)  
 352. Mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés  
 353. 7710 Contremaîtres: mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés  
 354. 7711 Foreurs sur installation rotary et travailleurs assimilés  
 355. 7713 Foreurs des roches et du sous-sol  
 356. 7715 Boutefeux et dynamiteurs  
 357. 7717 Haveurs, manutentionnaires et chargeurs dans les mines et carrières  
 358. 7718 Manoeuvres et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des puits de pétrole et de gaz

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (693)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (693) - suite

359. 7719 Mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés, n.c.a.
360. Assigné(1)
361. Travailleurs des industries de transformation
362. Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai
363. 8110 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai
364. 8111 Ouvriers au concasseur et au broyeur du minerai
365. 8113 Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs et d'appareils de filtrage du minerai et travailleurs assimilés
366. 8115 Fondeurs et grilleurs de minerais
367. 8116 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le traitement du minerai
368. 8118 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans le traitement du minerai
369. 8119 Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai, n.c.a.
370. Assigné(1)
371. Métallurgistes et travailleurs assimilés
372. 8130 Contremaîtres: métallurgistes et travailleurs assimilés
373. 8131 Travailleurs aux fours de fusion, de conversion et d'affinage des métaux
374. 8133 Travailleurs spécialisés dans le traitement thermique des métaux
375. 8135 Lamineurs
376. 8137 Mouleurs, noyauteurs et couleurs de métaux
377. 8141 Profileurs et étireurs de métaux
378. 8143 Galvaniseurs, métalliseurs et travailleurs assimilés
379. 8146 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le traitement des métaux
380. 8148 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans le traitement des métaux
381. 8149 Métallurgistes et travailleurs assimilés, n.c.a.
382. Assigné(1)
383. Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés
384. 8150 Contremaîtres: confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés
385. 8151 Conducteurs de fours et de séchoirs dans le traitement de l'argile, du verre et de la pierre
386. 8153 Opérateurs de séparateurs, de broyeurs, de concasseurs et de malaxeurs dans le traitement de l'argile, du verre et de la pierre
387. 8155 Façonneurs de l'argile, du verre et de la pierre
388. 8156 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le traitement de produits en argile, en verre et en pierre
389. 8158 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans le traitement de produits en argile, en verre et en pierre
390. 8159 Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés n.c.a.
391. Assigné(1)
392. Travailleurs spécialisés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
393. 8160 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
394. 8161 Ouvriers au mélange et au malaxage de produits chimiques et de matières analogues
395. 8163 Ouvriers au filtre, au tamiseur et au séparateur dans le traitement de produits chimiques et de matières analogues
396. 8165 Ouvriers à la distillation, à la sublimation et à la carbonisation de produits chimiques et de matières analogues
397. 8167 Grilleurs, cuiseurs et sécheurs de produits chimiques et de matières analogues
398. 8171 Ouvriers au concassage et au broyage de produits chimiques et de matières analogues
399. 8173 Enduiseurs et calandriers de produits chimiques et de matières analogues
400. 8176 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
401. 8178 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
402. 8179 Travailleurs spécialisés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues, n.c.a.
403. Assigné(1)

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (693)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (693) - suite

404. Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés  
405. 8210 Contremaîtres: travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés  
406. 8211 Meuniers  
407. 8213 Boulangers, pâtisseries, confiseurs et travailleurs assimilés  
408. 8215 Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement de la viande  
409. 8217 Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement du poisson  
410. 8221 Ouvriers en conservation, mise en boîte et emballage de fruits et légumes  
411. 8223 Ouvriers au traitement de produits laitiers et travailleurs assimilés  
412. 8225 Ouvriers au traitement du sucre et travailleurs assimilés  
413. 8226 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie des aliments et boissons et produits assimilés  
414. 8227 Travailleurs de l'industrie des boissons  
415. 8228 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons  
416. 8229 Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés, n.c.a.  
417. Assigné(1)  
418. Travailleurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier  
419. 8230 Contremaîtres: travailleurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier  
420. 8231 Scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés  
421. 8233 Ouvriers en contre-placage et travailleurs assimilés  
422. 8235 Ouvriers au traitement du bois  
423. 8236 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier  
424. 8238 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier  
425. 8239 Travailleurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier, n.c.a.  
426. Assigné(1)  
427. Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés  
428. 8250 Contremaîtres: travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés  
429. 8251 Préparateurs de pâte à papier cellulosique  
430. 8253 Ouvriers en fabrication et finissage du papier  
431. 8256 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier  
432. 8258 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier  
433. 8259 Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés, n.c.a.  
434. Assigné(1)  
435. Travailleurs du textile  
436. 8260 Contremaîtres: travailleurs du textile  
437. 8261 Préparateurs de fibres textiles  
438. 8263 Fileurs et tordeurs de textiles  
439. 8265 Bobineurs et renvideurs de textiles  
440. 8267 Tisserands  
441. 8271 Tricoteurs  
442. 8273 Blanchisseurs et teinturiers de textiles  
443. 8275 Finisseurs et calandriers de textiles  
444. 8276 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles  
445. 8278 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans le traitement de textiles  
446. 8279 Travailleurs du textile, n.c.a.  
447. Assigné(1)  
448. Autres travailleurs des industries de transformation  
449. 8290 Contremaîtres: autres travailleurs des industries de transformation  
450. 8293 Travailleurs spécialisés dans le traitement du tabac  
451. 8295 Ouvriers en peausserie et en fourrure  
452. 8296 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs des industries de transformation, n.c.a.  
453. 8298 Manoeuvres et travailleurs assimilés des industries de transformation, n.c.a.  
454. 8299 Autres travailleurs des industries de transformation, n.c.a.  
455. Assigné(1)  
456. Usineurs et travailleurs des domaines connexes

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (693)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (693) - suite

457. Usineurs de métaux
458. 8310 Contremaîtres: usineurs de métaux
459. 8311 Ajusteurs-outilleurs
460. 8313 Machinistes et réglés de machines-outils
461. 8315 Conducteurs de machines-outils
462. 8316 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'usinage des métaux
463. 8319 Usineurs de métaux, n.c.a.
464. Assigné(1)
465. Façonneurs et formeurs de métal, sauf les usineurs
466. 8330 Contremaîtres: façonneurs et formeurs de métal, sauf les usineurs
467. 8331 Forgerons
468. 8333 Tôliers
469. 8334 Opérateurs de machines à façonner les métaux, n.c.a.
470. 8335 Soudeurs et oxycoupeurs
471. 8336 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du façonnage et du formage des métaux, sauf l'usinage
472. 8337 Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique
473. 8339 Façonneurs et formeurs de métal, sauf les usineurs, n.c.a.
474. Assigné(1)
475. Travailleurs du bois à la machine
476. 8350 Contremaîtres: travailleurs du bois à la machine
477. 8351 Modelers sur bois
478. 8353 Scieurs de bois et travailleurs assimilés, n.c.a.
479. 8355 Planeurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois
480. 8356 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le travail du bois à la machine
481. 8357 Ponceurs de bois
482. 8359 Travailleurs du bois à la machine, n.c.a.
483. Assigné(1)
484. Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
485. 8370 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
486. 8371 Ouvriers en taillage et en modelage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
487. 8373 Ouvriers en abrasion et polissage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
488. 8376 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
489. 8379 Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires, n.c.a.
490. Assigné(1)
491. Autres usineurs et travailleurs des domaines connexes, n.c.a.
492. 8390 Contremaîtres: autres usineurs et travailleurs des domaines connexes, n.c.a.
493. 8391 Graveurs, acidograpeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
494. 8393 Limeurs, meuleurs, lustreurs, polisseurs et nettoyeurs, n.c.a.
495. 8395 Modelers et mouleurs, n.c.a.
496. 8396 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'usinage de produits, n.c.a.
497. 8399 Autres usineurs et travailleurs des domaines connexes, n.c.a.
498. Assigné(1)
499. Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits
500. Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.
501. 8510 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.
502. 8511 Fabricants et monteurs de moteurs et matériel connexe, n.c.a.
503. 8513 Fabricants et monteurs de véhicules automobiles, n.c.a.
504. 8515 Fabricants et monteurs d'aéronefs, n.c.a.
505. 8523 Fabricants et monteurs de machines industrielles, agricoles, de construction et autres, n.c.a.
506. 8525 Fabricants et monteurs de machines de bureau, n.c.a.
507. 8526 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (693)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (693) - suite

508. 8527 Fabricants et monteurs d'instruments de précision et de matériel connexe, n.c.a.
509. 8528 Manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.
510. 8529 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.
511. Assigné(1)
512. Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
513. 8530 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
514. 8531 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique
515. 8533 Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe, n.c.a.
516. 8534 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique
517. 8535 Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe, n.c.a.
518. 8536 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
519. 8537 Dépanneurs de radios et de téléviseurs
520. 8538 Manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
521. 8539 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe, n.c.a.
522. Assigné(1)
523. Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits en bois
524. 8540 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits en bois
525. 8541 Ébénistes et menuisiers
526. 8546 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation de produits en bois
527. 8548 Manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation de produits de bois
528. 8549 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits en bois, n.c.a.
529. Assigné(1)
530. Travailleurs spécialisés dans la confection, le montage et la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir
531. 8550 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la confection, le montage et la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir
532. 8551 Modeleurs, traceurs et coupeurs de produits en textile, en fourrure et en cuir
533. 8553 Tailleurs et couturiers
534. 8555 Fourreurs
535. 8557 Modistes et fabricants de chapeaux
536. 8561 Cordonniers et travailleurs de la chaussure
537. 8562 Rembourreurs
538. 8563 Opérateurs de machine à coudre les produits en textile et le matériel connexe
539. 8566 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, du montage et de la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir
540. 8568 Manœuvres et travailleurs assimilés de la confection, du montage et de la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir
541. 8569 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir, n.c.a.
542. Assigné(1)
543. Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
544. 8570 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
545. 8571 Assembleurs et colleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
546. 8573 Mouleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (693)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (693) - suite

547. 8575 Coupeurs et finisseurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
548. 8576 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
549. 8578 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
550. 8579 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, n.c.a.
551. Assigné(1)
552. Mécaniciens et réparateurs, n.c.a.
553. 8580 Contremaîtres: mécaniciens et réparateurs, n.c.a.
554. 8581 Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles
555. 8582 Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs
556. 8583 Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire
557. 8584 Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction
558. 8585 Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique
559. 8586 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la réparation du matériel mécanique, n.c.a.
560. 8587 Réparateurs de montres et d'horloges
561. 8588 Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision
562. 8589 Autres mécaniciens et réparateurs, n.c.a.
563. Assigné(1)
564. Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits
565. 8590 Contremaîtres: autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits
566. 8591 Joailliers et orfèvres
567. 8592 Fabricants, monteurs, et réparateurs d'embarcations
568. 8593 Fabricants et assembleurs de produits en papier
569. 8595 Peintres et décorateurs, n.c.a.
570. 8596 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation de produits, n.c.a.
571. 8598 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation de produits, n.c.a.
572. 8599 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits, n.c.a.
573. Assigné(1)
574. Travailleurs du bâtiment
575. Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés
576. 8710 Contremaîtres: excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés
577. 8711 Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés
578. 8713 Paveurs, poseurs de revêtement routier et travailleurs assimilés
579. 8715 Cheminots
580. 8718 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'excavation, du nivellement et du pavage
581. 8719 Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
582. Assigné (1)
583. Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil
584. 8730 Contremaîtres: monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil
585. 8731 Poseurs de lignes électriques et travailleurs assimilés
586. 8733 Électriciens d'installation et d'entretien
587. 8735 Installateurs et réparateurs de lignes de communications par fil et matériel connexe
588. 8736 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil
589. 8738 Manoeuvres et travailleurs assimilés du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil
590. 8739 Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil, n.c.a.
591. Assigné(1)

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (693)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (693) - suite

592. Autres travailleurs du bâtiment  
593. 8780 Contremaîtres: autres travailleurs du bâtiment  
594. 8781 Charpentiers et travailleurs assimilés  
595. 8782 Briqueteurs, maçons et carreleurs  
596. 8783 Ouvriers en finissage du béton et travailleurs assimilés  
597. 8784 Plâtriers et travailleurs assimilés  
598. 8785 Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés  
599. 8786 Travailleurs spécialisés dans l'isolation  
600. 8787 Ouvriers en couverture, en imperméabilisation et travailleurs assimilés  
601. 8791 Plombiers, tuyauteurs et travailleurs assimilés  
602. 8793 Monteurs de charpentes métalliques  
603. 8795 Vitriers  
604. 8796 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans la construction, n.c.a.  
605. 8798 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans la construction, n.c.a.  
606. 8799 Autres travailleurs du bâtiment, n.c.a.  
607. Assigné(1)  
608. Personnel d'exploitation des transports  
609. Personnel d'exploitation des transports aériens  
610. 9110 Contremaîtres: personnel d'exploitation des transports aériens  
611. 9111 Pilotes d'avions, navigateurs et mécaniciens navigants  
612. 9113 Personnel de soutien des transports aériens  
613. 9119 Personnel d'exploitation des transports aériens, n.c.a.  
614. Assigné(1)  
615. Personnel d'exploitation des transports ferroviaires  
616. 9130 Contremaîtres: personnel d'exploitation des transports ferroviaires  
617. 9131 Mécaniciens et chauffeurs de locomotive  
618. 9133 Chefs de train et serre-freins  
619. 9135 Personnel de soutien des transports ferroviaires  
620. 9139 Personnel d'exploitation des transports ferroviaires, n.c.a.  
621. Assigné(1)  
622. Personnel d'exploitation des transports maritimes  
623. 9151 Officiers de pont  
624. 9153 Officiers mécaniciens de navire  
625. 9155 Matelots de pont  
626. 9157 Personnel de chaufferie et de chambre des machines  
627. 9159 Personnel d'exploitation des transports maritimes, n.c.a.  
628. Assigné(1)  
629. Personnel d'exploitation des transports routiers  
630. 9170 Contremaîtres: personnel d'exploitation des transports routiers  
631. 9171 Conducteurs d'autobus  
632. 9173 Chauffeurs privés et de taxi  
633. 9175 Conducteurs de camion  
634. 9179 Personnel d'exploitation des transports routiers, n.c.a.  
635. Assigné(1)  
636. Autre personnel d'exploitation des transports  
637. 9190 Contremaîtres: autre personnel d'exploitation des transports  
638. 9191 Conducteurs de métro et tramways  
639. 9193 Mécaniciens et conducteurs de locomotive sauf transport ferroviaire  
640. 9199 Autre personnel d'exploitation des transports, n.c.a.  
641. Assigné(1)  
642. Manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.  
643. 9310 Contremaîtres: manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.  
644. 9311 Conducteurs d'appareils de levage, n.c.a.  
645. 9313 Arrimeurs, débardeurs et manutentionnaires de fret  
646. 9314 Manutentionnaires de colis, n.c.a.  
647. 9315 Conducteurs d'appareils de manutention, n.c.a.  
648. 9317 Emballeurs, n.c.a.  
649. 9318 Manoeuvres, manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.  
650. 9319 Autres manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.  
651. Assigné(1)  
652. Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines  
653. Imprimeurs et travailleurs assimilés

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (693)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (693) - suite

654.	9510 Contremaîtres: imprimeurs et travailleurs assimilés
655.	9511 Typographes et compositeurs
656.	9512 Conducteurs de presses à imprimer
657.	9513 Stéréotypeurs et électrotypeurs
658.	9514 Graveurs en imprimerie sauf photograpeurs
659.	9515 Photograpeurs et travailleurs assimilés
660.	9517 Relieurs et travailleurs assimilés
661.	9518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'imprimerie et des domaines connexes
662.	9519 Imprimeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
663.	Assigné(1)
664.	Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés
665.	9530 Contremaîtres: mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés
666.	9531 Conducteurs d'installations de centrale électrique
667.	9539 Mécaniciens de machines et d'installation fixes et travailleurs assimilés, n.c.a.
668.	Assigné(1)
669.	Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.
670.	9550 Contremaîtres: opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.
671.	9551 Opérateurs d'appareils de radiodiffusion et de télédiffusion
672.	9553 Télégraphistes
673.	9555 Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonore
674.	9557 Projectionnistes de cinéma
675.	9559 Autres opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.
676.	Assigné(1)
677.	Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.
678.	9590 Contremaîtres: autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.
679.	9591 Ouvriers en développement photographique
680.	9599 Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.
681.	Assigné(1)
682.	Travailleurs non classés ailleurs
683.	9910 Surveillants et contremaîtres: n.c.a.
684.	9916 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs: n.c.a.
685.	9918 (9921-9926) Manoeuvres et travailleurs assimilés, n.c.a.
686.	9921 Industries manufacturières
687.	9922 Transports, communications et autres services publics
688.	9923 Commerce
689.	9924 Services socio-culturels, commerciaux et personnels
690.	9925 Administration publique et défense
691.	9926 Autres activités économiques et non précisées (5)
692.	9919 Autres travailleurs, n.c.a.
693.	Assigné(1)

(1) Désigne les assignations par ordinateur des "Non déclarées" aux sous-groupes des professions selon certaines caractéristiques socio-économiques.

(2) Y compris l'industrie du bois, l'industrie du meuble et des articles d'ameublement, la première transformation des métaux, la fabrication de produits en métal (sauf machines et équipement de transport), la fabrication de machines (sauf électriques), la fabrication d'équipement de transport, la fabrication de produits électriques et la fabrication de produits minéraux non métalliques.

(3) Y compris l'industrie des aliments et boissons, l'industrie du tabac, l'industrie du caoutchouc et produits en matière plastique, l'industrie du cuir, l'industrie textile, la bonneterie, l'industrie de l'habillement, l'industrie du papier et activités annexes, l'imprimerie, l'édition et activités annexes, la fabrication de produits du pétrole et du charbon, l'industrie chimique et les industries manufacturières diverses.

(4) Y compris les activités indéterminées et imprécises, agriculture, forêts, chasse et pêche, finances, assurances et affaires immobilières et administration publique et défense.

(5) Y compris les activités indéterminées et imprécises, agriculture, forêts, chasse et pêche, mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole, bâtiment et travaux publics et finances, assurances et affaires immobilières.

n.c.a. = non classés ailleurs.

n.d.a. = non déclarés autrement.

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (695)

1. Population active totale
2. Profession - Sans objet(1)
3. Toutes les professions(2)
4. Directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé
5. Administrateurs et cadres supérieurs propres au gouvernement
6. 1111 Membres des corps législatifs
7. 1113 Administrateurs gouvernementaux
8. 1115 Chefs de bureau de poste
9. 1116 Inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements
10. 1119 Administrateurs et cadres supérieurs propres au gouvernement, n.c.a.
11. Assigné(3)
12. Autres directeurs et administrateurs
13. 1130 Directeurs généraux et autres cadres supérieurs
14. 1131 Directeurs, sciences naturelles et génie
15. 1132 Directeurs, sciences sociales et domaines connexes
16. 1133 Administrateurs, enseignement et domaines connexes
17. 1134 Administrateurs, médecine et santé
18. 1135 Directeurs des finances
19. 1136 Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles
20. 1137 Directeurs des ventes et de la publicité
21. 1141 Directeurs des achats
22. 1142 Directeurs des services
23. 1143 Directeurs de production
24. 1145 Directeurs de travaux de construction
25. 1146 Directeurs d'exploitations agricoles
26. 1147 Directeurs, transports et communications
27. 1149 (1151-1158) Autres directeurs et administrateurs, n.c.a.
28. 1151 Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole
29. 1152 Manufacture de produits durables (4)
30. 1153 Manufacture de produits non durables (5)
31. 1154 Bâtiment et travaux publics
32. 1155 Transports, communications et autres services publics
33. 1156 Commerce
34. 1157 Services socio-culturels, commerciaux et personnels
35. 1158 Autres activités économiques et non précisées (6)
36. Assigné(3)
37. Cadres administratifs et travailleurs assimilés
38. 1171 Comptables, vérificateurs et autres agents financiers
39. 1173 Analystes de l'organisation et des méthodes
40. 1174 Agents du personnel et travailleurs assimilés
41. 1175 Acheteurs et agents d'approvisionnement, sauf commerce de gros et de détail
42. 1176 Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements, n.c.a.
43. 1179 Cadres administratifs et travailleurs assimilés, n.c.a.
44. Assigné(3)
45. Travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques
46. Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques
47. 2111 Chimistes
48. 2112 Géologues
49. 2113 Physiciens
50. 2114 Météorologues
51. 2117 Technologues et techniciens en sciences physiques
52. 2119 Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques, n.c.a.
53. Assigné(3)
54. Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques
55. 2131 Agronomes et scientifiques assimilés
56. 2133 Biologistes et scientifiques assimilés
57. 2135 Technologues et techniciens en sciences de la vie
58. 2139 Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques, n.c.a.
59. Assigné(3)
60. Architectes, ingénieurs et urbanistes
61. 2141 Architectes
62. 2142 Ingénieurs chimistes
63. 2143 Ingénieurs civils
64. 2144 Ingénieurs électriciens

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (695) - suite

65. 2145 Ingénieurs en organisation industrielle  
66. 2146 Ingénieurs agricoles  
67. 2147 Ingénieurs mécaniciens  
68. 2151 Ingénieurs métallurgistes  
69. 2153 Ingénieurs miniers  
70. 2154 Ingénieurs du pétrole  
71. 2155 Ingénieurs en aérospatiale  
72. 2156 Ingénieurs en sciences nucléaires  
73. 2157 Urbanistes  
74. 2159 Ingénieurs professionnels, n.c.a.  
75. Assigné(3)  
76. Autres travailleurs en architecture et en génie  
77. 2160 Surveillants: autres travailleurs en architecture et en génie  
78. 2161 Arpenteurs-géomètres  
79. 2163 Dessinateurs techniques  
80. 2164 Technologues et techniciens en architecture  
81. 2165 Technologues et techniciens en génie  
82. 2169 Autres travailleurs en architecture et en génie, n.c.a.  
83. Assigné(3)  
84. Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse des systèmes et les domaines connexes  
85. 2181 Mathématiciens, statisticiens et actuaires  
86. 2183 Analystes de systèmes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés  
87. 2189 Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique l'analyse des systèmes et les domaines connexes, n.c.a.  
88. Assigné(3)  
89. Travailleurs spécialisés des sciences sociales et domaines connexes  
90. Travailleurs spécialisés en sciences sociales  
91. 2311 Économistes  
92. 2313 Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés  
93. 2315 Psychologues  
94. 2319 Travailleurs spécialisés en sciences sociales, n.c.a.  
95. Assigné(3)  
96. Travailleurs sociaux et travailleurs des domaines connexes  
97. 2331 Travailleurs sociaux  
98. 2333 Personnel des services sociaux et communautaires  
99. 2339 Travailleurs sociaux et travailleurs des domaines connexes, n.c.a.  
100. Assigné(3)  
101. Hommes de loi et travailleurs assimilés  
102. 2341 Juges et magistrats  
103. 2343 Avocats et notaires  
104. 2349 Hommes de loi et travailleurs assimilés, n.c.a.  
105. Assigné(3)  
106. Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives  
107. 2350 Surveillants: personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives  
108. 2351 Bibliothécaires, archivistes et conservateurs  
109. 2353 Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives  
110. 2359 Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives, n.c.a.  
111. Assigné(3)  
112. Autres travailleurs en sciences sociales et domaines connexes  
113. 2391 Conseillers en orientation pédagogique ou professionnelle  
114. 2399 Autres travailleurs en sciences sociales et domaines connexes, n.c.a.  
115. Assigné(3)  
116. Membres du clergé et assimilés  
117. 2511 Ministres du culte  
118. 2513 Religieuses et frères  
119. 2519 Membres du clergé et assimilés, n.c.a.  
120. Assigné(3)  
121. Enseignants et personnel assimilé  
122. Professeurs d'université et personnel assimilé  
123. 2711 Professeurs d'université  
124. 2719 Professeurs d'université et personnel assimilé, n.c.a.  
125. Assigné(3)  
126. Professeurs d'école primaire et secondaire et personnel assimilé  
127. 2731 Professeurs au niveau primaire et préscolaire

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (695)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (695) - suite

128. 2733 Professeurs au niveau secondaire  
 129. 2739 Professeurs d'école primaire et secondaire et personnel assimilé, n.c.a.  
 130. Assigné(3)  
 131. Autres enseignants et personnel assimilé  
 132. 2791 Professeurs d'école technique et professionnelle  
 133. 2792 Professeurs de beaux-arts, n.c.a.  
 134. 2793 Professeurs au niveau postsecondaire, n.c.a.  
 135. 2795 Professeurs d'enfance exceptionnelle, n.c.a.  
 136. 2797 Instructeurs et moniteurs, n.c.a.  
 137. 2799 Autres enseignants et personnel assimilé, n.c.a.  
 138. Assigné(3)  
 139. Médecine et santé  
 140. Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies  
 141. 3111 Médecins et chirurgiens  
 142. 3113 Dentistes  
 143. 3115 Vétérinaires  
 144. 3117 Ostéopathes et chiropracteurs  
 145. 3119 Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies, n.c.a.  
 146. Assigné(3)  
 147. Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques  
 148. 3130 Surveillants: personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques  
 149. 3131 Infirmiers autorisés, diplômés et infirmiers en formation  
 150. 3132 Garçons de salle d'hôpital  
 151. 3134 Infirmiers auxiliaires autorisés  
 152. 3135 Aides-infirmiers  
 153. 3136 Audiologistes et thérapeutes de l'élocution  
 154. 3137 Physiothérapeutes  
 155. 3138 Ergothérapeutes  
 156. 3139 Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques, n.c.a.  
 157. Assigné(3)  
 158. Autres travailleurs en médecine et en santé  
 159. 3151 Pharmaciens  
 160. 3152 Diététistes et nutritionnistes  
 161. 3153 Optométristes  
 162. 3154 Maîtres opticiens  
 163. 3155 Technologues et techniciens en radiologie  
 164. 3156 Technologues et techniciens de laboratoire médical  
 165. 3157 Denturologistes  
 166. 3158 Hygiénistes dentaires et assistants dentaires  
 167. 3161 Techniciens dentaires de laboratoire  
 168. 3162 Techniciens en inhalation  
 169. 3169 Autres travailleurs en médecine et en santé, n.c.a.  
 170. Assigné(3)  
 171. Professionnels des domaines artistique et littéraire, et personnel assimilé  
 172. Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes  
 173. 3311 Peintres, sculpteurs et autres artistes  
 174. 3313 Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur  
 175. 3314 Dessinateurs publicitaires et illustrateurs  
 176. 3315 Photographes et opérateurs de caméra  
 177. 3319 Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes, n.c.a.  
 178. Assigné(3)  
 179. Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran  
 180. 3330 Directeurs artistiques et metteurs en scène  
 181. 3331 Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs  
 182. 3332 Musiciens et chanteurs  
 183. 3333 Travailleurs spécialisés de la musique et des divertissements musicaux, n.c.a.  
 184. 3334 Danseurs et chorégraphes  
 185. 3335 Acteurs  
 186. 3337 Annonceurs à la radio et à la télévision  
 187. 3339 Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran, n.c.a.  
 188. Assigné(3)

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (695)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (695) - suite

189. Rédacteurs  
 190. 3351 Écrivains et rédacteurs  
 191. 3355 Traducteurs et interprètes  
 192. 3359 Rédacteurs, n.c.a.  
 193. Assigné(3)  
 194. Travailleurs spécialisés des sports et loisirs  
 195. 3360 Surveillants: travailleurs spécialisés des sports et loisirs  
 196. 3370 Entraîneurs, moniteurs et instructeurs des sports et loisirs  
 197. 3371 Arbitres et officiels assimilés  
 198. 3373 Athlètes  
 199. 3375 Travailleurs assimilés des sports et loisirs  
 200. 3379 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs, n.c.a.  
 201. Assigné(3)  
 202. Employés de bureau et travailleurs assimilés  
 203. Sténographes et dactylographes  
 204. 4110 Surveillants: sténographes et dactylographes  
 205. 4111 Secrétaires et sténographes  
 206. 4113 Dactylographes et commis-dactylographes  
 207. Assigné(3)  
 208. Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés  
 209. 4130 Surveillants: teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés  
 210. 4131 Teneurs de livres  
 211. 4133 Caissiers  
 212. 4135 Commis d'assurances, de banques et de finances  
 213. 4137 Commis aux services statistiques  
 214. 4139 Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés, n.c.a.  
 215. Assigné(3)  
 216. Opérateurs sur machines de bureau et de mécanographie  
 217. 4140 Surveillants: opérateurs sur machines de bureau et de mécanographie  
 218. 4141 Opérateurs sur machines de bureau  
 219. 4143 Opérateurs sur machines de mécanographie  
 220. Assigné(3)  
 221. Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs  
 222. 4150 Surveillants: magasiniers, ordonnanciers et distributeurs  
 223. 4151 Commis de production  
 224. 4153 Commis de réception et d'expédition  
 225. 4155 Commis d'approvisionnement et travailleurs assimilés  
 226. 4157 Peseurs  
 227. 4159 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.  
 228. Assigné(3)  
 229. Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés  
 230. 4160 Surveillants: employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés  
 231. 4161 Commis de bibliothèque et dossiers  
 232. 4169 Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, n.c.a.  
 233. Assigné(3)  
 234. Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers  
 235. 4170 Surveillants: réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers  
 236. 4171 Réceptionnistes et commis à l'information  
 237. 4172 Facteurs  
 238. 4173 Commis postaux  
 239. 4175 Téléphonistes  
 240. 4177 Messagers  
 241. 4179 Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers, n.c.a.  
 242. Assigné(3)  
 243. Autres employés de bureau et travailleurs assimilés  
 244. 4190 Surveillants: autres employés de bureau et travailleurs assimilés, n.c.a.  
 245. 4191 Commis de perception  
 246. 4192 Estimateurs d'assurances  
 247. 4193 Commis d'agence de voyage, agents de gare, de billets et de marchandises  
 248. 4194 Réceptionnistes d'hôtel  
 249. 4195 Commis au personnel  
 250. 4197 Commis généraux de bureau

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (695)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (695) - suite

251. 4199 Autres employés de bureau et travailleurs assimilés, n.c.a.  
 252. Assigné(3)  
 253. Travailleurs spécialisés dans la vente  
 254. Vendeurs de marchandises  
 255. 5130 Surveillants: vendeurs de marchandises  
 256. 5131 Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés  
 257. 5133 Voyageurs de commerce  
 258. 5135 Vendeurs et commis-vendeurs de marchandises, n.c.a.  
 259. 5141 Vendeurs ambulants et colporteurs  
 260. 5143 Vendeurs de journaux  
 261. 5145 Commis de station-service  
 262. 5149 Vendeurs de marchandises, n.c.a.  
 263. Assigné(3)  
 264. Vendeurs de services  
 265. 5170 Surveillants: vendeurs de services  
 266. 5171 Vendeurs et agents d'assurances  
 267. 5172 Courtiers en immeubles  
 268. 5173 Courtiers en valeurs  
 269. 5174 Agents de publicité  
 270. 5177 Agents de services commerciaux  
 271. 5179 Vendeurs de services, n.c.a.  
 272. Assigné(3)  
 273. Autres travailleurs spécialisés dans la vente  
 274. 5190 Surveillants: autres travailleurs spécialisés dans la vente  
 275. 5191 Acheteurs des commerces de gros et de détail  
 276. 5193 Vendeurs-livreurs  
 277. 5199 Autres travailleurs spécialisés dans la vente, n.c.a.  
 278. Assigné(3)  
 279. Travailleurs spécialisés dans les services  
 280. Personnel spécialisé dans les services de protection  
 281. 6111 Pompiers  
 282. 6112 Policiers et détectives gouvernementaux  
 283. 6113 Policiers et détectives privés  
 284. 6115 Gardiens et préposés à des services de sécurité connexes  
 285. 6116 Officiers des Forces armées  
 286. 6117 Autres grades des Forces armées  
 287. 6119 Personnel spécialisé dans les services de protection, n.c.a.  
 288. Assigné(3)  
 289. Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et services connexes  
 290. 6120 Surveillants: travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et services connexes  
 291. 6121 Chefs et cuisiniers  
 292. 6123 Barmen  
 293. 6125 Préposés au service des aliments et boissons  
 294. 6129 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et services connexes, n.c.a.  
 295. Assigné(3)  
 296. Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes  
 297. 6130 Surveillants: travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes  
 298. 6133 Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques  
 299. 6135 Chasseurs et porteurs  
 300. 6139 Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes, n.c.a.  
 301. Assigné(3)  
 302. Travailleurs spécialisés dans les services personnels  
 303. 6141 Directeurs de funérailles, embaumeurs et travailleurs assimilés  
 304. 6142 Bonnes à tout faire, domestiques et travailleurs assimilés  
 305. 6143 Barbiers, coiffeurs et travailleurs assimilés  
 306. 6144 Guides  
 307. 6145 Préposés aux voyages et travailleurs connexes non spécialisés dans les aliments et boissons  
 308. 6147 Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants  
 309. 6149 Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a.

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (695)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (695) - suite

310. Assigné(3)  
311. Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement  
312. 6160 Surveillants: travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement  
313. 6162 Nettoyeurs et blanchisseurs  
314. 6165 Presseurs  
315. 6169 Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement, n.c.a.  
316. Assigné(3)  
317. Autres travailleurs spécialisés dans les services  
318. 6190 Surveillants: autres travailleurs spécialisés dans les services  
319. 6191 Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage  
320. 6193 Conducteurs d'ascenseurs et de monte-charge  
321. 6198 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans les services  
322. 6199 Autres travailleurs spécialisés dans les services, n.c.a.  
323. Assigné(3)  
324. Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs  
325. Exploitants agricoles  
326. 7113 Éleveurs  
327. 7115 Exploitants de cultures de plein champ  
328. 7119 Exploitants agricoles, n.c.a.  
329. Assigné(3)  
330. Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage  
331. 7180 Contremaîtres: autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage  
332. 7183 Ouvriers agricoles de l'élevage  
333. 7185 Ouvriers agricoles de cultures de plein champ  
334. 7195 Ouvriers pépiniéristes et assimilés  
335. 7196 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs: autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage  
336. 7197 Conducteurs de machines agricoles  
337. 7199 Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage, n.c.a.  
338. Assigné(3)  
339. Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés  
340. 7311 Capitaines et officiers de bateaux de pêche  
341. 7313 Pêcheurs au filet, au filet de fond et à la ligne  
342. 7315 Trappeurs et travailleurs assimilés  
343. 7319 Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.  
344. Assigné(3)  
345. Travailleurs forestiers et bûcherons  
346. 7510 Contremaîtres: travailleurs forestiers et bûcherons  
347. 7511 Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts  
348. 7513 Bûcherons et travailleurs assimilés  
349. 7516 Inspecteurs, classeurs et mesureurs de bois et travailleurs assimilés  
350. 7517 Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes et travailleurs assimilés  
351. 7518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière  
352. 7519 Travailleurs forestiers et bûcherons, n.c.a.  
353. Assigné(3)  
354. Mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés  
355. 7710 Contremaîtres: mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés  
356. 7711 Foreurs sur installation rotary et travailleurs assimilés  
357. 7713 Foreurs des roches et du sous-sol  
358. 7715 Boutefeux et dynamiteurs  
359. 7717 Haveurs, manutentionnaires et chargeurs dans les mines et carrières  
360. 7718 Manoeuvres et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des puits de pétrole et de gaz  
361. 7719 Mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés, n.c.a.  
362. Assigné(3)  
363. Travailleurs des industries de transformation  
364. Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai  
365. 8110 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai  
366. 8111 Ouvriers au concasseur et au broyeur du minerai

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (695)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (695) - suite

367. 8113 Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs et d'appareils de filtrage du minéral et travailleurs assimilés
368. 8115 Fondeurs et grilleurs de minerais
369. 8116 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le traitement du minéral
370. 8118 Manœuvres et travailleurs assimilés dans le traitement du minéral
371. 8119 Travailleurs spécialisés dans le traitement du minéral, n.c.a.
372. Assigné(3)
373. Métallurgistes et travailleurs assimilés
374. 8130 Contremaîtres: métallurgistes et travailleurs assimilés
375. 8131 Travailleurs aux fours de fusion, de conversion et d'affinage des métaux
376. 8133 Travailleurs spécialisés dans le traitement thermique des métaux
377. 8135 Lamineurs
378. 8137 Mouleurs, noyauteurs et couleurs de métaux
379. 8141 Profileurs et étireurs de métaux
380. 8143 Galvaniseurs, métalliseurs et travailleurs assimilés
381. 8146 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le traitement des métaux
388. 8153 Opérateurs de séparateurs, de broyeurs, de concasseurs et de malaxeurs dans le traitement de l'argile, du verre et de la pierre
389. 8155 Façonneurs de l'argile, du verre et de la pierre
390. 8156 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le traitement de produits en argile, en verre et en pierre
391. 8158 Manœuvres et travailleurs assimilés dans le traitement de produits en argile, en verre et en pierre
392. 8159 Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés n.c.a.
393. Assigné(3)
394. Travailleurs spécialisés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
395. 8160 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
396. 8161 Ouvriers au mélange et au malaxage de produits chimiques et de matières analogues
397. 8163 Ouvriers au filtre, au tamiseur et au séparateur dans le traitement de produits chimiques et de matières analogues
398. 8165 Ouvriers à la distillation, à la sublimation et à la carbonisation de produits chimiques et de matières analogues
399. 8167 Grilleurs, cuiseurs et sécheurs de produits chimiques et de matières analogues
400. 8171 Ouvriers au concassage et au broyage de produits chimiques et de matières analogues
401. 8173 Enduiseurs et calandriers de produits chimiques et de matières analogues
402. 8176 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
403. 8178 Manœuvres et travailleurs assimilés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
404. 8179 Travailleurs spécialisés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues, n.c.a.
405. Assigné(3)
406. Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés
407. 8210 Contremaîtres: travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés
408. 8211 Meuniers
409. 8213 Boulangers, pâtisseries, confiseurs et travailleurs assimilés
410. 8215 Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement de la viande
411. 8217 Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement du poisson
412. 8221 Ouvriers en conservation, mise en boîte et emballage de fruits et légumes
413. 8223 Ouvriers au traitement de produits laitiers et travailleurs assimilés
414. 8225 Ouvriers au traitement du sucre et travailleurs assimilés
415. 8226 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie des aliments et boissons et produits assimilés
416. 8227 Travailleurs de l'industrie des boissons
417. 8228 Manœuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (695)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (695) - suite

418. 8229 Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés, n.c.a.
419. Assigné(3)
420. Travailleurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier
421. 8230 Contremaîtres: travailleurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier
422. 8231 Scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés
423. 8233 Ouvriers en contre-placage et travailleurs assimilés
424. 8235 Ouvriers au traitement du bois
425. 8236 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier
426. 8238 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier
427. 8239 Travailleurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier, n.c.a.
428. Assigné(3)
429. Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés
430. 8250 Contremaîtres: travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés
431. 8251 Préparateurs de pâte à papier cellulosique
432. 8253 Ouvriers en fabrication et finissage du papier
433. 8256 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier
434. 8258 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier
435. 8259 Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés, n.c.a.
436. Assigné(3)
437. Travailleurs du textile
438. 8260 Contremaîtres: travailleurs du textile
439. 8261 Préparateurs de fibres textiles
440. 8263 Fileurs et tordeurs de textiles
441. 8265 Bobineurs et renvideurs de textiles
442. 8267 Tisserands
443. 8271 Tricoteurs
444. 8273 Blanchisseurs et teinturiers de textiles
445. 8275 Finisseurs et calandriers de textiles
446. 8276 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles
447. 8278 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans le traitement de textiles
448. 8279 Travailleurs du textile, n.c.a.
449. Assigné(3)
450. Autres travailleurs des industries de transformation
451. 8290 Contremaîtres: autres travailleurs des industries de transformation
452. 8293 Travailleurs spécialisés dans le traitement du tabac
453. 8295 Ouvriers en peausserie et en fourrure
454. 8296 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs des industries de transformation, n.c.a.
455. 8298 Manoeuvres et travailleurs assimilés des industries de transformation, n.c.a.
456. 8299 Autres travailleurs des industries de transformation, n.c.a.
457. Assigné(3)
458. Usineurs et travailleurs des domaines connexes
459. Usineurs de métaux
460. 8310 Contremaîtres: usineurs de métaux
461. 8311 Ajusteurs-outilleurs
462. 8313 Machinistes et régleurs de machines-outils
463. 8315 Conducteurs de machines-outils
464. 8316 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'usinage des métaux
465. 8319 Usineurs de métaux, n.c.a.
466. Assigné(3)
467. Façonneurs et formeurs de métal, sauf les usineurs
468. 8330 Contremaîtres: façonneurs et formeurs de métal, sauf les usineurs
469. 8331 Forgerons
470. 8333 Tôliers
471. 8334 Opérateurs de machines à façonner les métaux, n.c.a.
472. 8335 Soudeurs et oxycoupeurs
473. 8336 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du façonnage et du formage des métaux, sauf l'usinage

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (695)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (695) - suite

474. 8337 Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique  
 475. 8339 Façonneurs et formeurs de métal, sauf les usineurs, n.c.a.  
 476. Assigné(3)  
 477. Travailleurs du bois à la machine  
 478. 8350 Contremaîtres: travailleurs du bois à la machine  
 479. 8351 Modeleurs sur bois  
 480. 8353 Scieurs de bois et travailleurs assimilés, n.c.a.  
 481. 8355 Planeurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois  
 482. 8356 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le travail du bois à la machine  
 483. 8357 Ponceurs de bois  
 484. 8359 Travailleurs du bois à la machine, n.c.a.  
 485. Assigné(3)  
 486. Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires  
 487. 8370 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires  
 488. 8371 Ouvriers en taillage et en modelage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires  
 489. 8373 Ouvriers en abrasion et polissage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires  
 490. 8376 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires  
 491. 8379 Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires, n.c.a.  
 492. Assigné(3)  
 493. Autres usineurs et travailleurs des domaines connexes, n.c.a.  
 494. 8390 Contremaîtres: autres usineurs et travailleurs des domaines connexes, n.c.a.  
 495. 8391 Graveurs, acidograpeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.  
 496. 8393 Limeurs, meuleurs, lustreurs, polisseurs et nettoyeurs, n.c.a.  
 497. 8395 Modeleurs et mouleurs, n.c.a.  
 498. 8396 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'usinage de produits, n.c.a.  
 499. 8399 Autres usineurs et travailleurs des domaines connexes, n.c.a.  
 500. Assigné(3)  
 501. Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits  
 502. Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.  
 503. 8510 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.  
 504. 8511 Fabricants et monteurs de moteurs et matériel connexe, n.c.a.  
 505. 8513 Fabricants et monteurs de véhicules automobiles, n.c.a.  
 506. 8515 Fabricants et monteurs d'aéronefs, n.c.a.  
 507. 8523 Fabricants et monteurs de machines industrielles, agricoles, de construction et autres, n.c.a.  
 508. 8525 Fabricants et monteurs de machines de bureau, n.c.a.  
 509. 8526 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.  
 510. 8527 Fabricants et monteurs d'instruments de précision et de matériel connexe, n.c.a.  
 511. 8528 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.  
 512. 8529 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.  
 513. Assigné(3)  
 514. Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe  
 515. 8530 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe  
 516. 8531 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique  
 517. 8533 Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe, n.c.a.  
 518. 8534 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (695)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (695) - suite

519. 8535 Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe, n.c.a
520. 8536 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
521. 8537 Dépanneurs de radios et de téléviseurs
522. 8538 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
523. 8539 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe, n.c.a.
524. Assigné(3)
525. Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits en bois
526. 8540 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits en bois
527. 8541 Ébénistes et menuisiers
528. 8546 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation de produits en bois
529. 8548 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation de produits en bois
530. 8549 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits en bois, n.c.a.
531. Assigné(3)
532. Travailleurs spécialisés dans la confection, le montage et la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir
533. 8550 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la confection, le montage et la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir
534. 8551 Modeleurs, traceurs et coupeurs de produits en textile, en fourrure et en cuir
535. 8553 Tailleurs et couturiers
536. 8555 Fourreurs
537. 8557 Modistes et fabricants de chapeaux
538. 8561 Cordonniers et travailleurs de la chaussure
539. 8562 Rembourseurs
540. 8563 Opérateurs de machines à coudre les produits en textile et le matériel connexe
541. 8566 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, du montage et de la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir
542. 8568 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection, du montage et de la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir
543. 8569 Travailleurs spécialisés dans la confection, le montage et la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir, n.c.a.
544. Assigné(3)
545. Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
546. 8570 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
547. 8571 Assembleurs et colleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
548. 8573 Mouleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
549. 8575 Coupeurs et finisseurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
550. 8576 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
551. 8578 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
552. 8579 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, n.c.a.
553. Assigné(3)
554. Mécaniciens et réparateurs, n.c.a.
555. 8580 Contremaîtres: mécaniciens et réparateurs, n.c.a.
556. 8581 Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles
557. 8582 Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs
558. 8583 Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (695)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (695) - suite

559. 8584 Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction
560. 8585 Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique
561. 8586 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la réparation du matériel mécanique, n.c.a.
562. 8587 Réparateur de montres et d'horloges
563. 8588 Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision
564. 8589 Autres mécaniciens et réparateurs, n.c.a.
565. Assigné(3)
566. Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits
567. 8590 Contremaîtres: autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits
568. 8591 Joailliers et orfèvres
569. 8592 Fabricants, monteurs, et réparateurs d'embarcations
570. 8593 Fabricants et assembleurs de produits en papier
571. 8595 Peintres et décorateurs, n.c.a.
572. 8596 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation de produits, n.c.a.
573. 8598 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation de produits, n.c.a.
574. 8599 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits, n.c.a.
575. Assigné(3)
576. Travailleurs du bâtiment
577. Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés
578. 8710 Contremaîtres: excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés
579. 8711 Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés
580. 8713 Paveurs, poseurs de revêtement routier et travailleurs assimilés
581. 8715 Cheminots
582. 8718 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'excavation, du nivellement et du pavage
583. 8719 Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
584. Assigné(3)
585. Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil
586. 8730 Contremaîtres: monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil
587. 8731 Poseurs de lignes électriques et travailleurs assimilés
588. 8733 Électriciens d'installation et d'entretien
589. 8735 Installateurs et réparateurs de lignes de communications par fil et matériel connexe
590. 8736 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil
591. 8738 Manoeuvres et travailleurs assimilés du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil
592. 8739 Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil, n.c.a.
593. Assigné(3)
594. Autres travailleurs du bâtiment
595. 8780 Contremaîtres: autres travailleurs du bâtiment
596. 8781 Charpentiers et travailleurs assimilés
597. 8782 Briqueteurs, maçons et carreleurs
598. 8783 Ouvriers en finissage du béton et travailleurs assimilés
599. 8784 Plâtriers et travailleurs assimilés
600. 8785 Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés
601. 8786 Travailleurs spécialisés dans l'isolation
602. 8787 Ouvriers en couverture, en imperméabilisation et travailleurs assimilés
603. 8791 Plombiers, tuyauteurs et travailleurs assimilés
604. 8793 Monteurs de charpentes métalliques
605. 8795 Vitriers
606. 8796 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans la construction, n.c.a.
607. 8798 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans la construction, n.c.a.
608. 8799 Autres travailleurs du bâtiment, n.c.a.

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (695)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (695) - suite

609. Assigné(3)  
610. Personnel d'exploitation des transports  
611. Personnel d'exploitation des transports aériens  
612. 9110 Contremaîtres: personnel d'exploitation des transports aériens  
613. 9111 Pilotes d'avions, navigateurs et mécaniciens navigants  
614. 9113 Personnel de soutien des transports aériens  
615. 9119 Personnel d'exploitation des transports aériens, n.c.a.  
616. Assigné(3)  
617. Personnel d'exploitation des transports ferroviaires  
618. 9130 Contremaîtres: personnel d'exploitation des transports ferroviaires  
619. 9131 Mécaniciens et chauffeurs de locomotive  
620. 9133 Chefs de train et serre-freins  
621. 9135 Personnel de soutien des transports ferroviaires  
622. 9139 Personnel d'exploitation des transports ferroviaires, n.c.a.  
623. Assigné(3)  
624. Personnel d'exploitation des transports maritimes  
625. 9151 Officiers de pont  
626. 9153 Officiers mécaniciens de navire  
627. 9155 Matelots de pont  
628. 9157 Personnel de chaufferie et de chambre des machines  
629. 9159 Personnel d'exploitation des transports maritimes, n.c.a.  
630. Assigné(3)  
631. Personnel d'exploitation des transports routiers  
632. 9170 Contremaîtres: personnel d'exploitation des transports routiers  
633. 9171 Conducteurs d'autobus  
634. 9173 Chauffeurs privés et de taxi  
635. 9175 Conducteurs de camion  
636. 9179 Personnel d'exploitation des transports routiers, n.c.a.  
637. Assigné(3)  
638. Autre personnel d'exploitation des transports  
639. 9190 Contremaîtres: autre personnel d'exploitation des transports  
640. 9191 Conducteurs de métro et tramways  
641. 9193 Mécaniciens et conducteurs de locomotive sauf transport ferroviaire  
642. 9199 Autre personnel d'exploitation des transports, n.c.a.  
643. Assigné(3)  
644. Manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.  
645. 9310 Contremaîtres: manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.  
646. 9311 Conducteurs d'appareils de levage, n.c.a.  
647. 9313 Arrimeurs, débardeurs et manutentionnaires de fret  
648. 9314 Manutentionnaires de colis, n.c.a.  
649. 9315 Conducteurs d'appareils de manutention, n.c.a.  
650. 9317 Emballeurs, n.c.a.  
651. 9318 Manoeuvres, manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.  
652. 9319 Autres manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.  
653. Assigné(3)  
654. Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines  
655. Imprimeurs et travailleurs assimilés  
656. 9510 Contremaîtres: imprimeurs et travailleurs assimilés  
657. 9511 Typographes et compositeurs  
658. 9512 Conducteurs de presses à imprimer  
659. 9513 Stéréotypeurs et électrotypeurs  
660. 9514 Graveurs en imprimerie sauf photograpeurs  
661. 9515 Photograpeurs et travailleurs assimilés  
662. 9517 Relieurs et travailleurs assimilés  
663. 9518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'imprimerie et des domaines connexes  
664. 9519 Imprimeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.  
665. Assigné(3)  
666. Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés  
667. 9530 Contremaîtres: mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés  
668. 9531 Conducteurs d'installations de centrale électrique  
669. 9539 Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés, n.c.a.  
670. Assigné(3)  
671. Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.

Voir note(s) à la fin de "Professions - Détaillées (695)".

## PROFESSIONS - DÉTAILLÉES (695) - fin

672.	9550 Contremaîtres: opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.
673.	9551 Opérateurs d'appareils de radiodiffusion et de télédiffusion
674.	9553 Télégraphistes
675.	9555 Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonore
676.	9557 Projectionnistes de cinéma
677.	9559 Autres opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.
678.	Assigné(3)
679.	Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.
680.	9590 Contremaîtres: autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.
681.	9591 Ouvriers en développement photographique
682.	9599 Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.
683.	Assigné(3)
684.	Travailleurs non classés ailleurs
685.	9910 Surveillants et contremaîtres: n.c.a.
686.	9916 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs: n.c.a.
687.	9918 (9921-9926) Manoeuvres et travailleurs assimilés, n.c.a.
688.	9921 Industries manufacturières
689.	9922 Transports, communications et autres services publics
690.	9923 Commerce
691.	9924 Services socio-culturels, commerciaux et personnels
692.	9925 Administration publique et défense
693.	9926 Autres activités économiques et non précisées (7)
694.	9919 Autres travailleurs, n.c.a.
695.	Assigné(3)

- (1) Personnes en chômage de 15 ans et plus qui n'ont jamais travaillé ou ont travaillé seulement avant le 1<sup>er</sup> janvier 1980.
- (2) On nomme aussi cette catégorie "Population active expérimentée".
- (3) Désigne les assignations par ordinateur des "Non déclarées" aux sous-groupes des professions selon certaines caractéristiques socio-économiques.
- (4) Y compris l'industrie du bois, l'industrie du meuble et des articles d'ameublement, la première transformation des métaux, la fabrication de produits en métal (sauf machines et équipement de transport), la fabrication de machines (sauf électriques), la fabrication d'équipement de transport, la fabrication de produits électriques et la fabrication de produits minéraux non métalliques.
- (5) Y compris l'industrie des aliments et boissons, l'industrie du tabac, l'industrie du caoutchouc et produits en matière plastique, l'industrie du cuir, l'industrie textile, la bonneterie, l'industrie de l'habillement, l'industrie du papier et activités annexes, l'imprimerie, l'édition et activités annexes, la fabrication de produits du pétrole et du charbon, l'industrie chimique et les industries manufacturières diverses.
- (6) Y compris les activités indéterminées et imprécises, agriculture, forêts, chasse et pêche, finances, assurances et affaires immobilières et administration publique et défense.
- (7) Y compris les activités indéterminées et imprécises, agriculture, forêts, chasse et pêche, mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole, bâtiment et travaux publics et finances, assurances et affaires immobilières.

n.c.a. = non classés ailleurs.

n.d.a. = non déclarés autrement.

**PROFESSIONS - GRANDS GROUPES (15)**

1. Population de 15 ans et plus
2. Personnes ayant travaillé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1980
3. Administrateurs, médecine et santé
4. Autres directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé
5. Biologistes et scientifiques assimilés
6. Autres travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques
7. Médecins et chirurgiens
8. Dentistes
9. Vétérinaires
10. Optométristes
11. Autres travailleurs en médecine et santé
12. Professeurs d'université
13. Autres enseignants et personnel assimilé
14. Tous les autres travailleurs
15. Personnes n'ayant pas travaillé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1980

**PROFESSIONS - GRANDS GROUPES (1981/1971) (26)**

1. Cols blancs
2. Direction, administration et professions connexes
3. Sciences naturelles, génie et mathématiques
4. Sciences sociales et secteurs connexes
5. Religion
6. Enseignement et secteurs connexes
7. Médecine et santé
8. Arts plastiques, décoratifs et littéraires et activités récréatives
9. Travail administratif et secteurs connexes
10. Commerce
11. Services
12. Secteur primaire
13. Agriculture, horticulture et élevage
14. Pêche, chasse, piégeage et activités connexes
15. Exploitation forestière
16. Mines, carrières, puits de pétrole et de gaz
17. Cols bleus
18. Traitement de matières premières
19. Usinage des matières premières et secteurs connexes
20. Fabrication, montage et réparation de produits finis
21. Construction
22. Transports
23. Manutention et secteurs connexes, n.c.a.
24. Conduite de machines et d'appareils divers
25. Activités non classées ailleurs
26. Non déclarées

**PROVINCE DE RÉSIDENCE (12)**

1. Terre-Neuve
2. Île-du-Prince-Édouard
3. Nouvelle-Écosse
4. Nouveau-Brunswick
5. Québec
6. Ontario
7. Manitoba
8. Saskatchewan
9. Alberta
10. Colombie-Britannique
11. Yukon
12. Territoires du Nord-Ouest

**RELIGION (6)**

1. Catholique
2. Protestante
3. Orthodoxe orientale
4. Juive
5. Aucune religion
6. Autre

**RELIGION (17)**

1. Anglicane
2. Baptiste
3. Catholique
4. Orthodoxe orientale
5. Hindoue
6. Islamique
7. Juive
8. Luthérienne
9. Mennonite
10. Groupes parareligieux
11. Pentecôtiste
12. Presbytérienne
13. Armée du Salut
14. Église unie
15. Autres groupes protestants
16. Autres
17. Aucune préférence religieuse indiquée

**REVENU MOYEN SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (6)**

1. Total
2. N'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année
3. 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> année
4. 11<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> année
5. Études postsecondaires partielles(1)
6. Grade universitaire

(1) En 1971, "Scolarité postsecondaire" désignait les années d'études universitaires et les autres années de scolarité après les études secondaires.

En 1981, "Scolarité postsecondaire" désignait les années d'études universitaires terminées ainsi que les années de scolarité terminées dans un établissement autre qu'une université, une école secondaire ou une école primaire, par exemple, un collège communautaire, un institut de technologie, un cégep (enseignement général et professionnel), une école de métiers privée, un collège commercial privé ou une école de sciences infirmières décernant un diplôme. En 1981, l'expression "Postsecondaire non universitaire" a été remplacée par "Autres études non universitaires".

**SEXE (2)**

1. Hommes
2. Femmes

**SEXE (2A)**

1. H.
2. F.

**SEXE (2B)**

1. H.
2. F.

**SEXE (3)**

1. T.
2. H.
3. F.

**SEXE (3A)**

1. Total
2. Hommes
3. Femmes

**SEXE (3C)**

1. Les deux sexes
2. Hommes
3. Femmes

**STATUT PROFESSIONNEL (4)**

1. Total
2. Travailleurs rémunérés(1)
3. Travailleurs autonomes(2)
4. Travailleurs familiaux non rémunérés

(1) Y compris les travailleurs autonomes dans les entreprises constituées en corporation.

(2) Y compris les travailleurs autonomes dans les entreprises non constituées en corporation seulement.

**STRUCTURE DE LA FAMILLE (2)**

1. Toutes les familles
2. Familles époux-épouse

**STRUCTURE DE LA FAMILLE (5)**

1. Total des familles
2. Familles époux-épouse
3. Familles monoparentales
4. Parent de sexe masculin
5. Parent de sexe féminin

**STRUCTURE DE LA FAMILLE (5A)**

1. Total des familles
2. Familles époux-épouse
3. Familles autres que les familles époux-épouse
4. Personne repère de sexe masculin
5. Personne repère de sexe féminin

## STRUCTURE DE LA FAMILLE (12)

1. Total
  - Dans les familles époux-épouse
2. Total
  - Avec enfants à la maison
3. Total
4. Épouse de moins de 35 ans
5. Épouse de 35 ans et plus
  - Sans enfants à la maison
6. Total
7. Dont les enfants ne sont plus à la maison
  - Sans enfants
8. Épouse de moins de 35 ans
9. Épouse de 35 ans et plus
  - Dans les familles monoparentales
10. Total
11. Parent de moins de 35 ans
12. Parent de 35 ans et plus

## TRANCHES DE REVENU DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT EN 1980 (18)

- \* Tranches de revenu en 1980
1. Total
  2. Sans revenu
  3. Moins de \$1,000(1)
  4. \$ 1,000 - \$ 1,999
  5. 2,000 - 2,999
  6. 3,000 - 3,999
  7. 4,000 - 4,999
  8. 5,000 - 5,999
  9. 6,000 - 7,999
  10. 8,000 - 9,999
  11. 10,000 - 11,999
  12. 12,000 - 14,999
  13. 15,000 - 19,999
  14. 20,000 - 24,999
  15. 25,000 et plus
  16. Revenu moyen \$
  17. Revenu médian \$
  18. Erreur-type du revenu moyen \$

\* Un entête qui sert seulement à identifier la colonne des tranches de revenu; ne représente pas une ligne de données.

(1) Y compris les pertes.

**TRANCHES DE REVENU DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT EN 1980 (19)**

- \* Tranches de revenu en 1980
1. Total
  2. Sans revenu
  3. Moins de \$5,000(1)
  4. \$ 5,000 - \$ 7,999
  5. 8,000 - 9,999
  6. 10,000 - 11,999
  7. 12,000 - 14,999
  8. 15,000 - 16,999
  9. 17,000 - 19,999
  10. 20,000 - 21,999
  11. 22,000 - 24,999
  12. 25,000 - 29,999
  13. 30,000 - 34,999
  14. 35,000 - 39,999
  15. 40,000 - 44,999
  16. 45,000 et plus
  17. Revenu moyen \$
  18. Revenu médian \$
  19. Erreur-type du revenu moyen \$

\* Un entête qui sert seulement à identifier la colonne des tranches de revenu; ne représente pas une ligne de données.  
 (1) Y compris les pertes.

**TRANCHES DE REVENU DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT EN 1980 (20A)**

- \* Tranches de revenu en 1980
1. Total
  2. Sans revenu
  3. Moins de \$5,000(1)
  4. \$ 5,000 - \$ 7,999
  5. 8,000 - 9,999
  6. 10,000 - 11,999
  7. 12,000 - 14,999
  8. 15,000 - 16,999
  9. 17,000 - 19,999
  10. 20,000 - 21,999
  11. 22,000 - 24,999
  12. 25,000 - 29,999
  13. 30,000 - 34,999
  14. 35,000 - 39,999
  15. 40,000 - 44,999
  16. 45,000 et plus
  17. Revenu moyen \$
  18. Revenu médian \$
  19. Erreur-type du revenu moyen \$
  20. Années moyennes de scolarité de l'épouse

\* Un entête qui sert seulement à identifier la colonne des tranches de revenu; ne représente pas une ligne de données.  
 (1) Y compris les pertes.

TRANCHES DE REVENU DE LA FAMILLE EN 1980 (26) - FAMILLES DE RECENSEMENT

1.	Total
2.	Sans revenu
3.	Moins de \$2,000(1)
4.	\$ 2,000 - \$ 4,999
5.	Moins de \$5,000(1)
6.	\$ 5,000 - \$ 5,999
7.	6,000 - 6,999
8.	7,000 - 7,999
9.	5,000 - 7,999
10.	8,000 - 9,999
11.	10,000 - 11,999
12.	12,000 - 14,999
13.	15,000 - 16,999
14.	17,000 - 19,999
15.	15,000 - 19,999
16.	20,000 - 21,999
17.	22,000 - 24,999
18.	20,000 - 24,999
19.	25,000 - 29,999
20.	30,000 - 34,999
21.	25,000 - 34,999
22.	35,000 - 39,999
23.	40,000 - 44,999
24.	45,000 et plus
25.	35,000 et plus
26.	Revenu moyen \$

(1) Y compris les pertes.

TRANCHES DE REVENU DE LA FAMILLE EN 1980 (26) - FAMILLES ÉCONOMIQUES

1.	Total
2.	Sans revenu
3.	Moins de \$2,000(1)
4.	\$ 2,000 - \$ 4,999
5.	Moins de \$5,000(1)
6.	\$ 5,000 - \$ 5,999
7.	6,000 - 6,999
8.	7,000 - 7,999
9.	5,000 - 7,999
10.	8,000 - 9,999
11.	10,000 - 11,999
12.	12,000 - 14,999
13.	15,000 - 16,999
14.	17,000 - 19,999
15.	15,000 - 19,999
16.	20,000 - 21,999
17.	22,000 - 24,999
18.	20,000 - 24,999
19.	25,000 - 29,999
20.	30,000 - 34,999
21.	25,000 - 34,999
22.	35,000 - 39,999
23.	40,000 - 44,999
24.	45,000 et plus
25.	35,000 et plus
26.	Revenu moyen \$

(1) Y compris les pertes.

**TRANCHES DE REVENU DE L'EMPLOI EN 1980 (2)**

1. Total, ayant un revenu d'emploi
2. Moyenne du revenu d'emploi déclaré(1)

(1) S'applique aux personnes ayant un revenu d'emploi.

**TRANCHES DE REVENU DE L'EMPLOI EN 1980 (19B)**

1. Total
2. Sans revenu d'emploi
3. Avec un revenu d'emploi
4. Moins de \$2,000(1)
5. \$ 2,000 - \$ 3,999
6. 4,000 - 4,999
7. 5,000 - 5,999
8. 6,000 - 7,999
9. 8,000 - 9,999
10. 10,000 - 11,999
11. 12,000 - 14,999
12. 15,000 - 17,999
13. 18,000 - 19,999
14. 20,000 - 24,999
15. 25,000 - 29,999
16. 30,000 et plus
17. Moyenne du revenu d'emploi déclaré(2) \$
18. Médiane du revenu d'emploi déclaré(2) \$
19. Erreur-type de la moyenne du revenu d'emploi déclaré(2) \$

(1) Y compris les pertes.

(2) S'applique aux personnes ayant un revenu d'emploi.

**TRANCHES DE REVENU DE L'EMPLOI EN 1980 (19C)**

1. Total
2. Sans revenu d'emploi
3. Avec un revenu d'emploi
4. Moins de \$1,000(1)
5. \$ 1,000 - \$ 1,999
6. 2,000 - 2,999
7. 3,000 - 3,999
8. 4,000 - 4,999
9. 5,000 - 5,999
10. 6,000 - 7,999
11. 8,000 - 9,999
12. 10,000 - 11,999
13. 12,000 - 14,999
14. 15,000 - 19,999
15. 20,000 - 24,999
16. 25,000 et plus
17. Moyenne du revenu d'emploi déclaré(2) \$
18. Médiane du revenu d'emploi déclaré(2) \$
19. Erreur-type de la moyenne du revenu d'emploi déclaré(2) \$

(1) Y compris les pertes.

(2) S'applique aux personnes ayant un revenu d'emploi.

**TRANCHES DE REVENU EN 1980 (2) - PARTICULIERS**

1. Sans revenu
2. Avec un revenu

**TRANCHES DE REVENU EN 1980 (9) - PARTICULIERS**

1. Total
2. Sans revenu
3. Avec un revenu
4. Moins de \$3,000(1)
5. \$ 3,000 - \$ 4,999
6. 5,000 - 10,999
7. 11,000 - 19,999
8. 20,000 et plus
9. Revenu moyen(2)

(1) Y compris les pertes.

(2) S'applique aux personnes ayant un revenu.

**TRANCHES DE REVENU DES PARTICULIERS EN 1980 (17)**

1. Total
2. Sans revenu
- \*3. Avec un revenu
4. Moins de \$2,000(1)
5. \$ 2,000 - \$ 3,999
6. 4,000 - 5,999
7. 6,000 - 7,999
8. 8,000 - 9,999
9. 10,000 - 11,999
10. 12,000 - 14,999
11. 15,000 - 19,999
12. 20,000 - 24,999
13. 25,000 - 29,999
14. 30,000 et plus
15. Revenu moyen(2) \$
16. Revenu médian(2) \$
17. Erreur-type du revenu moyen(2) \$

\*3. "Avec un revenu" est la ligne de données pour le "Total" avec un revenu.

(1) Y compris les pertes.

(2) S'applique aux personnes ayant un revenu.

**TRANCHES DE REVENU DES PARTICULIERS EN 1980 (17A)**

1.	Total
2.	Sans revenu
*3.	Avec un revenu
4.	Moins de \$1,000(1)
5.	\$ 1,000 - \$ 1,999
6.	2,000 - 2,999
7.	3,000 - 3,999
8.	4,000 - 5,999
9.	6,000 - 7,999
10.	8,000 - 9,999
11.	10,000 - 11,999
12.	12,000 - 14,999
13.	15,000 - 24,999
14.	25,000 et plus
15.	Revenu moyen(2) \$
16.	Revenu médian(2) \$
17.	Erreur-type du revenu moyen(2) \$

\*3. "Avec un revenu" est la ligne de données pour le "Total" avec un revenu.

(1) Y compris les pertes.

(2) S'applique aux personnes ayant un revenu.

**TRANCHES DE REVENU DES PARTICULIERS EN 1980 (20)**

1.	Total
2.	Sans revenu
*3.	Avec un revenu
4.	Moins de \$1,000(1)
5.	\$ 1,000 - \$ 1,499
6.	1,500 - 1,999
7.	2,000 - 2,499
8.	2,500 - 2,999
9.	3,000 - 3,999
10.	4,000 - 4,999
11.	5,000 - 5,999
12.	6,000 - 6,999
13.	7,000 - 7,999
14.	8,000 - 8,999
15.	9,000 - 9,999
16.	10,000 - 14,999
17.	15,000 et plus
18.	Revenu moyen(2) \$
19.	Revenu médian(2) \$
20.	Erreur-type du revenu moyen(2) \$

\*3. "Avec un revenu" est la ligne de données pour le "Total" avec un revenu.

(1) Y compris les pertes.

(2) S'applique aux personnes ayant un revenu.

TRANCHES DE REVENU EN 1980 (21) - PARTICULIERS  
 - PERSONNES HORS FAMILLE  
 - PERSONNES SEULES

1. Total
2. Sans revenu
3. Avec un revenu
4. Moins de \$1,000(1)
5. \$ 1,000 - \$ 1,999
6. Moins de \$2,000(1)
7. \$ 2,000 - \$ 2,999
8. 3,000 - 3,999
9. 2,000 - 3,999
10. 4,000 - 5,999
11. 6,000 - 7,999
12. 8,000 - 9,999
13. 10,000 - 11,999
14. 12,000 - 14,999
15. 15,000 - 19,999
16. 20,000 - 24,999
17. 15,000 - 24,999
18. 25,000 - 29,999
19. 30,000 et plus
20. 25,000 et plus
21. Revenu moyen(2) \$

(1) Y compris les pertes.

(2) S'applique aux personnes ayant un revenu.

TRAVAIL EN 1970/1980 (13)

1. N'ayant pas travaillé en 1970/1980(1)
2. Ayant travaillé en 1970/1980
3. Surtout à plein temps
4. Surtout à temps partiel
5. 1-26 semaines
6. Surtout à plein temps
7. Surtout à temps partiel
8. 1-48 semaines
9. Surtout à plein temps
10. Surtout à temps partiel
11. 49-52 semaines
12. Surtout à plein temps
13. Surtout à temps partiel

(1) Ayant travaillé seulement en 1971/1981.

## TRAVAIL EN 1980 (20)

1. Population de 15 ans et plus
2. N'ayant pas travaillé en 1980  
Ayant travaillé en 1980 (n'est pas une ligne de données)  
Total (n'est pas une ligne de données)
3. Total
4. Surtout à plein temps
5. Surtout à temps partiel  
1-13 semaines (n'est pas une ligne de données)
6. Total
7. Surtout à plein temps
8. Surtout à temps partiel  
14-26 semaines (n'est pas une ligne de données)
9. Total
10. Surtout à plein temps
11. Surtout à temps partiel  
27-39 semaines (n'est pas une ligne de données)
12. Total
13. Surtout à plein temps
14. Surtout à temps partiel  
40-48 semaines (n'est pas une ligne de données)
15. Total
16. Surtout à plein temps
17. Surtout à temps partiel  
49-52 semaines (n'est pas une ligne de données)
18. Total
19. Surtout à plein temps
20. Surtout à temps partiel

